## Cahiers Ferdinand de Saussure

32 1978



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1978

### Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

#### Comité de rédaction

Luis J. Prieto, président, Genève
Jean-Pierre Métral, secrétaire, Genève
Félix Kahn, trésorier, Genève
René Amacker, Genève
André Burger, Genève
Michel Burger, Genève
Robert de Dardel, Groningen (Pays-Bas)
Rudolf Engler, Worb-Berne
Claire-A. Forel, Genève
Daniele Gambarara, Cosenza (Italie)
Robert Godel, Genève
Eddy Roulet, Genève
Eddy Roulet, Genève
Edmond Sollberger, Londres
Délégué de la Société Suisse de Linguistique:
Georges Redard, Berne

Rédaction et administration:

LIBRAIRIE DROZ S.A., 1211 GENÈVE 12 11, rue Massot – Téléphone 46 66 66 – CCP 12-2552

Tous droits réservés

# Cahiers Ferdinand de Saussure

32 1978

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1978

Ce numéro a été publié grâce au soutien de la Société Suisse des Sciences Humaines (Académie Suisse des Sciences Humaines), de la Société Académique de Genève et du Fonds Casaubon de l'Université de Genève.

### I. POUR LE CENTENAIRE DE LA PUBLICATION DU $M \not\in MOIRE$ DE F. DE SAUSSURE

#### NOTE DU RÉDACTEUR

Ainsi que nous l'annoncions dans le dernier Cahier (cf. CFS 31, p. 309), le Comité de rédaction des Cahiers Ferdinand de Saussure a organisé le vendredi 26 mai 1978 une cérémonie pour commémorer le centenaire de la publication du Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes de F. de Saussure. Îl avait été prévu que Madame Françoise Bader, Messieurs Jerzy Kurylowicz, Georges Redard et Calvert Watkins prendraient la parole. Hélas, J. Kurylowicz s'est éteint à la fin de janvier 1978. Madame Cristina

Vallini a bien voulu accepter, non de le remplacer, mais de s'exprimer en tant que

quatrième orateur.

Le lecteur devrait trouver ici le texte des quatre contributions comme annoncé. Malheureusement, celui de Madame Bader, consacré aux présents à infixe nasal, trop étendu pour paraître ici, sera publié ailleurs. Nous informerons nos lecteurs de la

référence exacte dès qu'elle nous sera connue.

Par un heureux effet du hasard, on a retrouvé dans les papiers du disparu le projet de conférence que Jerzy Kurylowicz nous destinait. La publication de cette étude nous permet de rendre hommage à notre manière au grand maître que fut le comparatiste et linguiste de Cracovie.

Vu l'abondance des matières, nous avons renvoyé au prochain Cahier la suite de

la Bibliographie saussurienne et les comptes rendus.

J.-P. M

#### † JERZY KURYŁOWICZ

#### LECTURE DU «MÉMOIRE» EN 1978: UN COMMENTAIRE

Entre l'auteur du « Mémoire » et le Saussure des cours de linguistique générale, il y a un espace de 30 ans de travail intellectuel intense dont seuls certains points d'intérêt, p. ex. pour la doctrine sociologique de Durkheim, permettent de deviner les étapes. La thèse de doctorat mise à part, ses scripta minora, parfois de première importance, comme les articles sur l'intonation et l'accentuation lituaniennes, ou la note sur les sourdes aspirées (Recueil, p. 603), continuent de trahir des préoccupations historiques. C'est de cette époque intermédiaire que date la dualité de ses intérêts dont l'un, de caractère abstrait et général, concernant le langage, s'est trouvé en conflit avec son goût profond du concret et de l'individuel. C'est ce que le regretté Benveniste a appelé le drame interne de Saussure, l'impossibilité d'une concentration totale en vue d'un but unique (CFS 20, 1963).

Rien de cela chez le jeune étudiant qui, à l'âge de 21 ans, se fait auteur d'une synthèse dont les effets n'ont pas cessé d'influencer la linguistique indo-européenne jusqu'à nos jours. Tout récemment on s'est demandé si le « Mémoire » peut être considéré comme un ouvrage tout à fait original, s'il ne doit pas beaucoup aux prédécesseurs de Saussure. La question nous paraît oiseuse. Il est clair que sans soixante ans préalables de recherches, il n'y aurait pas eu de « Mémoire ». Mais ce qui importe, c'est que le « Mémoire » est plus que leur synthèse. Non seulement il contient des découvertes éclatantes, essentielles pour le progrès des recherches phonologiques et morphologiques de l'i.-e. C'est aussi la première publication représentant en linguistique un point de vue nouveau, lequel ne l'a emporté qu'après des décennies grâce au structuralisme moderne. Il s'agit du principe de hiérarchie remplaçant l'idée latente de symétrie ou d'harmonie qu'on était enclin à chercher

dans le système de la langue. Les éléments n'existent pas les uns à côté des autres, mais grâce aux autres. L'auteur du « Mémoire » le dit expressément en introduisant le « héros » de son livre, la voyelle fondamentale  $a_1$  (e), dont dépendent tous les autres vocalismes et dont il va raconter les avatars. C'est justement ce principe de hiérarchie qui nous fait aujourd'hui regarder l'opposition dite privative comme le rapport fondamental en morphologie aussi bien qu'en phonologie. A noter que lorsque de Saussure parle du système des voyelles, il n'a pas en vue leur système phonique, mais le système de morphèmes (complémentaires) représentés par les degrés apophoniques.

Il ne renie jamais ce qu'il doit à ses prédécesseurs. Il connaît le vol. 23 de KZ contenant les découvertes des représentants illustres de la nouvelle école linguistique. Il cite souvent Brugmann, Osthoff et déjà Sievers (p. ex. p. 265). Il serait superflu de récapituler ici encore une fois les idées qu'on s'est faites sur le vocalisme i.-e. avant de Saussure. Celui-ci part de son prédécesseur immédiat Brugmann « qui a transporté dans la langue-mère le principe de l'e européen et du phonème qui remplace parfois cet e, c.-à-d. o » (p. 67).

Il y a aussi un passage important du « Mémoire » (p. 3) dans lequel l'auteur, revenant sur son opinion publiée ailleurs (Recueil, p. 383-4), avoue « qu'après mûre réflexion » il accepte la doctrine de sonantes vocaliques préconisée par Brugmann. Beaucoup plus tard, en 1897, il l'a défendue contre J. Schmidt en rendant compte de son livre « Kritik der Sonantentheorie ». C'est là qu'il s'est servi d'un argument péremptoire, digne de la phonologie moderne, à savoir : l'existence d'une voyelle affaiblie autonome (c.-à-d. phonologique) dans  $e^r$  (au lieu de r) s'exclut une fois que les résultats de l'affaiblissement de er et de re sont identiques (tout comme p. ex. ceux de eud et ued).

La théorie de degré affaibli de Saussure est une synthèse des découvertes d'i.-e. r, l par Osthoff (puis Brugmann) et d'i.-e. n, m par Brugmann, et une mise en parallèle des sonantes vocaliques avec les voyelles i, u. Ses matériaux se basent souvent sur le travail étymologique de Curtius, de Fick et d'autres. Parfois il se limite à une remarque critique, rarement il risque un rapprochement étymologique personnel. Il faut noter que les étymologies dont disposait Saussure ont été souvent abandonnées plus tard par la grammaire comparée qui a renforcé peu à peu les rigueurs de la méthode étymologique. P. ex. aux pp. 53-62 ou 100-105, beaucoup d'étymologies sont à écarter, mais — insistons-y

sans qu'en souffrent les conclusions de Saussure. Il ne s'arrête pas non plus sur ce qu'il appelle « des escarmouches étymologiques ».

Les langues i.-e. auxquelles l'auteur fait appel sont surtout le v. ind., le grec, le latin et le germanique, en seconde ligne le « zend » et le balto-slave (surtout le lit.), tandis que le celtique n'est presque pas consulté, Saussure s'excusant par sa connaissance insuffisante de ce groupe i.-e. L'arménien est invoqué pour témoigner d'une ancienne différence entre  $\varrho$  (primitif) et o (apophonique < e).

A plusieurs égards l'avis de Saussure concernant certaines questions de phonétique i.-e. diffère de la doctrine néogrammairienne enseignée pendant le demi-siècle suivant, mais s'accorde avec les opinions prévalant à présent. Si de Saussure n'attribue pas à la langue-mère une série d'occlusives labiovélaires, cela tient peut-être simplement à ce qu'à cette époque on n'y a pas encore pensé. Aujourd'hui cette hypothèse, enseignée par Zupitza et acceptée par ses contemporains, est devenue obsolète. Pour ce qui est du degré long, Saussure a vu juste en le considérant comme limité à deux ou trois cas (surtout au nom. sing. p. 199 et à l'aoriste sigmatique). En réalité la propagation considérable de l'allongement morphologique en indo-iranien, en baltoslave, et même en germanique, suppose des développements particuliers dont on entrevoit l'origine dans la plupart des cas.

Le mérite principal de Saussure consiste surtout à rendre compte de la différence entre alternance phonétique (ou plutôt phonologique) et le caractère morpho (no ) logique de l'ablaut. Le lien intrinsèque primitif entre les deux phénomènes est encore évident dans le degré affaibli, mais il a disparu dans l'ablaut qualitatif  $(a_1 : a_2 = e : o)$ . En définissant l'alternance  $a_1$ : degré affaibli (ou zéro), Saussure parle du mouvement d'accent entre la « cellule » prédésinentielle (soit radicale soit suffixale), c.-à-d. entre deux morphèmes contigus. Cette définition, qui garde sa valeur jusqu'à présent, a été souvent rendue floue par ses successeurs qui remplaçaient l'accentuation du morphème par celle de la syllabe. Ce n'est que depuis peu qu'on retourne à la définition de Saussure: l'accent i.-e. frappe toujours un morphème déterminé et à l'intérieur de ce morphème une syllabe déterminée. Notons que de Saussure a plus tard reconnu que la mobilité entre les syllabes initiale et finale du mot, caractéristique surtout du balto-slave (p. ex. lit. dùkteres : dukterimis) était un phénomène de date postérieure, dû au déplacement régressif d'un accent médian.

La formule de Saussure, qui attribue le degré zéro, en tant que trait morphologique (ou morphème complémentaire) au caractère atone de la cellule prétonique, nous semble correcte à la condition qu'on ne parle de l'ablaut que dès le moment où phonétiquement le degré plein serait aussi possible. Plus tard Kretschmer a voulu élargir la formule de Saussure pour expliquer l'affaiblissement de la voyelle dans les syllabes posttoniques, p. ex. v. ind. áviḥ, hánuḥ, etc. Or dans ces cas on ne parlera plus d'un ablaut de la même espèce que le précédent, parce que l'affaiblissement y est indépendant de l'accent, cf. agnih, sūnih, ávayaḥ, hánavaḥ, mais d'un ablaut morphologique : le degré zéro ne dépend plus des désinences accentuées, mais de certaines désinences (dites faibles), qu'elles soient accentuées ou non. Il faudrait donc distinguer les stades suivants: alternance phonologique  $\rightarrow$  apophonie morphonologique  $\rightarrow$  apophonie morphonologique  $\rightarrow$  apophonie morphonologique  $\rightarrow$  apophonie morphonologique, cette dernière étant secondaire.

Quant à l'apophonie qualitative e/o, Saussure s'abstient de toute hypothèse sur l'alternance phonétique dont elle provient. L'époque préparée à entreprendre cette tâche était encore lointaine. La solution supposait le développement préalable de la doctrine phonologique, laquelle seule était en état de découvrir l'alternance phonologique sous-jacente et le mécanisme du passage de l'alternance à l'apophonie. Mais il faut ajouter que dans le cas présent, c'est la théorie des laryngales qui nous explique pourquoi l'i.-e. a connu l'apophonie e:o et non pas e:a. Il est donc compréhensible qu'à la p. 126 de Saussure se limite à l'observation que  $a_2$  (par opposition à  $a_1$ ) n'apparaît qu'à certaines places très déterminées (priorité de  $a_1$  par rapport à  $a_2$ ). Il constate avec raison, contre Brugmann (et ses épigones comme Hirt et Güntert), que l'accentuation n'y est pour rien. P. 203 il remarque qu'il serait erroné de croire que e est une étape entre o et zéro.

Le rapport entre o des langues européennes et a de l'indo-iranien, établi par Brugmann, n'était pas, comme le croyaient son auteur et Saussure — une loi *phonétique*. Cette méprise devait se répercuter sur l'image qu'on se faisait du vocalisme i.-e. L'o apophonique est en indo-ir. continué par  $\bar{a}$  (en syllabe ouverte de catégories morphologiques déterminées), p. ex.  $bh\bar{a}r\dot{a}$  :  $\varphi \circ \varphi \circ \zeta$ . L'o non-aphonique y est rendu par  $\check{a}$ , p. ex.  $p\acute{a}ti$ -:  $\pi \circ \sigma \iota \zeta$ . Il paraissait donc que dans l'o du grec et du latin se trouvaient confondues deux voyelles différentes de l'i.-e., o apophonique et  $\varrho$  non-apophonique. Mais l'arménien, qui semble offrir un double traitement de o, p. ex. otn « pied », mais akn « œil »  $(\pi \circ \delta -, \dot{o}\pi -)$ , akn

étant presque l'unique exemple sûr (cf. aussi de l'autre côté  $tasn:\delta \& \varkappa \alpha$ ), ne suffit pas pour étayer cette hypothèse. Le  $\varrho$  est un phonème fictif, malgré l'effort de Saussure pour lui créer une position parallèle à celle de A, donc  $\bar{a}:A=\bar{o}:\varrho$ . Il s'agit d'une entité dont l'existence n'a pas été admise par la grammaire comparée. Il y a eu toujours un seul o, l'o apophonique représentant le changement de e (dans des conditions déterminées) en cet o autonome et préexistant.

L'auteur du « Mémoire » a été le premier à apprécier l'apophonie comme un trait morpho(no)logique, conditionné d'abord et surtout par des facteurs morphologiques qui priment l'entourage phonétique. Il parle donc du rôle grammatical des différentes espèces de a. Les matériaux sont groupés d'après les suffixes qui entraînent le degré soit zéro soit o de la racine. C'est un procédé qui a prévalu plus tard dans les ouvrages de grammaire comparée. Et c'est pourquoi les essais postérieurs d'expliquer l'ablaut qualitatif comme un fait phonétique représentaient, au point de vue de la méthode, un pas en arrière.

C'est l'arrangement de ces matériaux en catégories morphologiques qui a inspiré à Saussure une idée capitale, mais révolutionnaire, comme l'a prouvé l'histoire postérieure de la linguistique i.-e. Il a interprété la proportion ei: i=eu: u=er: r=en: n, etc.  $=\bar{a}:$  eur.  $\check{a}$  (indoir. $\check{t}$ ), jouant à l'intérieur de catégories morphologiques identiques, comme l'affaiblissement d'une diphtongue e+i, u, sonante, en i, u, sonante vocalique, et il en a tiré la conclusion que  $\bar{a}$  (:  $\check{a}$ ) était à l'origine un groupe binaire équivalant e+A. L'élément A, continué par  $\check{a}$  en européen, par  $\check{t}$  en indo-ir., se trouverait donc au même rang que i, u ou sonante vocalique.

Aussi longtemps qu'il s'agit de  $\bar{a}$ , les rapports  $\bar{a}$  :  $\bar{i}$  de l'indo-ir. et  $\bar{a}$  :  $\bar{a}$  de l'européen peuvent passer pour réguliers. Mais si  $\bar{a}$  est décomposable en e+A, que faire du degré zéro de  $\bar{e}$ , continué en gr. par e ( $\tau(\vartheta\eta\mu\iota:\vartheta\varepsilon\tau\zeta)$ ? Une fois qu'on admet  $\bar{a}=e+A$ , on serait obligé, en se fiant au grec, de poser  $\bar{e}=e+e$ , ce qui fait « l'effet d'un contresens », dit Saussure (p. 133). Il ressort de là que la voyelle de la forme affaiblie de racines en voyelle longue a dû différer de ce qu'on appelle e européen. De l'autre côté, l'auteur du «Mémoire» considère la longue  $\bar{o}$  (originelle) comme contractée de  $e+\varrho$ , c.-à-d. le rapport gr.  $\delta(\delta\omega\mu\iota:\delta\tau\zeta)$  comme régulier et hérité (p. 127). Au point de vue historique de Saussure se trouve à mi-chemin entre la position prise par Brugmann, selon qui  $\vartheta\varepsilon\tau\zeta$  et  $\delta\sigma\tau\zeta$  seraient des innovations bâties sur les degrés

pleins correspondants  $(\eta, \omega)$ , et l'opinion des laryngalistes récents comme p. ex. Beekes. Mais p. 168 sq. l'auteur du « Mémoire » incline à accepter, avec une restriction, l'avis de Brugmann.

Remarquons que c'est dans le même chapitre (V, § 11) du « Mémoire » qu'on observe des tensions et des incertitudes. Ainsi aux racines comme ed « manger », sed « s'asseoir », (s)teg « couvrir », Saussure attribue un vocalisme long originel (p. 157 sq.). On se refusera aussi de regarder v. ind.  $v\acute{a}ste$  « se vêtir » comme une continuation du degré réduit, par rapport à  $v\ddot{a}sas$ — avec degré normal  $\bar{a}$  (p. 161). A la p. 135 l'auteur est amené à la conclusion qu'il est « quasi impossible de tirer une limite fixe entre l' $\bar{a}$  et l' $\bar{e}$  européens ». Mais il est vrai que dans plusieurs cas l'échange de  $\bar{e}$  et  $\bar{a}$  reste énigmatique encore à présent.

Le A représenté par la voyelle brève a (sl. o) dans tout le domaine européen apparaît en indo-ir. tantôt comme a (ájati : ἄγω), tantôt comme  $\check{i}$  (sthitá-: στατός). «On est donc amené — dit l'auteur du « Mémoire » — à conclure à la diversité, sinon tout à fait originelle. du moins proethnique du phonème A et de la voyelle qui a donné l'i indo-ir. » (p. 167, cf. p. 134). Et il ajoute qu'il s'agit d'une « espèce de e muet, provenant de l'altération des phonèmes A et o ». Cette altération aurait été générale à la fin des racines. Ainsi s'expliquerait la différence entre ájati et sthitá- en face de ἄγω et στατός. L'auteur se sent ainsi obligé de recourir au facteur morphologique. C'est une conséquence du manque de définition explicite et claire de A. Dans le diagramme de la p. 127 A se range avec les voyelles i, u et les sonantes. On attend donc que dans la combinaison voyelle fondamentale + A le A soit asyllabique et qu'il devienne syllabique après la chute de la voyelle fondamentale. En somme il s'agirait d'un élément asyllabique (sonante ou même consonne), la différence entre sthitá- et ájati (en face de l'a uniforme de l'européen) n'étant qu'une continuation du contraste entre A syllabique et A asyllabique disparu. C'est l'image opalescente de A qui a fait hésiter de Saussure. S'il avait admis l'influence de A sur le timbre d'une voyelle fondamentale suivante, il aurait pu transcrire la voyelle initiale de  $\acute{a}jati/\check{\alpha}\gamma\omega$  par  $Ae > \check{a}$ . Le parallélisme avec ar(syllabe longue): ra (syllabe brève) aurait été maintenu ( $\bar{a}: \check{a}$ ).

Plus bas (p. 240), de Saussure reconnaît le caractère non-vocalique de A des racines set. La disparition devant voyelle a créé au degré zéro un hiatus, cf.  $TR-\delta$  (avec R syllabique + o -) <  $TeR\vartheta$  en face de  $TR-\delta$  affaibli de TeR. Il est intéressant de constater que l'auteur

du «Mémoire» était proche de la solution lorsqu'en parlant de composés comme  $dv\bar{\imath}p\acute{a}$ —,  $an\bar{u}p\acute{a}$ — il remarquait que l'a initial de ap « s'est fondu » avec l'i ou l'u précédent, ce que n'eût pas fait e. On a en effet \*dui— + degré zéro de  $Aep\acute{o}$ —, c.-à-d.  $i+A>\bar{\imath}$ . Et il n'aurait pas été nécessaire de regarder les racines du type \*aidh, \*aug, \* $an\bar{g}h$ , \*arg comme hystérogènes et incapables de former le degré affaibli (pp. 169, 172; mais v. 259, 262).

Il faut ajouter que les successeurs de Saussure ont tâché de rendre compte de la différence entre a et  $\mathfrak d$  en l'attribuant à l'accent — possibilité anticipée et en même temps réfutée par l'auteur du « Mémoire ». La vérité, c'est que la coïncidence européenne de Ae avec  $\mathfrak d$  (c.-à-d. A vocalique) a donné naissance au phonème européen a. En indo-ir. les vocalismes de Ae et  $\mathfrak d$  sont restés distincts et leur changement en a et i respectivement, n'a pas enrichi le système vocalique hérité. Il est possible qu'avant le passage de e o à a l'indo-ir. a connu le vocalisme a uniquement à titre de variante phonétique de la voyelle fondamentale (dans le voisinage direct de A).

Si dans certains cas l'indo-ir. offre l'apophonie  $\bar{a}$ :  $\check{a}$  au lieu de  $\bar{a}$ :  $\check{i}$  attendu, on a peine à suivre l'avis de Saussure qu'il s'agit là d'une « dégradation », identique à l'affaiblissement de  $\bar{a}$  en  $\check{a}$  en européen. Dans les formes à vocalisme bref  $kr\bar{a}mati$ :  $kr\acute{a}mate$  ou  $sv\acute{a}date$ :  $sv\acute{a}dati$ , il croit retrouver des anciens aoristes à vocalisme radical réduit. Il y a là un problème intéressant qui fait penser à un renouvellement sporadique du rapport entre le degré plein et l'état affaibli. Etant donné que le guṇa de i, u, a (en syllabe ouverte) était a+i (>e), a+u (>o), a+a ( $>\bar{a}$ ), on a pu bâtir, sur le modèle de sécate : ásicat, rócate : árucat, aussi (p. 162)  $kr\acute{a}mati$ : \* $kram\acute{a}te$  (type  $tud\acute{a}ti$ ) ou  $sv\acute{a}date$ : \* $svad\acute{a}ti$ , avec le recul d'accent connu (comme dans  $g\acute{a}cchati$ ). Il s'agirait en somme d'une innovation apophonique qui n'a pas réussi à s'imposer aux racines du type  $s\acute{a}s$  ou sãdh, mais qui est courante à l'aoriste redoublé (ásisvadat, etc.).

Suit la partie principale du système apophonique plaidé par l'auteur, un aperçu des changements du vocalisme dans la flexion et dans la dérivation. C'est la partie qui justifie le titre de l'ouvrage (« système primitif des voyelles »). Le classement de formes motivées caractérisées par les différents degrés vocaliques met en relief *la profondeur* de la parenté des langues i.-e. La parenté est établie par l'identité des procédés morphologiques plutôt que par l'identité des racines. Il s'agit d'un point de

vue morphonologique, négligé pendant le demi-siècle suivant, mais consacré à présent. Les comparatistes qui tâchaient d'expliquer le degré o par l'accentuation ou par l'entourage phonétique, étaient en réalité à la recherche d'une alternance phonétique et non pas de l'ablaut, qui est morpho(no)logique.

Une nouveauté importante qu'offre ce paragraphe, concerne la définition de la place de l'accent. A la différence de l'usage pratiqué parfois jusqu'à présent, il n'est pas correct — lorsqu'il s'agit de l'accentuation i.-e. ou védique — de parler d'accent initial, final, de la pénultième, etc. L'accent frappe une syllabe donnée à l'intérieur d'un morphème donné. Ainsi p. ex. dans les bahuvrīhi il frappe le  $1^{\rm er}$  membre sur la syllabe accentuée du simple. Dans les formes faibles du verbe il frappe la première syllabe d'une désinence dissyllabique. C'est aussi à Saussure qu'on doit la notion de l'accent « columnal », dont il s'est servi dans les recherches sur les paradigmes nominaux du lituanien. Trente ans après le « Mémoire », Wackernagel a publié une explication manquée de l'accent des dérivés v. ind. en —mant/vant— et des bahuvrīhi à  $1^{\rm er}$  membre radical ou en -i—,  $\acute{u}$ —, -i— (« Akzentstudien », 1909). Or dans tous ces dérivés il s'agit simplement de la conservation de l'ancienne colonne accentuelle du mot-base.

L'alternance d'accent propre aux thèmes oxytons est parallèle à l'alternance que présentent les noms radicaux. Tandis que dans les thèmes oxytons cette alternance entraı̂ne des changements concomitants du vocalisme suffixal, celui de leur racine reste uniforme dans tout le paradigme (cf. l'ā de  $d\bar{a}tr$ – ou l'o de  $\delta o \tau \acute{\eta} \rho$ . Une exception comme  $p\acute{a}nth\bar{a}h/path\acute{a}h$  (suffixe  $-\bar{a}$ –) date d'une époque lointaine où le jeu de l'accent était soumis à une règle différente.

Le parallélisme entre les thèmes radicaux et les oxytons, établi par de Saussure, a servi — bien que beaucoup plus tard — à rendre compte d'une particularité des thèmes à suffixes consonantiques, surtout en -es—. On sait que, abstraction faite de quelques archaïsmes figés (gén. véd.  $us\acute{a}h$  <  $*us-a-\acute{a}h$ , ou instr.  $bis\acute{a}$  <  $*bhiy-\acute{a}s$ —), ces thèmes ont généralisé, aux cas faibles et «moyens», le degré plein  $-\acute{e}s$ — (ind.— $\acute{a}sah$ , — $\acute{a}si$ : gr. — $\acute{e}o\varsigma$ , — $\acute{e}i$ , etc.). Or c'est dans les noms-racines légers en consonne (-eT) qu'il faut chercher le modèle de cette simplification, que l'on découvre la source de la conservation de e. En effet e, phonétique au moins dans les cas «moyens» comme \* $pedbh\acute{i}s$  etc. (cf. \* $sett\acute{o}s$ , \* $pekt\acute{o}s$ , \* $spekt\acute{o}s$ ) a pénétré, dès l'époque prélittéraire, dans

toutes les formes faibles du paradigme. Les thèmes en -et—, à l'exception de \*nep—ot—nep—t—, se sont trouvés dans une situation analogue. Cette solution est anticipée par de Saussure (p. 201), qui compare la conservation de e de -esos (au lieu de \*-sos) avec celle de la voyelle radicale d'ind. padáh, lat. pedis.

Dans la flexion athématique il faut selon Saussure distinguer entre le type fort et le type faible. Les deux sont représentés dans la déclinaison; le verbe ne connaît que la flexion forte. Elle est caractérisée par le jeu des degrés vocaliques de la cellule prédésinentielle, lequel dépend uniquement de l'accent. Qu'il s'agisse du nom ou du verbe, il y a des désinences syllabiques qui attirent l'accent reposant à l'origine sur la cellule prédésinentielle; du même coup celle-ci perd la voyelle fondamentale e.

On se demande si toutes les désinences syllabiques attirent l'accent. C'est justement l'avis de Saussure qui tâche d'écarter les exceptions apparentes, p. ex. les désinences verbales -mi, -si, -ti, -tu. Il faut accéder à son premier argument, à savoir que l'addition de i, u des désinences dites primaires, ou de l'u de l'impératif, a pu être postérieure à l'établissement de la flexion forte. Le second argument, concernant l'incapacité de i u brefs de porter l'accent, n'est pas décisif. Quant au premier argument, rappelons que cinq ans après le «Mémoire» Thurneysen a repris avec succès l'idée que les désinences dites primaires étaient en réalité secondaires. Quant à l'incapacité de i u de porter l'accent, Wackernagel y croyait encore dans ses «Akzentstudien» pour expliquer l'ancienne oxytonèse marginale des cas moyens des thèmes oxytons en -i, -v, -v, -v, -v, -v.

Il est facile d'illustrer la flexion forte par les noms ou les verbes radicaux ou par les types flexionnels v. ind.  $yun\acute{a}kti$ ,  $krn\acute{o}ti$ ,  $d\acute{a}t\acute{a}$ ,  $brahm\acute{a}$ , etc. De son côté la flexion faible est représentée surtout par les noms oxytons en  $-\acute{i}$ — et  $-\acute{u}$ —. Au point de vue descriptif le degré apophonique du suffixe est en fonction de l'initiale, vocalique ou consonantique, de la désinence. Ainsi, dans les thèmes en  $-\acute{i}$ —, on a  $\acute{i}$  devant les désinences -s, -m, -ns, -bhis, -su, mais ei ou oi devant -es ou -os du génitif, -ei du datif, -es du pluriel, et devant zéro du vocatif. On se trouve donc souvent en face d'un renversement du rapport attesté dans la flexion forte: degré zéro du suffixe aux formes casuelles correspondant aux cas forts de la flexion forte (nom. acc. sing.), degré e/o aux cas faibles (gén. dat. sing.).

A l'acc. pl. de la flexion forte, il y a une différence entre les traitements v. ind. et grec. S'appuyant sur le témoignage indien, de Saussure défend le caractère faible (oxytonèse) de cette forme casuelle contre les données du grec et contre Brugmann. Il semble qu'au vu de l'apport important du balto-slave, on serait à présent enclin à donner raison à Brugmann.

Les thèmes aussi bien oxytons que barytons, ont une double forme de thème, dépendant de l'accentuation (= du caractère fort ou faible de la forme casuelle), p. ex. v. ind.  $uk \circ an : uk \circ n - (ou uk \circ a -)$ . Un exemple extrême de la différence des deux thèmes est celui des noms hétéroclites comme asth(i) : asthan -. Nous nous trouvons ici — selon l'observation juste de Saussure — devant un entrecroisement de la flexion avec la formation des mots.

L'auteur du « Mémoire » passe sous silence le problème de la relation historique entre les deux types de flexion nominale. On en entrevoit aujourd'hui la solution: alternance primitive entre accent radical et accent suffixal dans la flexion faible, entre accent suffixal et désinentiel dans la flexion forte, les cas moyens étant les seuls à porter toujours l'accentuation primitive de la désinence. Mais il est vrai qu'on n'est pas encore arrivé à des résultats définitifs. C'est à Saussure que revient le mérite d'avoir établi, de manière précise, la différence morphologique entre les deux types tels qu'ils sont attestés dans les langues historiques. Et c'est justement l'apparente absence de l'influence de l'accent sur le degré vocalique du suffixe qui semble fournir la clef de l'explication de la flexion faible.

La nature de la flexion faible lui échappe, lorsqu'il s'efforce d'expliquer le rapport v. ind.  $d\acute{a}ru:dr\acute{o}h$ ,  $dr\acute{a}ve$ . Il veut « trouver le moyen de réunir \* $d\acute{o}ru$ - et \* $dr\acute{e}u$ - dans un seul type primitif sans avoir recours à d'autres modifications que celles qu'entraîne la flexion du mot ». A son avis il n'est pas permis de partir d'un thème baryton \* $d\acute{o}ru$  ou \* $g\acute{e}nu$  (p. 45), « parce que le ton qui frappe la racine ne passe jamais sur le suffixe ». On voit donc que l'alternance d'accent que suppose la flexion « faible » (racine : suffixe) lui a échappé aussi dans le cas présent. Admettre le passage \* $dor\acute{u}$  à \* $d\acute{o}ru$ , à cause de l'incapacité de -u de porter l'accent — comme le fait Saussure — n'est pas permis. La différence entre  $p\acute{a}\acute{s}u/pa\acute{s}v\acute{a}h$  et  $d\acute{a}ru/dr\acute{o}h$  se ramène, en accord avec Benveniste (« Origines » p. 55) à \* $pe\acute{k}u$ - (racine + flexion forte): \*der-eu- (thème à suffixe + flexion faible).

En passant à la formation des mots (dérivation primaire), de Saussure relève un fait fondamental dont il n'a pourtant pas tiré les conséquences qui n'apparaissent qu'aujourd'hui. Les suffixes primaires -o-, -to-, -no-, -mo-, -ro- peuvent être accompagnés soit du degré o, soit du degré affaibli de la racine. L'auteur remarque: « La plus grande partie de la série [à vocalisme radical o] paraît avoir été composée aussi de thèmes oxytons; cependant la règle n'apparaît pas d'une manière nette » (p. 214).

Or la différenciation du vocalisme radical des dérivés mentionnés ici a sa source dans les noms-racines déverbatifs où l'apophonie o/zéro existait à l'intérieur du paradigme. L'histoire ultérieure de ces noms consistait en une simplification, le degré zéro ou le degré o étant généralisé dans tout le paradigme. D'où finalement l'indépendance du vocalisme radical par rapport à l'accent. Le fait important, c'est qu'à la différence du paradigme verbal, caractérisé par l'apophonie e/zéro, celui du nom radical déverbatif comportait o/zéro, ce qui prouve que les dérivés thématiques primaires étaient bâtis sur les noms radicaux déverbatifs.

Une bipartition différente a lieu dans les dérivés primaires à suffixes contenant e + sonante ou s: -en- et -on-, -men- et -mon-, -ter- et -tor, -es- et -os-, etc. Elle concerne le vocalisme du suffixe et représente une opposition suffixale o: e en face de l'opposition radicale o: zéro des dérivés à suffixe -o-, -to- ...

La différenciation accentuelle de formes étroitement apparentées, le jeu de l'apophonie, laquelle sans suivre toujours l'accent en a été dans la plupart des cas indépendante, voilà les problèmes importants dont le « Mémoire » prépare la solution en ordonnant les faits pertinents.

Quant au verbe, l'état des choses y est plus simple. Les verbes radicaux, le parfait, l'optatif athématique, les deux classes à infixe nasal, partagent les traits caractéristiques de la flexion forte nominale. Une opposition entre thèmes barytons et oxytons n'y existe que pour les verbes en e/o et ie/io. Tandis que dans les verbes en -e/o- la différence d'accentuation est régulièrement accompagnée d'apophonie radicale (bhárati: tudáti), les barytons en -ie/io- exigent en règle le degré affaibli de la racine, p. ex. yúdhyati. La raison de cette différence entre les deux classes semble avoir échappé à de Saussure. Dans les verbes en -ie/io- le suffixe contenait une initiale asyllabique (y) qui entraînait une syllabe radicale fermée et la neutralisation des degrés plein et faible dans certaines racines légères en consonne, p. ex. pácyate: pacyáte,

 $p\acute{a}\acute{s}yati: spa\acute{s}y\acute{a}te$ . C'est ainsi que s'est constituée une opposition de pur accent entre les types oxyton (médiopassif) et baryton (intransitif), tout comme dans v. ind.  $d\acute{a}tar-: d\bar{a}t\acute{a}r-$ .

En achevant ce chapitre l'auteur formule sa thèse principale: le degré affaibli des voyelles prétoniques est régulier, mais devant un suffixe accentué la racine est soit au degré affaibli soit au degré o. Aucun autre degré affaibli n'est causé par accent. Ainsi p. ex. les i u de -is, -im, -us, -um peuvent être accentués ou bien posttoniques — dans la mesure où il s'agit de l'accentuation historique.

Bien que la théorie de sonantes longues soit intimement liée au commencement de l'ouvrage, l'auteur n'en fait l'exposition impressionnante que dans le chapitre final. Il n'est pas douteux que le jeune savant l'a considérée comme l'apport le plus important à la grammaire comparée.

Tout comme le g de yunákti,  $\check{i}$  fait partie intégrante de la racine et est identique à l' $\check{i}$  de  $sthit\acute{a}$ —,  $p\bar{\imath}t\acute{a}$ —. Mais il y a — ajoute Saussure — une différence entre leurs statuts respectifs puisque l'i de  $sthit\acute{a}$ — représente une réduction de  $\check{a}$  ( $sth\check{a}$ ) tandis que dans  $p\acute{a}ri$ — il est autonome (à l'état « autophtongue »). Mais en réalité il s'agit d'une identité de toutes pièces. Partant d'une « base » \* $pel\bar{e}$ , qui prend la forme tantôt de  $p\acute{e}l\eth$ , tantôt de  $pl\acute{e}$ , Hirt a démontré que le  $\eth$  de  $p\acute{e}l\eth$  n'était qu'un affaiblissement de  $\bar{e}$  de  $pl\acute{e}$ . C'était l'unique lacune à combler pour obtenir un tableau complet du système apophonique des racines set  $(ud\bar{a}tt\bar{a}s)$  que l'on doit à de Saussure.

Pour ce qui est de l'alternance du type p'elə/pl'e, on trouve dans le « Mémoire » une remarque (p. 252) qui garde sa valeur jusqu'à présent. L'existence, côte à côte, de racines  $ud\~att\~as$  et de racines en  $-\~a$  peut

être organique, les deux types ayant pour base la même forme radicale (comme p. ex.  $pelə/pl\acute{e}=\mathrm{ind.}pari-/pr\ddot{a}$ ). Il est aussi vrai — dit Saussure — que parfois la voyelle longue « est un élargissement » (p. ex.  $men:mn-\ddot{e}-$ ). Mais il ne faut pas, contre Brugmann, regarder toutes les formes en question comme des dérivés munis d'une voyelle longue exempte de l'affaiblissement. Tout de même, la notion de « Schwebeablaut » n'est pas définitivement précisée dans le « Mémoire ». P. ex. des cas comme  $\mathring{a}\acute{e}\xi\omega: a\breve{o}\xi\omega$  (augeo) sont expliqués par la prothèse (p. 263).

Un corollaire morphologique important qui découle de l'analyse de Saussure, c'est l'existence de racines en sonante + u, cf. vanóti, sanóti, vinóti, ce dernier apparenté à gr.  $si\lambda \omega$ , lat. volvo, got. walwjan. Il faut donc poser des racines \*uenu, \*senu, \*uelu avec u déterminatif (et non pas suffixal), parallèles aux racines nominales du type \*peku, \*medhu, bien que, tout comme  $-n\bar{a}$ —, la syllabe -neu— ait été plus tard employée comme simple suffixe. Du reste, entre les racines  $ud\bar{a}tt\bar{a}s$  et  $anud\bar{a}tt\bar{a}s$  il n'y a pas non plus de délimitation rigide, Saussure admettant (p. 243) que « la racine  $ud\bar{a}tt\bar{a}$  peut n'être qu'un élargissement, entre beaucoup d'autres, de la racine  $anud\bar{a}tt\bar{a}s$ .

L'analyse de la Ve (VIIIe) classe verbale de l'indien nous fait donc écarter la définition traditionnelle, purement phonétique, de la racine i.-e. Si dans les racines en i u (ou sonante) + consonne, la consonne finale est souvent un déterminatif, on ne saurait refuser le titre de racine i.-e. à\*uelu, même dans le cas où il y aurait des formes apparentées sans u, tout comme l'existence de \*ieu, \*uer, à côté de \*ieug,\*uert, n'empêche pas ces derniers de se ranger parmi les racines, g et t étant des déterminatifs et non pas des suffixes. En même temps s'éclaire le statut des « diphtongues » longues, comme \*pōi « boire » ou \*gāu (dans gaudeo,  $\eta\eta\vartheta \dot{\epsilon}\omega$ ), où  $\dot{i}$  u sont des déterminatifs.

L'auteur signale la nécessité de recherches futures sur la disparition et l'extension de  $\check{i}$  devant les différents suffixes consonantiques. Il reconnaît A dans le second membre de composés en  $-v\acute{a}ni$ — et  $-s\acute{a}ni$ —, dont il a cherché plus tard (en 1909) le pendant latin dans les composés latins du type agri-cola. Le gén. en -ah etc. prouve que  $-v\acute{a}ni$ — ne sont pas des thèmes en -i—, le A étant régulièrement expulsé devant voyelle.

Devant désinence ou suffixe consonantique le degré affaibli des racines udāttās résulte de l'élimination de l'e de la cellule prédésinentielle

ou présuffixale, p. ex.  $p\acute{a}vi$ - $tum: p\bar{u}$ - $t\acute{a}$ -, où  $\bar{u}$  « contient le vi (c.-à-d. uA) de pavi-, rien de moins, rien de plus ». C'est ainsi que Saussure arrive à l'idée de  $sonantes\ longues$ . On aura donc rA (=  $\bar{t}$ ) dans  $p\bar{u}r$ - $t\acute{a}$ - en face de  $p\acute{a}r\bar{\iota}$ -tum, nA (=  $\bar{n}$ ) dans  $kh\bar{a}t\acute{a}$ - en face de  $kh\acute{a}ni$ -tum, nA (=  $\bar{n}$ ) en face de  $v\acute{a}mi$ -tum. Si le choix de la teinte i ou u d'ind.  $\bar{\iota}r$ ,  $\bar{u}r$  (représentant  $\bar{t}$ ) n'a pas été éclairé, il faut remarquer qu'il n'est pas encore aujourd'hui expliqué dans tous les détails.

Une brève revue de catégories morphologiques continuant le degré affaibli  $\bar{\imath}$ ,  $\bar{u}$  ou sonante longue, complète dans une certaine mesure le tableau de l'apophonie dressé au chap. V pour les racines *anudāttās*.

L'auteur vérifie sa théorie en comparant les affaiblissements de  $ei\bar{\rho}$ ,  $eu\bar{\rho}$ ,  $ev\bar{\rho}$  avec ceux de  $i\bar{a}$ ,  $u\bar{a}$ ,  $r\bar{a}$ . Dans un nombre restreint de correspondances sûres, on observe en effet le passage  $i\bar{a}>\bar{i}$ ,  $u\bar{a}>\bar{u}$ ,  $r\bar{a}>\bar{r}$ , p. ex.  $\dot{s}y\bar{a}$  « congeler » :  $\dot{s}\bar{i}$ - $n\dot{a}$ -,  $\dot{s}\bar{i}$ - $t\dot{a}$ -;  $v\bar{a}$  « tisser » :  $\bar{u}$ -ti-;  $\dot{s}r\bar{a}$  « cuire, mélanger » :  $\dot{s}ir$ - $t\dot{a}$ -; optatif  $-y\bar{a}t$ :  $-it\dot{a}$ ;  $dr\dot{a}gh\bar{i}yas$ - :  $d\bar{i}rgh\dot{a}$ -. Bien que rares, ces exemples suffisent si l'on se souvient que le samprasāraņa (ya:i,va:u,ra:r) était un procédé tombé en désuétude à l'époque historique.

Le pendant antévocalique des sonantes longues est en ind. -uv, -ir, ou -ur, -an, -an, p. ex.  $suváti: s\bar{u}t\acute{a}$ ,  $gir\acute{a}ti: g\bar{\imath}rn\acute{a}$ ,  $jur\acute{a}ti: j\bar{\imath}rn\acute{a}$ ,  $*san\acute{a}: s\bar{a}t\acute{a}$ . L'auteur explique  $tir\acute{a}ti$  par  $*t_r$ - $\acute{a}ti$  lequel, passant à  $*trr\acute{a}ti$ , aboutit à la forme historique. On préférera à présent, dans l'esprit de la théorie de Saussure, poser  $*t_r$ A $\acute{a}ti$ , avec r régulier devant l'élément asyllabique A, puis (après la chute de A)  $*t_r$ a $\acute{a}ti$  avec r antévocalique.

La preuve que les changements phonétiques révélés par l'analyse de l'indien, se sont accomplis dès l'époque i.-e., est fournie par les formes européennes à degré affaibli  $\tilde{\imath}$ ,  $\tilde{\imath}$ , p. ex. lat.  $f\bar{\imath}$  mus ou  $p\bar{\imath}$  rus (ind.  $dh\bar{\imath}-m\acute{\alpha}-$ ,  $p\bar{\imath}-t\acute{\alpha}-$ ). Dans la série des liquides,  $\bar{\imath}$  et  $\bar{l}$  (longs) sont rendus en lit. par ir, il, p. ex. girtas «loué», pilnas, vilna=v. ind.  $p\bar{\imath}$  rn $\acute{\alpha}-$ ,  $\acute{\imath}$  rn $\bar{\imath}-$ ; v. sl.  $r\check{\imath}$ ,  $l\check{\imath}$ , p. ex.  $zr\check{\imath}$  no,  $pl\check{\imath}$  n $\check{\imath}$ ,  $vl\check{\imath}$  na; germ. ur, ul: got.  $ka\acute{u}$  rn, fulls, wulla. Remarquons que pour ce qui est du balto-slave, de Saussure ne tient pas encore compte de l'intonation rude, l'argument le plus fort en faveur d'une ancienne liquide longue. Il ne le fait que seize ans après, en suivant Fortunatov (Recueil, p. 496 sq.). A part cela, le balto-sl. et le germ. ne font pas de différence phonique entre les liquides longues et brèves. Sont douteux les rapprochements directs entre lit.  $\check{z}$  arn $\grave{\alpha}$  « boyau » et gr.  $\chi \circ \rho \delta \acute{\eta}$  (différence de suffixe) ou lit.  $sprag\grave{u}$ : v. ind.  $sph\check{u}$  rjati, le

correspondant lituanien exact étant spùrgas. De la même façon lit.  $b\acute{e}r \check{z}as$  et v. sl.  $br\check{e}za$ , et de l'autre côté, v. ind.  $bh\bar{u}rja$ – représentent des degrés vocaliques différents.

En grec les liquides longues sont illustrées par βρωτός ( $g\bar{\imath}r-na-$ ), στρωτός ( $st\bar{\imath}r-na-$ ), auxquels on peut ajouter βλω-σχω, tandis que les exemples à vocalisme ορ, ολ prêtent à discussion. D'un côté ils peuvent représenter un traitement dialectal de liquides brèves, d'autre part (ainsi χόρση par rapport à  $ś\bar{\imath}rṣan-$ ) le degré o d'une racine set. Gr. δργή et δρθός contiennent soit une liquide brève soit le degré o d'une racine aniț. En revanche on est ici surpris de l'absence d'exemples du type γνητός,  $τλ\bar{α}τός$ . — En lat.  $gr\bar{a}tus$ ,  $gr\bar{a}num$ ,  $str\bar{a}tus$ ,  $(t)l\bar{a}tus$  et, d'autre part, armus (<\*aramos), \*calvus (<\*calavos) illustrent les deux traitements de liquides longues :  $r\bar{a}$  et ar(a),  $l\bar{a}$  et al(a), dont la motivation fait encore aujourd'hui difficulté.

Devant voyelle les représentants grecs sont — selon de Saussure — -or, ol, ainsi τορεῖν, μολεῖν (βλώσκω), πορεῖν (—πρωτος), βορά (βρωτός). Ici encore les types ἐ-γεν-όμην (γνητός) et ἔκαμον (κμᾶτός) ne sont pas mentionnés, mais on trouve ἔβαλον (βλητός) — avec une remarque subséquente (p. 250 n. 2): «il est vrai de dire que l'α de βαλεῖν semble plutôt emprunté au présent βάλλω». En lat. des exemples comme parentes ou caries s'accordent avec le timbre de grānum ou lātus, mais ne prouvent point le caractère set des racines respectives; tandis que vorare, volare peuvent être dénominatifs et, tout comme molo, mola, contenir le degré radical o, cf. lit. malù, germ. malan.

En balto-sl. et en germ. le traitement des liquides longues antévocaliques ne diffère pas de leur traitement devant consonne. Certains exemples avec lit. et germ. ar, sl. or sont à écarter, surtout lit.  $m\tilde{a}r\dot{e}s$ , sl. morje, got. marei=v. ind.  $m\tilde{i}ra-(?)$ . Une différence du degré vocalique existe entre sl. gora « montagne » et v. ind. giri-, de même entre got. filu et v. ind. puri-.

Chose curieuse, les reflets  $r\bar{e}$ ,  $r\bar{a}$ ,  $l\bar{e}$ ,  $l\bar{a}$  sont mentionnés par de Saussure à part, ensemble avec les continuations de  $n\bar{e}$ ,  $n\bar{a}$ ,  $m\bar{e}$ ,  $m\bar{a}$  (p. 254). On se demande si c'est en relation avec ce qu'il soutient p. 135 (manque de différence entre  $\bar{e}$  et  $\bar{a}$  en européen) ou bien avec l'absence apparente en gr. de racines  $-n\bar{o}$ ,  $-m\bar{o}$  (-ono-, -omo-).

En tout cas la « métathèse », comme l'appelle Saussure, a lieu aussi dans les racines  $ud\bar{a}tt\bar{a}s$  en nasale (+a), et le lat. correspond par  $-n\bar{a}$ 

 $(n\bar{a}tus)$  au gr.  $-\nu\eta$  (de  $-\gamma\nu\eta\tau\delta\varsigma$ ), tout comme il correspond par  $-r\bar{a}$  ( $str\bar{a}tus$ ) au gr.  $-\rho\omega$  ( $\sigma\tau\rho\omega\tau\delta\varsigma$ ).

Dans les langues du Nord on trouve en général les mêmes sons que pour les sonantes brèves (devant consonne et devant voyelle); devant consonne les groupes in, im, un, um (e, o) du balto-sl. portent l'intonation rude.

Abstraction faite d'explication phonétique, de Saussure pose à juste titre  $(g)n\bar{a}tus: -\gamma \nu \eta \tau \delta \zeta = s \check{a}tus: \dot{\varepsilon} \tau \delta \zeta$ . Il aurait pu ajouter, ce qu'il ne fait pas,  $str \bar{a}tus: \sigma \tau \rho \omega \tau \delta \zeta = d \check{a}tus: \delta \sigma \tau \delta \zeta$ .

Devant voyelle le gr. a  $-\alpha \nu$ ,  $-\alpha \mu$  (cf. ξθανον, ἔκαμον), mais de Saussure n'y ajoute ni  $-\epsilon \nu$  de ἐγενόμην ni, d'autre part, le  $-\epsilon \rho$ ,  $-\epsilon \lambda$ , de τορεῖν, μολεῖν. Si le latin avait été plus conservateur, il nous aurait fourni des exemples du degré faible antévocalique -an, -am parallèles à -ar, -al de palma (<\*palamā); cf. v. irl. gainithir avec -an— correspondant à  $-\epsilon \nu$ — de gr. ἐ $-\gamma \epsilon \nu$ — $-\epsilon \mu \gamma \nu$ .

Mais l'auteur du « Mémoire » a raison d'envisager la possibilité que les groupes antévocaliques -ar—, germ. -ur—, balto-sl. -ir—, -ur—, etc. ne sont pas propres uniquement aux racines seț. Ainsi la racine verbale aniț tan ou la racine nominale sem « un » forment des dérivés v. ind.  $tan\acute{u}$ —, gr.  $\tau\alpha\nu\nu$ —, v. h. a. dunni, et v. ind. sama—, gr.  $\mathring{a}\mu\acute{o}\varsigma$ , got. sums, dont le vocalisme radical est né « du désir d'éviter un groupe initial » (p. 257). En fait on a affaire à un remplacement de tn—, sm— initiaux (qui sont aussi attestés, v. irl.  $tn\acute{u}th$ , v. ind. smat) par tan—, sum— antévocaliques sur le modèle de racines seț, modèle devenu efficace après la coïncidence des degrés pleins antévocaliques des racines seț et aniț.

Le traitement grec et latin  $\sigma\tau\rho\omega\tau\delta\zeta=str\bar{a}tus$ , appelé « métathèse », est différent des racines en  $-r\bar{a}$ ,  $-n\bar{a}$ ,  $-m\bar{a}$  de l'indien, lesquelles gardent l' $\bar{a}$  (long) dans les formes faibles:  $tr\bar{a}t\acute{a}$ –,  $sn\bar{a}t\acute{a}$ –,  $dhm\bar{a}t\acute{a}$ –, et ainsi de suite. La théorie de la métathèse, qui vaut pour les langues classiques ne saurait être appliquée ici. En indien il s'agit de racines « rigides», (starre Wurzeln de Hübschmann), tandis qu'en grec  $\tau\rho\eta$ ,  $\tau\mu\eta$  sont inséparables des groupes  $\tau\epsilon\rho$ ,  $\tau\epsilon\mu$ , auxquels ils se substituent dans les formes faibles antéconsonantiques. La rigidité apophonique des racines comme  $tr\bar{a}$ ,  $sn\bar{a}$ ,  $dhm\bar{a}$  n'est qu'un cas spécial du déclin du samprāsāraṇa, ayant lieu à l'époque historique. Tout comme en face de v. ind.  $t\acute{e}jate$  on a  $tikt\acute{a}$ –, tandis que  $tyakt\acute{a}$ – conserve le degré plein de  $ty\acute{a}jati$ , de même on a  $t\bar{i}rn\acute{a}$ – de  $t\acute{a}rati$  (\*tarAati), mais  $tr\bar{a}t\acute{a}$ – de  $tr\acute{a}yate$  (\*traA).

Les groupes gr.  $\tau\rho\eta$ ,  $\tau\mu\eta$  «lorsqu'ils ne forment pas des racines indépendantes du genre de  $\mu\nu\eta$ , viennent toujours de racines  $ud\bar{a}tt\bar{a}s$ ». Si dans les racines  $ud\bar{a}tt\bar{a}s$   $-\eta$ — était un suffixe, on aurait au degré affaibli antévocalique  $\gamma\alpha\nu\eta$ — au lieu de  $\gamma\nu\eta$ . Grâce à de Saussure une distinction précise est faite entre  $-\eta$ — de  $\xi\beta\lambda\eta\nu$  et  $-\eta$ — de  $\xi\beta\alpha\lambda\eta\nu$ , etc. Ces remarques n'excluent pourtant pas l'identité historique des suffixes verbaux  $-\bar{e}$ —,  $-\bar{a}$ — et des longues finales de racines en  $-\bar{e}$ — ou  $-\bar{a}$ —.

Une observation importante concerne le rapport entre la voyelle longue et le timbre de la voyelle finale de la racine  $ud\bar{a}tt\bar{a}$  correspondante. Ainsi on a  $-\gamma \nu \eta \tau \sigma \zeta$  à côté de  $\gamma \epsilon \nu \epsilon - \tau \dot{\eta} \rho$ ,  $\varkappa \mu \bar{\alpha} \tau \dot{\sigma} \zeta$  en face de  $\varkappa \dot{\alpha} \mu \alpha \tau \sigma \zeta$  (p. 254). Or l'auteur s'est rendu compte du fait que le grec confond la forme en  $-\bar{e}$ ,  $-\bar{a}$  et le degré affaibli (antéconsonantique) de la racine set correspondante au moins pour ce qui est des racines en  $-n\bar{a}$ ,  $-m\bar{a}$ . Mais il n'en a pas tiré la conclusion évidente. De quelque manière qu'on explique le rapport (phonétique ou autre) entre le  $\epsilon$ ,  $\alpha$  de  $\gamma \epsilon \nu \epsilon \tau \dot{\eta} \rho$  et  $\varkappa \dot{\mu} \alpha \tau \sigma \zeta$  (et entre  $\vartheta \epsilon \tau \dot{\sigma} \zeta$  et  $\sigma \tau \alpha \tau \dot{\sigma} \zeta$ ), il est clair qu'il est identique à celui de  $\gamma \nu \eta$  à  $\varkappa \mu \bar{\alpha}$  (et de  $\vartheta \eta$  à  $\sigma \tau \bar{\alpha}$ ). La voyelle finale de  $\gamma \epsilon \nu \epsilon$  ou de  $\varkappa \alpha \mu \alpha$  correspond à la brève de  $\vartheta \epsilon$  ou de  $\sigma \tau \alpha$ , respectivement.

Enfin en ce qui concerne la double représentation du degré faible  $-\alpha\nu\alpha-$  et  $-\nu\bar{\alpha}-$ ,  $-\alpha\mu\alpha-$  et  $-\mu\bar{\alpha}-$ , on a selon l'auteur le choix entre deux hypothèses: soit variantes dont la raison est encore cachée, soit une contamination des formes fortes  $-\epsilon\nu\alpha-$ ,  $-\epsilon\mu\alpha-$  et des formes faibles antévocaliques  $-\alpha\nu-$ ,  $-\alpha\mu-$ . On sait qu'après lui on a défendu tantôt l'autre de ces explications.

Nous nous sommes borné ici à relever les points saillants du « Mémoire », les acquisitions durables qu'il contient. Mais l'ouvrage est plein d'idées et de questions qui n'ont pas cessé d'inspirer les recherches postérieures. Le sort de la théorie « laryngaliste », fondée sur le phonème A de Saussure et amplifiée par Moeller, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Elle a trouvé plus tard, de la part de Saussure lui-même, un appui important dans l'explication des sourdes aspirées par t+A (séance de la SLP, 1891). Mais déjà dans le « Mémoire » (p. 228) Saussure remarque que dans  $\operatorname{grathit\acute{a}-}$  etc., « l'aspirée  $\operatorname{th}$  rendait peut-être l'i nécessaire d'ailleurs ». Aujourd'hui nous savons qu'à la différence des sonores aspirées les sourdes aspirées n'étaient pas admissibles devant consonne (t,s), l'insertion d'i étant dans ces cas de rigueur. Ainsi se trouve défini l'entourage primitif dans lequel elles ont pu exister.

A la p. 39 sq. les acc. sing. \* $di\bar{e}m$ ,  $g^u\bar{o}m$  remontent selon l'auteur à \*dieum, \* $g^uoum$  (avec m non-syllabique), explication à laquelle on est revenu à présent après avoir cherché, dans ces formes, des diphtongues longues inexistantes (\* $di\bar{e}um$ , \* $g^u\bar{o}um$ ).

P. 206 de Saussure voit dans la relation  $\pi\alpha\tau\acute{\epsilon}\rho$ —: εὐπάτορ— un phénomène apparenté à la différence entre les thèmes en -os— et ceux en -es—. Il y a en effet le même mécanisme, bien qu'en apparence renversé, entre les formes simples en -os— (lat. calor, etc.) et les composés en -es—(εὐγενής). Le vocalisme suffixal des cas forts (e) des composés en face de celui (o) des simples, ou vice versa, repose sur une polarisation rendue possible grâce au degré réduit des cas faibles, commun aux simples et aux composés.

C'est aussi à de Saussure que nous devons la proportion got. bait: bitans = sok: sakans (p. 149), proportion qui résume le grand changement apophonique des langues du Nord, où dans beaucoup de catégories morphologiques l'ablaut quantitatif  $\check{a}$ :  $\bar{a}$  a remplacé l'ablaut qualitatif e: o (p. 154).

P. 169 lat. fractus= got. brukans, p. 52 gr.  $v\alpha i\omega$  à côté de  $v\acute{e}o\mu\alpha i$ , anticipe le problème de ce qu'en 1916 Güntert a appelé  $\vartheta$  secundum, sans en fournir d'explication définitive.

A la p. 115 on relève une remarque qui nous fait penser à la phonologie moderne: (il faut) « transporter tel quel dans la langue mère le schéma obtenu pour l'européen, sauf, bien entendu, ce qui est de la détermination exacte du son que devaient avoir les différents phonèmes » (opposition son : phonème).

Et voici un autre passage qui nous fait pressentir le futur théoricien, l'auteur du cours posthume de linguistique générale, et qui concerne la méthode linguistique: « Ce genre de démonstration [scil. a priori] n'est jamais qu'un pis aller; on aurait tort toutefois de vouloir l'exclure complètement » (p. 113).

En lisant le « Mémoire » on reste impressionné par sa structure logique et par la vigueur de la pensée de son auteur. En même temps on s'aperçoit que l'ouvrage dépasse par son caractère l'époque dans laquelle il est né en nous faisant parfois penser au structuralisme de l'heure actuelle. En analysant la cause de cette impression on se convainc que le « Mémoire » est le premier traité de *morphologie* i.-e.

En réalité l'apport à la phonétique pure y est minime. Le A se définit par l'entourage: il est représenté soit par l'allongement (d'une brève précédente), soit par zéro (devant voyelle), soit par une voyelle brève (indo-ir. i, européen a) entre consonnes. Ce qui manque ici c'est l'existence de A initial disparaissant devant voyelle. L'apophonie consiste en une alternance de caractère morphonologique. Même dans le cas extrême du degré zéro (\*esti, \*senti), elle n'est pas due au facteur phonétique (de l'absence de l'accent), mais accompagne son absence à titre de morphe complémentaire. Il n'est pas douteux que cette alternance morphonologique repose sur une alternance phonétique plus ancienne, mais celle-ci n'est plus vivante comme l'attestent p. ex. les suffixes -etó-, -enó-, etc. C'est en tant que morphe concomitant que le degré zéro intéresse de Saussure, à la différence p. ex. de l'apophonie -eu/u ( $s\bar{u}n\acute{o}h: s\bar{u}n\acute{u}h$ ), indépendante de l'accent historique et remontant à une époque reculée. On a aussi relevé la définition de l'accent i.-e., qui frappe tout d'abord une « cellule » morphologique donnée tandis que la syllabe se trouve à l'arrière-plan. L'auteur du « Mémoire » ne s'est intéressé ni aux fonctions sémantiques de suffixes de dérivation ni aux fonctions syntaxiques de désinences casuelles, mais uniquement à la structure de mots consistant en morphèmes et caractérisés par le degré vocalique et l'accent, ainsi qu'à la relation mutuelle de ces trois composants. Le « Mémoire » est donc un traité qu'on ne saurait appeler ni phonétique ni morphologique, il est morphonologique.

Lorsqu'on regarde les travaux classiques de l'époque néogrammairienne, comme la « Altindische Grammatik » de Wackernagel (vol. I 1896) ou la « Griechische Grammatik » de Brugmann (3º éd. 1913), on voit que l'apophonie y fait partie de la « Lautlehre ». Et dans le « Handbuch » de Hirt (1912) l'accentuation de différentes catégories morphologiques est aussi traitée dans ce chapitre. Encore chez Schwyzer, « Griech. Gramm. » I (1939) le « funktioneller Vokalwechsel » est traité ensemble avec l'origine i.-e. du vocalisme grec.

On a parfois l'impression qu'en l'absence du « Mémoire » le développement de la linguistique comparée aurait pu prendre une direction toute différente. A maint égard l'activité des épigones néogrammairiens a retardé l'extension des idées de Saussure. Mais l'apparition de son cours posthume de linguistique générale et des écoles qui se sont réclamées de lui — Genève, Prague, Copenhague — a été pour beaucoup dans le renouvellement de l'intérêt pour son ouvrage de jeunesse. A

l'époque moderne le nom de Saussure a même servi à justifier des tendances extrêmes comme l'est en linguistique générale la grammaire transformationnelle-générative, ou en linguistique comparée le monovocalisme primitif, qui ne reconnaît que l'e, l'« unique et véritable e de l'indo-européen » pris, autrement que dans le « Mémoire » p. 127, dans un sens purement phonologique.

#### GEORGES REDARD

#### DEUX SAUSSURE ?

Au terme de cette journée commémorative <sup>1</sup>, on me permettra de saluer deux maîtres qui appartiennent désormais au silence, mais dont le souvenir nous demeure modèle et soutien: E. Benveniste qui, le 22 février 1963, à quelques pas d'ici, évoquait en termes inégalés «Saussure après un demi-siècle» <sup>2</sup>, et J. Kurylowicz, disparu le 28 janvier dernier, qui, deux semaines plus tôt, nous écrivait sa joie de revenir à Genève et approuvait avec humour les conclusions de cet exposé — elles ne sont guère neuves et, destinées à un assez large public, ne pouvaient être techniques.

Les 12 et 13 avril 1974 s'est tenu à l'Université de Columbia, New York, sous l'égide de la revue Sémiotext(e), un colloque sur «les deux Saussure» dont les communications ont été publiées la même année 3. Il y a été surtout question des anagrammes auxquels Saussure a consacré de longues recherches entre 1906 et 1909 et dont Jean Starobinski a publié, avec une prudence contenue, des extraits significatifs 4. Alors que certains n'ont parlé qu'avec gêne de ce qui, à leurs yeux, n'est qu'un malheureux fourvoiement, d'autres, au contraire, y ont découvert un autre Cours de linguistique générale, son « double sombre » 5, et Roman Jakobson a célébré cette « seconde révolution saussurienne » qui « ouvre des perspectives inouïes à l'étude linguistique de la poésie » 6.

¹ Ces pages reproduisent avec quelques changements – addition de références bibliographiques, suppression de redites alors inévitables (nous avons parlé en dernier lieu) – une conférence donnée à Genève le 26 mai 1978 « pour fêter le centenaire de la publication du Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes de F. de Saussure ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> CFS 20, 1963, 7-21.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nº 16 de la revue Recherches, Paris, septembre 1974.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les mots sous les mots, Paris 1971.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sylvère Lotringer dans le nº cité de Recherches, 14.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'Homme 11/2, 1971, 23.

Ce n'est pas de cette dualité que je m'aventurerai à parler ici, mais de celle, banale autant que réelle, qui oppose ou conjugue le Saussure du Mémoire et le Saussure du Cours, le comparatiste et le « généraliste»7. De celui-ci on ne cesse de parler. Sur le premier on est d'une discrétion qui serait presque le mutisme s'il ne fallait pas, justement, citer ce Mémoire « qui assure au jeune savant de vingt et un ans la notoriété internationale dont il jouira jusqu'à sa mort, et même après » 8. Il suffit, pour s'en assurer, d'ouvrir la plupart des manuels d'introduction que nous proposons à nos étudiants. Ainsi, dans Les nouvelles tendances de la linguistique 9, B. Malmberg se contente d'une phrase: « Le comparatiste suisse Ferdinand de Saussure avait présenté dans un travail de 1879 (Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes 10), publié alors qu'il avait 22 ans, une interprétation du vocalisme de l'indoeuropéen primitif, basée sur une méthode nouvelle » 11. De son côté, Georges Mounin (Histoire de la linguistique des origines au XX<sup>e</sup> siècle, Paris 1967, 3e éd. 1974, 207) cite le Mémoire à propos du « mouvement des néo-grammairiens » et dit — comprenne qui pourra — qu'il « participait du même esprit ». Ou encore, dans sa Brève histoire de la linguistique de Platon à Chomsky (1967, trad. fr. 1976, 207), R.H. Robins se contente de citer le titre en note après avoir rappelé que Saussure « attira d'abord l'attention de ses collègues par une importante contribution à la linguistique comparative indo-européenne». Parfois même c'est le silence. Voici, par exemple, ce qu'enseigne un ouvrage inepte et anonyme, Révolution en linguistique 12: « Ferdinand de Saussure est né à Genève en 1857. Il suivit des cours de linguistique à Leipzig, ville dans laquelle il soutint sa thèse: De l'Emploi du Génitif absolu en sanscrit

<sup>8</sup> G. Mounin, La linguistique du XX<sup>e</sup> siècle, Paris 1972, 49.

<sup>9</sup> Paris 1966, <sup>2</sup>1968 (orig. suédois 1962), 55.

<sup>12</sup> Paris, Laffont et Lausanne, Grammont 1975, 58.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Par commodité, j'entends ici «comparatiste» au sens de «qui s'occupe de la grammaire historique (des langues indo-européennes)».

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ce titre erroné est très fréquent. G. Mounin, Saussure ou le structuraliste sans le savoir, Paris 1968, le cite ainsi (61, 76, 182, etc.) après l'avoir reproduit exactement au début (15).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Sur cette méthode, pas un mot de plus. En revanche, B. Malmberg nous apprend que l'influence de S. s'est exercée « surtout par ses cours de linguistique générale − professés d'abord à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, puis (à partir de 1891) à l'Université de Genève » (*ibid.*, *sic*!).

(1881). Par la suite, il vint à Paris jusqu'en 1891 [sic], où il enseigna à l'Ecole des Hautes Etudes, puis il se rendit à Genève, ville dans laquelle il fut professeur de 1906 à 1911 ». Il y a certes des exceptions. Des quelque 120 pages de ses Perspectives in Linguistics <sup>13</sup>, John T. Waterman en consacre cinq (43–48) au Mémoire et à ses conséquences, et Maurice Leroy fait de même, avec sa clarté coutumière <sup>14</sup>. Il reste que l'opinion courante est bien celle que résume, au tome 9 (1964), le Grand Larousse encyclopédique: « Les œuvres publiées de son vivant intéressent surtout le domaine de la grammaire comparée (Mémoire...1879). Mais F. de Saussure a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la linguistique moderne par le Cours de linguistique générale ».

La conclusion est à la fois banale et inquiétante. Si les comparatistes lisent le Cours, je ne suis pas certain qu'ils en fassent autant du Mémoire, et je suis sûr en revanche que les « généralistes » ne lisent que le seul Cours, et encore. Ils n'en retiennent en général guère que l'Introduction, la première partie (Principes généraux) et la deuxième (Linguistique synchronique), soit quelque 145 pages des 337 que compte l'édition de 1916 15. Il paraît trop facile d'expliquer cette exclusive en disant que le reste du Cours est moins neuf, conforme presque à l'enseignement traditionnel. Laissons de côté la question de savoir si F. de Saussure est le point zéro de la linguistique moderne (tout ce qui précède n'étant que balbutiements) ou seulement le point privilégié d'une ligne continue où auraient été agencées en système des idées déjà présentes, mais éparses 16. On pourrait affirmer, plus simplement, que le généraliste, aujourd'hui du moins, n'a presque jamais la formation linguistique nécessaire à la lecture du Mémoire et des autres travaux qui composent le Recueil de 1922. Mais ce ne serait encore qu'une demi-vérité. Car. même pour le comparatiste, le Mémoire centenaire demeure ce qu'il était en 1878: un livre difficile. Le premier compte rendu qui lui a été consacré, et qui est aussi le plus long, a paru dans le Journal de Genève du 25 février 1879; il porte la signature de Louis Havet, de huit ans l'aîné de F. de Saussure et qui sera bientôt installé dans la chaire de philologie latine

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Londres et Chicago 1963, <sup>2</sup>1970.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Les grands courants de la linguistique moderne, Bruxelles <sup>2</sup>1971, 40-42.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Il est intéressant de considérer, à cet égard, l'économie de l'excellent petit livre qu'E. Roulet a consacré au *Cours* (Paris 1975, 96 p.).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Telle qu'elle a été conduite jusqu'ici, la recherche des sources du *Cours* est stérile; il est illusoire de jouer des ciseaux pour juxtaposer des bribes de textes et prétendre ainsi arbitrer des priorités.

au Collège de France <sup>17</sup>. Le 8 février, il écrit à Henri de Saussure, le père de Ferdinand: « Je viens d'envoyer à M. Adert <sup>18</sup> mon article, où j'ai eu le plaisir si rare de rendre compte d'un ouvrage de premier ordre. Cet ouvrage est malaisé à lire: j'ai cru devoir le dire sans l'ombre d'un ménagement (...). Le livre ne sera jamais accessible qu'au petit nombre (...). Le public n'est pas au niveau. Il aurait trop à apprendre. Il faudrait, pour le mettre au courant, une préface si longue, qu'il serait plus simple de lui offrir une refonte du livre ». Remerciant, Henri de Saussure relève que son fils s'est « imposé une concision toute algébrique ». De son côté, L. Havet écrit à ce dernier <sup>19</sup>:

« Vous me remerciez du tems [sic] que j'ai passé à écrire sur votre livre. Je vous dirai tout franc que je comptais en passer moins d'abord. M. Adert me disait: « Faites 1 ou 2 colonnes. Je me disais de mon côté: Voici un recueil de minuties phonétiques qui ne peuvent intéresser le public: je bâclerai une petite recommandation du livre, avec qq. lieux communs pour sauce à l'usage des abonnés. – Puis je vous lis, et je vois que j'ai affaire à un ouvrage de première volée, qu'il eût été fort déplacé d'expédier légèrement. Quand ma lecture a été terminée j'avais la cervelle toute bouillonnante de plaisir, et je vous assure qu'il m'a fallu un certain empire sur moi-même pour ne pas écrire tout un volume sur le vôtre. Je vous dois et le plaisir de la lecture, et le plaisir de ma propre rédaction, qui a été très grand; et dans qq. années, quand vous aurez été reconnu pour un des trois ou quatre savants qu'il y a en Europe, j'aurai encore le plaisir de penser que j'ai été votre premier apôtre ».

Le compte rendu lui-même est une gageure tenue avec éclat: Havet réussit à expliquer la nouveauté du livre, ce que sont l'alternance vocalique et les sonantes, la lumière que la découverte du *chva* jette sur toute la morphologie indo-européenne. De l'auteur, qu'il ne connaît pas encore, il dit la netteté du coup d'œil, la hardiesse contrôlée, l'aisance du jugement: F. de Saussure « a eu l'enthousiasme qui fait qu'on cherche, et

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le texte de L. Havet étant reproduit dans ce *Cahier* pour la première fois *in extenso*, nous abrégeons considérablement les citations que nous en avions fait. Les circonstances de cette publication ont été précisées dans l'introduction et le commentaire à la correspondance Havet-Saussure, *BSL* 71/1, 1976, 313-349.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Directeur du *Journal*, cf. *ibid*. 317, n. 2.
<sup>19</sup> Lettre du 2 mars 1879, qui commence de façon inattendue: « Cher Monsieur, ou plutôt mon cher maître, car je dois à votre livre la moitié de ce que je sais de phonétique ».

les dons qui font qu'on trouve »; il « s'est jeté dans l'étude de la linguistique indo-européenne avec une ardeur exceptionnelle (...); il a trouvé moyen d'emmagasiner rapidement dans sa mémoire les éléments de plusieurs chaos, rangés là en ordre et prêts à le servir à commandement (...). Voilà comment, avant d'avoir cessé d'être étudiant, il vient de prendre d'emblée un rang éminent parmi les linguistes ». Il reste que « le livre — ce serait un tort de ne pas le dire, et même de n'y pas appuyer — a un défaut grave: il est extraordinairement dur à lire ». Les exemples cités ne sont pas traduits <sup>20</sup>, « les termes techniques les plus rébarbatifs sont prodigués » — Havet s'en prend même à sonante, « ce que tout le monde appelle une voyelle », ou à phonique, « qui serait phonétique en bon grec et en bon français ». Ainsi, « M. de Saussure fait suer sang et eau à ceux qui le lisent. Hâtons-nous d'ajouter que ceux qui l'ont lu lui pardonnent, parce qu'ils en savent infiniment plus qu'avant d'avoir commencé ».

L. Havet, certes, ne pouvait relever — ni déceler — l'originalité profonde du Mémoire (ainsi la théorie des sonantes longues), mais il a reconnu ce qu'il y a chez Saussure d'essentiel: « Cet esprit de suite, cette puissance de généralisation, cette méthode large et féconde, voilà ce qui fait de son livre un ouvrage supérieur ». Ayant découvert « l'a indo-européen authentique», Saussure «était le premier linguiste qui eût une vision claire de l'ancien système des voyelles indo-européennes», car le Mémoire « a pour objet non pas les voyelles, considérées chacune isolément, mais le système des voyelles. La présence dans le titre du mot: Système est parfaitement justifiée. En effet, les diverses voyelles sont en corrélation les unes avec les autres. Tantôt elles sont liées par des rapports de symétrie (...), tantôt (...) par des rapports d'alternance »; ces derniers « ont une importance particulière » par leur « rôle dans la conjugaison » et « dans la formation des noms ». Havet a donc aussitôt compris que ce système « qui, pour la première fois, établit dans la structure intérieure des racines un principe uniforme«, était bien plus morphologique que phonétique. Et il insiste, pour finir, sur le « levain de réflexion » que contient le livre d'où «il sortira, on peut le prédire, le renouvellement d'une partie de la science ».

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ce ne sera pas la moindre des difficultés de la thèse de 1881.

Comme tous les maîtres livres, le Mémoire ne fut guère discuté. On ne saurait cependant parler de «conjuration du silence » 21. Dans sa bibliographie, E.F.K. Koerner ne mentionne que deux comptes rendus 22: celui - considérable, on l'a vu - de L. Havet qui, publié dans un quotidien 23, n'eut sans doute qu'une audience assez restreinte 24, et celui, fort élogieux, donné en 1880 par M. Kruszewski au Messager philologique russe 25 qui, pour d'autres raisons, n'aura pas connu meilleure fortune. Il v en a pourtant deux autres, qu'on ne saurait négliger parce qu'ils doivent avoir donné le ton en Allemagne: l'un signé Bgm [Brugmann] et paru en 1879 26, l'autre, détaillé, d'August Fick, à peine postérieur 27. Brugmann relève d'emblée que, de toutes les études récentes consacrées au vocalisme indo-européen, celle de Saussure « nimmt (...) eine hervorragende Stelle ein. Keine fasst das Thema so weit als sie ». Avec les « Hauptergebnisse » des quatre premiers chapitres, il se déclare « vollkommen einverstanden » 28. Ce qu'apportent les deux derniers est « in jeder Beziehung neu und originell », mais attention! Tout d'abord, l'au-

<sup>23</sup> Grâce à Ĵ. Adert, il est vrai, l'autorité du *Journal de Genève* « s'étendit bien au-delà de nos frontières », cf. *loc. cit.* ci-dessus n. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> CLG éd. T. De Mauro, Paris 1972, 327.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Bibliographia Saussureana 1870-1970, Metuchen N. J. 1972, 66-68.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Havet a pu cependant en distribuer quelques-uns. «Votre article, lui écrit H. de Saussure le 26 février 1879, a été apprécié comme il méritait de l'être par tout le public lettré de Genève. Il vous en sera adressé un certain nombre d'exemplaires. Oserais-je vous prier d'en remettre un à la Rédaction de la Revue (?) de linguistique [= BSL] dont j'ignore l'adresse » (BSL, loc. cit. 318). H. Osthoff en tout cas l'a reçu, qui en cite une formule sans en donner la source précise: « die neuere « absteigende » vocalismustheorie mit der devise « le gouna est mort » (Havet) », Morpholog. Untersuch. 4, 1881, 348. Il est regrettable que le BSL n'ait pas repris ce texte, comme il le fera plus tard pour le long compte rendu des Mélanges publié par L. Havet dans le Journal de Genève des 16, 18, 20 et 23 nov. 1908 = BSL 57 (XVI/1), sept. 1909, XXI-LIV.

<sup>25</sup> Russkij Filologičeskij Vestnik (Varsovie) 4, 1880, 33-45; il y est également question du travail de K. Brugmann, Nasalis sonans in der indogermanischen Grundsprache, Curtius Studien 9, 1876, 287-338. K. procure un excellent résumé du Mémoire et désire surtout, attier l'attention de ses lecteurs sur l'importance.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Russkij Filologičeskij Vestnik (Varsovie) 4, 1880, 33-45; il y est également question du travail de K. Brugmann, Nasalis sonans in der indogermanischen Grundsprache, Curtius Studien 9, 1876, 287-338. K. procure un excellent résumé du Mémoire et désire surtout attirer l'attention de ses lecteurs sur l'importance de ce livre d'un « linguiste français » qui ouvre « de nouvelles voies dans l'étude de la phonétique indo-européenne ». — Ce compte rendu a été traduit par A. M. Raffo en appendice de la version italienne du Cours, copieusement introduite et annotée, que vient de procurer G.C. Vincenzi, Bologne, décembre 1978, dont je n'ai malheureusement eu connaissance qu'une fois achevée la présente rédaction.

Literarisches Centralblatt für Deutschland 14.6.1879 (n° 24), col. 773-774.
 Götting, gelehrte Anzeigen 7.4. 1880, 417-439.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Avec élégance – et sans rien montrer de son amertume certaine – Saussure ne lui reconnaissait-il pas la découverte de la *nasalis sonans*? D'autre part, Saussure y aboutissait à des conclusions, «welche jüngst auch von anderen, z.B. von Fick, Kluge, Osthoff, Paul, gezogen worden sind ». Brugmann dira de même, ailleurs, qu'après Amelung il a apporté en 1876 « den beweis für verschiedene färbung des a in der idg. grundsprache »; (...) « dasselbe thaten dann auch de

teur « bricht hier mit der Tradition so gründlich, dass Solche, denen es nicht leicht wird, sich aus den gewohnten Anschauungsformen unserer Wissenschaft herauszuversetzen, ihn vermuthlich nur mit schwerer Mühe verstehen werden ». Ensuite, ce qui y est dit des différents  $\bar{a}$  indoeuropéens « hat den Ref. nicht im Mindesten überzeugt ». Tout cela n'est qu' « eine rein aprioristische Construction, die weder irgendwie nöthig, noch auch ohne Gewaltmassregeln (...) durchführbar ist ». Il reste que jusqu'ici rien n'a été écrit d'aussi important sur la forme primitive des racines indo-européennes, « denn es werden hier zum ersten Mal eine Reihe bedeutsamen Fragen gestellt, an denen man bisher vorüberging und die nicht länger mehr bei Seite gelassen werden können (...). Alles eine nicht gewöhnliche Combinationsgabe». Brugmann verräth mélange habilement l'éloge à la critique, et sa position, qu'il conviendrait de juger dans le détail <sup>29</sup>, me paraît être demeurée ambiguë. Ainsi, à son étude sur « Die schwache form der nominalstämme auf -n in suffixalen weiterbildungen und zusammensetzungen »30, il ajoute une « Nachschrift Juni 1879 » (261–262) où il explique que, pour des raisons chronologiques, il n'a pu tenir compte de plusieurs travaux récents, en particulier du Mémoire; mais cela n'a pas grande importance: « Die grundlagen, von denen ich ausgehe, sind, so viel ich sehe, auch heute noch unerschüttert », et s'il est parvenu parfois aux conclusions déjà énoncées par d'autres, « namentlich von de Saussure », « so bleibt des neuen und hoffentlich richtigen doch noch genug übrig ». Dans le Grundriss, on constate une même équivoque: d'après l'index (1893) des tomes I et II de la 1re édition, Saussure serait cité vingt fois, mais le Mémoire est absent de la bibliographie; celle de la 2<sup>me</sup> édition du tome I,1 (1897) l'ignore de même et il n'apparaît que dans le supplément donné t. II,2, 2me éd., 1911, XX 31.

Saussure, Kluge und Joh. Schmidt, Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen 3, 1880, 91–92; ici comme dans les citations qui suivent, nous respectons la « Kleinschrift » et l'orthographe de l'original. Nous avons cependant partout écrit Brugmann (et non Brugman, comme il l'a fait

On comprendrait peut-être mieux alors la « tension entre Saussure et les jeunes professeurs allemands de Leipzig » (De Mauro, op. cit. 327). Sujet difficile, car il inclut l'historique, assez tumultueux, des rapports de Brugmann avec Osthoff, son aîné de deux ans.

Morpholog. Untersuch. 2, 1879, 148–162.
 L'ignore également l'édition abrégée de 1904 (Kurze vergl. Gramm., réimpr. 1970) où Saussure est cependant mentionné à plusieurs reprises (ainsi 52, n. 2, à propos de l'intonation en lituanien).

D'A. Fick, qui clôt la première période de la grammaire comparée 32, on ne pouvait guère attendre d'approbation. Certes - et c'est la phrase qui ouvre son compte rendu - « der Verf. hat sich durch diese seine Erstlingsschrift sogleich einen ehrenvollen Platz in der Linguistik erworben», mais il a subi de néfastes influences: « Leider hat er von der Schule, aus welcher er hervorgegangen, mehre verkehrte Grundsätze übernommen ». Au lieu de e o A, il pose a, a qui sont de «nebelhafte Phantome» (418), et ainsi « von Brugmann verführt » (ibid.), il s'est engagé «in das nebelhafte [Fick tient décidément à cet adjectif!] Gebiet der nasalis sonans », multipliant «viele überscharfsinnige Tifteleien, die zu keinem greifbaren Resultate führen » (421). Quant à la « Vorstellung von « Wurzeln »» que se fait Saussure, elle est «ganz aufzugeben » (420). A deux reprises (420, 439), Fick relève la curieuse attirance de l'auteur pour des « mathematische Formulierungen ». Il faut néanmoins reconnaître que « durch Saussure's Theorie wird für den gesammten indogermanischen Vocalismus ein einheitliches Princip gewonnen » (437). Dans sa conclusion, Fick rejoint paradoxalement Havet: le Mémoire est de lecture difficile, « wer aber die Mühe nicht scheut, wird sich durch mannigfache Belehrung und Anregung reichlich entschädigt finden » (439).

Plus que ces comptes rendus, on a l'habitude de mettre en relief les « critiques sans cesse plus dures »<sup>33</sup>, les « violentes attaques »<sup>34</sup> de Hermann Osthoff qui a, lui aussi, très vite réagi aux théories du *Mémoire*. On sait dans quelles circonstances – après la brouille Curtius-Brugmann – il a fondé avec celui-ci les *Morphologische Untersuchungen*, manière de revue qui aura six numéros <sup>35</sup> et sera désormais sa tribune. Y figurent notamment deux très longs articles qui méritent une attention particulière: (1) Kleine beiträge zur deklinationslehre der indogermanischen sprachen II (2,1–147), et (2) Die tiefstufe im indogermanischen vocalismus (4,1–406). Saussure y est souvent cité et utilisé, que ses assertions de détail soient approuvées ou jugées « fraglich » <sup>36</sup>, voire sans origina-

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cf. H. Pedersen, Linguistic science in the nineteenth Century, Cambridge 1931, 272–277. La conversion partielle de Fick à la doctrine néogrammairienne mériterait, elle aussi, un examen particulier. Né en 1833, il est mort en 1916 – trois ans avant Brugmann, sept après Osthoff.

T. De Mauro, op. cit. 328.
 R. Jakobson, Essais de linguistique générale II, Paris 1973, 289.

 <sup>35</sup> Leipzig 1, 1878; 2, 1879; 3, 1880; 4, 1881; 5, 1890 et 6, 1910.
 36 Cf. p. ex. (2) 7<sup>1</sup> (où O. donne raison à S. contre F. Masing et Brugmann), 71<sup>1</sup>, 139, 286<sup>1</sup>, etc.

lité. Ainsi, dans sa préface au volume 4, datée de Heidelberg, 8 juillet 1881, Osthoff rappelle ce qu'il enseigne depuis le semestre d'été 1877 et se contente d'ajouter: «Mittlerweile erschienen die bekannten arbeiten von Fick, Kluge, Paul und de Saussure, welche im wesentlichen das auch von mir gefundene enthielten» (p. III). Sur l'essentiel, il exprime, en termes dont l'éclat n'est pas celui de la courtoisie, un désaccord catégorique. Trois citations suffiront:

- « Mit dieser [= meiner] erklärung des cr-nó-mi fällt die hauptstütze der zwar sehr scharfsinnigen, aber äusserst gewagten theorie de Saussures über die fünfte praesensclasse, syst. primitif 244 », (2) 216n.
- « Auch den ersten versuch einer umfassenden systematischen erklärung der  $\bar{\imath}$ ,  $\bar{u}$  vom standpunkte der neueren vocalismustheorie, denjenigen von de Saussure syst. primit. 239 ff., muss ich als mislungen bezeichnen, obgleich er den beifall Joh. Schmidts (...) und H. Möllers (...) gefunden hat », (2) 279; « das misliche seiner ganzen theorie tritt bei de Saussure besonders s. 260 f. hervor », ibid.
- « Es ist meiner überzeugung nach (...) ein radicaler irrtum, dass, wie de Saussure und Möller meinen, alle indogermanischen wurzeln im grunde e-wurzeln sein müssten (...)», (2) 331.

Enfin Osthoff est, lui aussi, agacé par les « aufstossenden » « besoins du système » <sup>37</sup> – c'est le reproche que feront bien plus tard, à Kurylowicz <sup>38</sup> et à Benveniste, ceux qu'inquiète une logique irréprochable qui, à leurs yeux, brime la réalité. De fait, quel que soit le bruit de quelques francs-tireurs qui s'acharnent sur des détails (mais pouvaient-il mesurer la portée de l'ensemble?) et livrent des escarmouches d'arrière-garde, le *Mémoire* connaît assez tôt la renommée qu'a prédite Louis Havet. Il y a, certes, les maraudeurs qui s'en approprient des éléments <sup>39</sup>, mais aussi les clairvoyants honnêtes, tel Abel Bergaigne qui, dans la préface à son *Manuel pour étudier la langue sanscrite* (Paris 1884), écrit: « J'ai cru devoir mettre mon exposition en harmonie (...) avec les théories nouvelles sur le vocalisme des langues indo-européennes; je suis même allé jusqu'à l'hypothèse de M. Ferdinand de Saussure sur les racines dissyl-

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> (2) 348. Cf. Mémoire 163 = Recueil 153.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Cf. T. De Mauro, op. cit. 329, n. 5.

labiques, bien qu'elle n'ait pas encore rencontré généralement la faveur qu'elle me paraît mériter » (VII-VIII). Et en 1885, M. Hübschmann, tout en faisant des réserves sur un point, affirme sans ambages: « Das System de Saussure's ist so scharfsinnig erdacht, so fest begründet und so sorgfältig aufgebaut worden, dass keine der gegen dasselbe bisher gerichteten einzelnen Bemerkungen es zu erschüttern vermocht hat. Auch ist es, meines Wissens, bis jetzt kaum ernstlich angegriffen worden 40. En 1927 encore, H. Hirt qualifiera le Mémoire de « bahnbrechendes Werk, noch heute von grösster Bedeutung »41. C'est l'année même où J. Kurylowicz, dans un article célèbre 42, reconnaît dans le h hittite deux des trois variétés du a indo-européen, et confirme ainsi la géniale intuition de Saussure.

Que l'adhésion des meilleurs ait été constante, j'en vois une preuve aussi dans une lettre inédite de G. Curtius, du 9 juillet 1884, où, remerciant Saussure de sa contribution aux Mélanges Graux 43, il déclare tout net: «Lange habe ich nichts der Art gelesen, was mich so entschieden überzeugt hat ». Il reste que Saussure a été très sensible — trop sans doute — aux critiques initialement dirigées contre lui. R. Jakobson a signalé, parmi les inédits de la collection de Harvard, « de larges esquisses d'un traité de phonétique long et varié » qui auraient dû être, pense-t-il, une «réplique de poids » à H. Osthoff 44. De son côté, Daniele Gambarara a retrouvé, dans les papiers déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, l'ébauche, fragmentaire et virulente, d'une préface que Saussure songeait sans doute à placer en tête de la réédition du Mémoire (1887). T. De Mauro pense que Saussure faillit «abandonner les études linguistiques » « face aux résistances rencontrées » par le Mémoire (op cit. 329). C'est pour le moins excessif. Nous avons une lettre, inédite, d'Emile Baudat 45, datée de Paris, 8 mars 1879: il y remercie son « cher ami » de l'envoi du Mémoire, à peine paru, « et de l'aimable lettre dont tu l'as fait

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Das indogermanische Vocalsystem, Strasbourg 1885, 2. <sup>41</sup> Indogermanische Grammatik I, Heidelberg 1927, XXV.

 $<sup>^{42}\,\</sup>partial$ indoeuropéen et hhittite, Symbolae grammaticae... Ioan. Rozwadowski I, Cracovie 1927, 95-104.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Une loi rythmique de la langue grecque, Mélanges Ch. Graux, Paris 1884,  $737-748 = Recueil\ 464-476.$ 

<sup>44</sup> Op. cit. 289.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Né à Genthod en 1856 et ami d'enfance de F. de Saussure; il étudiait alors à Paris et deviendra professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Lausanne.

suivre. Je me suis permis, et tu ne me blâmeras pas, j'espère, de faire lire à Havet la 3e page de cette lettre; il a froncé le sourcil à la phrase 'J'ai dit adieu à la grammaire comparée', mais je l'ai rassuré (...)». Boutade peut-être, mais aussi, précoce, ce qui demeurera une constante saussurienne — il suffit de penser à la fameuse lettre à Meillet du 4 janvier 1894 où l'on a cru déceler les premiers symptômes de découragement. Mais c'est là une autre histoire, et il est temps de revenir à notre propos.

Pour Ch. Bally, on le sait, le Cours est le « couronnement d'une carrière dont il nous fait mieux comprendre l'unité et la courbe harmonieuse »46. La formule est plus séduisante que démonstrative. R. Godel, qui la rappelle, a, le premier, posé la question en termes exacts: « A comparer les dates du Mémoire et du Cours, on est tenté de penser qu'une évolution assez naturelle, aidée par les circonstances, a mené Saussure de la grammaire comparative à la théorie du langage, et que le Cours de linguistique générale est l'aboutissement ultime de recherches commencées et d'abord poursuivies dans un domaine plus particulier. La question mérite examen: quelle place a tenue, au juste, la linguistique générale dans la carrière et l'activité scientifique de F. de Saussure? »47. Les pièces du dossier sont connues: les entretiens, soigneusement consignés, de Riedlinger (19 janvier 1909) et L. Gautier (6 mai 1911) avec Saussure, la note manuscrite sur Whitney de novembre 1894 (« nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science double » — entendez linguistique statique et linguistique évolutive), les confirmations apportées par Meillet, Sechehaye entre autres, etc. L'ensemble permet à R. Godel de conclure: « c'est particulièrement vers 1894 que Saussure s'est occupé des problèmes de linguistique générale » 48, au point d'en être obsédé et de songer à s'en délivrer par un livre qui ne sera jamais écrit. Pour T. De Mauro cependant, il faut remonter bien plus haut: c'est dès le départ ou presque que se forment les idées de Saussure sur la linguistique générale 49, et il reprend ici ce que Bally affirmait déjà dans sa Leçon inaugurale: « Dès le début, on surprend chez lui ces vues générales, ce don de systématisation et cette

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Dans sa leçon inaugurale du 27 oct. 1913: Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques, Genève, Atar, s.d., 17 = Le langage et la vie, 3e éd., Genève 1965, 153.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Les sources manuscrites du Cours...,Genève-Paris 1957, 24.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> *Ibid.* 33. <sup>49</sup> *Op. cit.* 352.

rigueur de logique qui donnent tant de prix à ses moindres publications » et, quelques lignes plus loin: « en réalité, dès le début il a porté en lui des idées très générales et toutes personnelles sur la nature du langage, son fonctionnement et son évolution »50. S. Lotringer n'est guère plus éclairant: tout, dit-il, portait Saussure « vers une assez étroite spécialisation: son Mémoire (...), sa thèse (...), son enseignement de grammaire comparée à l'Université de Genève en témoignent »51. S'il s'est résolu « à faire de rapides incursions dans le champ de la linguistique générale », c'est « à contre-cœur, par exigence de clarté». De fait, « ce qui irrite Saussure à ce point, c'est la perspective néo-grammairienne qui l'a formé et que luimême a brillamment illustrée par son Mémoire: positivisme aux idées courtes qui remet à l'histoire le soin d'expliquer mécaniquement les changements dans la langue »52. Chez G. Mounin, les hypothèses deviennent certitudes: Saussure ne cédera « aux demandes amicales de ses étudiants qui le pressent de leur exposer ses idées sur la linguistique générale » « qu'en 1907, alors qu'on sait qu'elles sont le fond de ses préoccupations dès 1894 et même auparavant, dès la période parisienne (au vrai, l'essentiel en est déjà visible aujourd'hui, par transparence rétrospective, dans le Mémoire de 1878) »53. Il se garde, hélas, de rendre moins opaque cette transparence. Et il extrapole pareillement lorsque, alléguant une phrase fameuse du Cours (« La langue est pour ainsi dire une algèbre qui n'aurait que des termes complexes », 168), il affirme que « cette façon de voir et la méthode qui en découle sont déjà dans le Mémoire de 1878 où Saussure démontre algébriquement l'existence nécessaire d'un phonème indo-européen (...) » (ibid. 27). Enfin ne trouve-t-on pas « aussi dès le Mémoire, les fameuses présentations selon la quatrième proportionnelle » (ibid. 28) ? Or, conclut Mounin, « ce goût mathématique était totalement étranger aux linguistes du temps » (ibid.) 54. On s'accordera aisément sur l'« esprit algébrique » de Saussure, mais avec les nuances néces-

 $^{50}$  Op. cit.  $8-9 = Le \ langage... 148.$ 

51 Il aurait pu ajouter toutes les autres publications.
 52 Loc. cit. 90-91. Pareille assertion exigerait un long commentaire. Saussure néogrammairien? Ce qui l'a irrité, assurément, c'est d'être traité comme tel, et que le

Mémoire soit cité pêle-mêle avec les travaux de cette école.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Op. cit. ci-dessus n. 18.
<sup>54</sup> Le lecteur non averti a quelque peine à suivre. En insistant, après R. Godel et M. Ivié sur « son goût prononcé pour l'introduction des mathématiques en linguistique », il dit que Saussure le « doit à ses prédécesseurs » (26–27); cf. aussi 17: « la forte tradition familiale de culture mathématique, loin de le contrarier, nourrit l'une des composantes les plus conscientes de son originalité comme linguiste ».

saires: lorsque, dans le Mémoire, Saussure fait intervenir la quatrième proportionnelle, il précise: « pour nous servir de la formule commode de M. Havet » 55. Une semblable prudence s'impose à propos du mot « système»: Havet l'interprète de manière pertinente, mais dire avec Mounin (op. cit. 61) que c'est, dans le Mémoire déjà, un terme « implicitement » opératoire désignant, comme plus tard dans le Cours, « l'ensem le des relations qui définissent en les opposant les unités (...) dans un état de langue donnée [sic], en synchronie », c'est manifestement forcer la note. E. Benveniste a été, on s'en doute, plus circonspect en interrogeant les rapports annuels que Saussure a rédigés sur ses conférences pour l'Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Dès la première année de son enseignement (1881), Saussure relève qu'il « s'est attaché par la confrontation des dialectes, à faire ressortir les traits distinctifs du gothique au milieu de la famille germanique». Cette expression «traits distinctifs », commente Benveniste, « rend un son curieusement 'moderne'. L'identité d'une langue est fournie par la somme de ses traits distinctifs. c'est-à-dire par ce en quoi le gotique est différent des autres dialectes. C'est déjà probablement en germe le principe fondamental de la linguistique saussurienne, celui des traits distinctifs et oppositifs comme caractéristique propre des entités linguistiques » 56. On pourrait ajouter certains exemples de la thèse de 1881 (qui est loin d'être, comme le voulait Meillet, « un simple article technique » 57), où apparaissent des expressions telles que « particularité caractéristique », « caractère distinctif » 58, et est reconnue la valeur relationnelle et oppositive du génitif absolu en sanscrit. Mais est-il besoin ou légitime de s'attacher ainsi à la lettre? Ce qui est sûr, et suffisant, c'est que Saussure, au lieu de morceler une langue en correspondances de détail, cherche à en restaurer l'individualité 59, qu'il s'intéresse davantage aux différences qu'aux ressemblances, et aussi que l'opposition synchronie : diachronie est mainte fois présente avant le Cours — rappelons, tirée de la contribution à la Festschrift Leskien,

 $<sup>^{55}</sup>$  Mémoire 32=Recueil 31. Sur ce point et la vive attirance de L. Havet pour les mathématiques, cf. BSL 71/1, 1976, 313–314.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Annuaire 1964–1965 de la IVe section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 29.

 $<sup>^{57}</sup>$  BSL 18/2, 1913, CLXVIII = F. de S., plaquette d'hommages, Genève (1915), 75=LHLG II, Paris 1936, 177.

P. 9 et 13 = Recueil 275 et 278.
 Cf. E. Benveniste, loc. cit.

cette phrase lumineuse: « Avant tout on ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent » 60. Elle en rejoint une autre, qui se lit dans le compte rendu que Saussure a donné de la Kritik der Sonantentheorie de Joh. Schmidt: « quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tout premiers principes qu'on y inscrira est que jamais, en aucun cas, une règle qui a pour caractère de se mouvoir dans un état de langue (= entre 2 termes contemporains), et non dans un événement phonétique (= 2 termes successifs) ne peut avoir plus qu'une validité de hasard » 61.

Qu'une « doctrine » soit sous-jacente, que l'activité scientifique de Saussure y ait obéi depuis longtemps, il n'y a pas à en douter. Il est possible de la déceler déjà dans le Mémoire — pensons aux « besoins du système », aux « phénomènes » saisis « dans leur lien intérieur », à « l'ordre parfaitement fixe » qui préside « à l'échange des différents thèmes », etc. 62. Mais, répétons-le, il faut se méfier des découpages qui isolent un mot, une phrase dont on extorque alors l'interprétation souhaitée: « Tout est rapport », dit Saussure 63. Pourquoi, si l'on veut être « moderne» et la linguistique étant une « science-pilote », ne pas s'empresser de citer des parallèles édifiants, tels que « le génie c'est l'art de coordonner les rapports » (Delacroix), « je ne peins pas les choses mais leurs rapports » (Braque), ou encore « je ne peins pas les choses mais les différences entre les choses » (Matisse) 64 ? Trêve de parodie! L'exégèse doit porter, bien davantage, sur la méthode. M<sup>me</sup> Cristina Vallini a montré le chemin en relisant de ce point de vue l'Essai d'une distinction des différents à indoeuropéens (1878) et le Mémoire 65: l'originalité de Saussure, elle est d'abord dans le « recours constant à la morphologie » 66, la façon dont il l'utilise dans la comparaison de données synchroniques. Dans une thèse récente

65 Problemi di metodo in F. de S. indoeuropeista, Studi e saggi linguistici 9, 1969, 1-85.

<sup>60</sup> Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien, IF 4, 1894 = Recueil 514.  $^{61}$  IFAnz. 7, 1897 = Recueil 514.

<sup>62</sup> Cf. 163, 185 et 228 = Recueil 153, 174 et 213. 63 Cf. R. Engler, Lexique de la terminologie saussurienne, Utrecht/Anvers 1968, 43.

<sup>64</sup> Ces exemples, choisis au hasard, sont rappelés par Liliane Brion-Guerry dans le catalogue de l'exposition, au Grand Palais, Cézanne, les dernières années (1895–1906), Paris 1978, 23, n. 19.

<sup>66</sup> R. Godel, dans son compte rendu de Vallini, CFS 28, 1973, 63.

et peu connue 67, Ludwig Jäger en a produit une preuve précoce: la Bibliothèque publique et universitaire de Genève possède l'exemplaire des Grundzüge der griechischen Etymologie, 41873, de Georg Curtius, que Saussure a fait interfolier et qu'il a abondamment annoté. P. 396-397, il dénonce l'habitude des comparatistes d'atomiser les formes de la flexion et de la conjugaison: « Cette conception, écrit-il, fait hausser les épaules en présence de l'étroite connexion de tous les cas d'un nom, de tous les temps de la plupart des verbes » 68. Or, collationnant ce volume, j'ai constaté que l'encre et l'écriture sont celles d'une remarque de la page 717, que je voudrais citer encore: « Un des premiers mots que je me suis amusé à déchiffrer en lettres sanscrites était adhas 'en bas'. Bon, me dis-je, c'est le latin inf-erus [nasalis sonans!], etc. Naturellement je trouve maintenant cette remarque déjà faite dans la Gr. cp. de Bopp, p. 50. Un exemple entre mille de ce qui ne cesse de m'arriver depuis des années ». La conclusion est piquante parce que, cette fois, la note est datée: « 8 janvier 1876 », Saussure a dix-huit ans et demi!

La continuité paraît aussi évidente que la précocité. «Courbe harmonieuse », j'en doute; il y a eu des heurts, des révoltes et des ressacs, mais des idées-forces aussi qui s'imposent très tôt et dont certains témoignages permettent de baliser le mûrissement. Il n'y a pas de rupture chez les grands créateurs. Longtemps on a ramené l'œuvre de Verdi aux opéras des années 50 et à quelques pièces tardives. On s'avise de façon toujours plus claire qu'elle commence en fait bien avant, avec Macbeth et Giovanna d'Arco ou même avec Un giorno di regno qui annonce le coup d'éclat de Nabucco. Chez Saussure tout, avant les trois cours de 1907-1911, est en demi-teinte, si grande est cette réserve qu'il a constamment montrée et qui est, R. Godel y a insisté à juste titre, le trait profond de son caractère. Sachons ne pas l'oublier en traitant du « généraliste », ni que celui-ci est demeuré, jusqu'au bout, comparatiste: le deuxième cours, de 1908-1909, si important, occupe, dans les cahiers d'Albert Riedlinger, 462 pages dont 343 ont pour titre « Aperçu de la linguistique indo-européenne comme introduction à la linguistique générale ». Nous n'irons pas jusqu'à dire que ce pourrait être, en mineur, le sous-titre du Mémoire. Ce qui est sûr en revanche, c'est que l'ouvrage aujourd'hui commémoré est un centenaire juvénile.

 <sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Zu einer historischen Rekonstruktion der authentischen Sprach-Idee F. de Saussures, Diss. Düsseldorf, Tubingue 1975.
 <sup>68</sup> Jäger, op. cit. 193.

## CRISTINA VALLINI

# LE POINT DE VUE DU GRAMMAIRIEN OU LA PLACE DE L'ÉTYMOLOGIE DANS L'ŒUVRE DE FERDINAND DE SAUSSURE INDO-EUROPÉANISTE

« Dans la linguistique idéale qui n'aurait à s'occuper qu'à décrire des faits, il n'y aurait point de place pour l'étymologie, car elle n'est qu'un point de vue du linguiste qui ne correspond pas à un chapitre des faits eux-mêmes ».¹

Cette affirmation explicite de Saussure nous permet de préciser tout de suite l'esprit de notre recherche: il ne s'agit pas de situer l'étymologie dans le système de la linguistique générale de Saussure, mais d'indiquer la place qu'elle occupait dans sa linguistique pratique <sup>2</sup> et d'établir ce que Saussure entendait par « étymologie » quand il a adopté le point de vue du linguiste ou, pour utiliser une formule que l'on trouve souvent dans ses écrits, le point de vue du grammairien.

Pour pouvoir apprécier pleinement, dans ce cadre, la position saussurienne à l'égard de l'étymologie, il convient de travailler sur deux plans bien distincts mais non indépendants l'un de l'autre: 1) l'analyse des nombreuses contributions étymologiques que Saussure a proposées tout au long de sa carrière; 3 2) la recherche dans le texte des cours et dans

<sup>2</sup> On peut retrouver une opposition entre « linguistique idéale » et « linguistique pratique » dans divers passages de Saussure. Voir par exemple CLG/E 2770 : N 7.11 « La pratique commande donc l'anachronisme et la confusion des époques.» et CLG/E 2796 : Br. 9 « Au point de vue pratique...».

<sup>3</sup> A ce propos, nous renvoyons à notre travail à paraître dans Studi e Saggi Linguistici, XVIII (1978) intitulé Ancora sul metodo di Ferdinand de Saussure:

¹ CLG/2: Br. 4 [Nous nous référons au texte de l'Edition Critique du Cours de linguistique générale édité par Rudolf Engler (Wiesbaden, 1967ss) au moyen du sigle CLG/E suivi du numéro de la série et de l'indication de la source. Le texte du Cours de linguistique générale (CLG) est cité d'après l'édition de 1916 avec l'adjonction entre parenthèses du numéro de la page de l'édition de 1922. Par SM, nous indiquerons Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure de Robert Godel (Genève-Paris 1957). Rec. indiquera le Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure (Genève-Heidelberg 1922).]

les Notes des affirmations explicites qui montrent quels étaient, dans chaque cas, les niveaux d'une réflexion théorique engagée dans une entreprise où il s'était maintes fois hasardé.<sup>4</sup>

En ce qui concerne le premier point, il nous semble fondé de distinguer trois époques dans les recherches étymologiques de Saussure:

- la première s'achève avec la publication du *Mémoire* et comprend tout le groupe d'articles que Saussure a publiés dans les MSL des années 1877-1878; <sup>5</sup>
- la seconde époque coïncide avec la période parisienne; c'est elle qui est la plus riche en publications;
- la troisième époque correspond aux années genevoises; elle est représentée avant tout par le long article d'étymologie qui parut en 1905 dans les *Mélanges Nicole*.<sup>6</sup>

Quant au deuxième point, nous pensons qu'il existe quatre textes significatifs pour éclairer le moment de la réflexion sur la méthode étymologique:

<sup>4</sup> Ce deuxième point est tout à fait légitime si l'on pense à ce qu'était l'attitude de Saussure « linguiste généraliste »: montrer au linguiste (et par là à lui-même

avant tout) « ce qu'il fait ».

l'etimologia dans lequel nous présentons un ensemble assez vaste d'étymologies saussuriennes. En plus des étymologies qui se trouvent occasionnellement dans des articles sur des arguments divers, la bibliographie de Saussure comprend un nombre considérable de titres de caractère exclusivement étymologique publiés entre 1881 et 1889 (cf. MSL vol. 4, 5, 6, 7). Le long article intitulé  $D'\dot{\omega}\mu\dot{\eta}\lambda\nu\sigma\iota\zeta$  à Τριπτόλεμος. Remarques étymologiques dans les Mélanges Jules Nicole, Genève 1905, sera considéré à part.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Il s'agit des articles intitulés Le suffixe -t- (Rec. p. 339); Sur une classe de verbes latins en -eo (Rec. p. 353); La transformation latine de \*tt en ss suppose-t-elle un intermédiaire \* st ? (Rec. p. 370); Exceptions au rhotacisme (Rec. p. 376); I, U = ES, OS (Rec. p. 377); Essai d'une distinction des différents a indo-européens (Rec. p. 379). Cf. MSL 3, fasc. 3, 4, 5, 1877-78. Saussure considéra par la suite cette partie de sa production avec mépris, presque comme une série de tentatives infantiles. Dans ses Souvenirs d'enfance et d'études (CFS 17, 1960, p. 19) Saussure parle en particulier d'un « article inepte sur le « suffixe −t−», où je tremblais, à chaque ligne, de dire quelque chose qui ne fût pas d'accord avec Bopp, devenu mon unique maître ». A notre avis, cette partie de l'œuvre saussurienne est loin d'être négligeable en particulier dans la mesure où elle révèle à quel point le très jeune savant avait assimilé la méthodologie de la « vieille grammaire comparée ». Comme nous le verrons, cette première expérience ne fut jamais complètement dépassée.

<sup>6</sup> Cit. = Rec. pp. 576-584.

- le texte connu sous le nom de Morphologie ou Note 7, que l'on peut reporter aux années 1894-1895;7
- les leçons du premier cours de linguistique générale, donné entre 1906 et 1907;
- les leçons du troisième cours (1910-11) où l'on examinera avec une attention particulière les passages sur le problème de l'arbitrarité absolue et de l'arbitrarité relative; 8
- l'introduction au cours d'Etymologie grecque et latine, de 1910-11.9

A notre avis, les informations que l'on peut retirer de ces textes ne doivent pas toutes être placées sur le même plan. Dans le texte Morphologie, le raisonnement de Saussure tire son origine du problème des réalités linguistiques, problème qui est résolu par la comparaison entre l'analyse morphologique du grammairien et celle de la langue. 10 Quant au cours de 1906-7, il devait être dédié à l'exposition du point de vue du grammairien, puisqu'on devait y affronter l'étude de la langue « par le côté historique ». 11 Mais là encore, Saussure a été obligé de comparer les deux points de vue de la langue et du linguiste lorsqu'il a abordé le problème de l'analogie qui, comme chacun sait, manifeste précisément le point de vue des sujets parlants. 12 Cette comparaison entre les deux points de vue - qui engendrent les réalités linguistiques - est un

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le titre sous lequel ce texte a été publié par Robert Godel dans le volume A Geneva School Reader in Linguistics (Bloomington et Londres 1969 pp. 26-38 = CLG/E 3293 N 7) est Morphologie; nous rappelons que ce texte a été utilisé dans la rédaction du CLG pour l'appendice A (analyse subjective et analyse objective): cf. CLG p. 258-259 (252-253) = CLG/E 2768-2780.

8 SM III 121-122 (résumé de D 199-207), III 155 (résumé de D 282-283);

CLG/E 2108-2124 et 2105-2107. On trouvera un intérêt particulier, même s'ils sont malheureusement extrêmement concis, aux faits contenus dans la N 23.5, cf. surtout CLG/E 2105 (6e colonne) où l'importance du mot « terme » est soulignée.

<sup>9</sup> CLG/E 2836-2842: Br. 1-4; CLG/E 2796: Br. 9; CLG/E 2803: Br. 9 (CLG/E 3351). Ce texte est la source principale, de même qu'une leçon du premier cours, de l'appendice C l'Etymologie du CLG (pp. 265-266 (259-260)) = CLG/E 2833-2843.

10 CLG/E 2780 : N 7 p. 8 « Conclusion. L'analyse morphologique du grammairen, dans la mesure où elle se trouve d'accord avec l'analyse de la langue

attestée par les néologismes ou formations d'analogie, ne saurait passer pour un produit de l'abstraction ».

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> SM I 8 : R.1.49-50. Godel résume ainsi : « On peut aborder la langue par le côté statique (...) ou par le côté historique, que l'individu ne soupçonne pas. Pour cette raison même, il est bon de commencer par celui-ci ».

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cette circonstance finit par faire dévier Saussure du programme qu'il s'était fixé au début du cours et lui permit d'introduire dans le premier cours une série de considérations plus particulièrement pertinentes au côté statique de la langue.

point de contact important entre nos deux premiers textes, mais il n'est pas le seul. Ces textes sont en effet deux expressions différentes d'un même thème dont le point crucial est la notion d'analyse morphologique, le problème de l'identification de l'unité. En outre, dans chacun des deux textes, l'évolution morphologique est ressentie comme la manifestation d'un changement d'analyse opéré par la langue.

Le problème général qui est sous-jacent au troisième cours ainsi qu'au cours quasi contemporain sur l'étymologie grecque et latine est différent. On ne part plus de la possibilité d'analyser le « mot » en sous-unités, mais on examine l'arbitrarité absolue et relative dans le signe. Dans cette optique, l'évolution de la langue est ramenée, dans le troisième cours, à ce que Saussure appelle une oscillation entre « la somme respective du parfaitement immotivé ou du relativement immotivé »; <sup>13</sup> la possibilité d'expliquer un mot ne réside plus dans l'opposition de ses unités constitutives, <sup>14</sup> mais « tout étant arbitraire, il s'en suit qu'aucune explication intérieure ne peut être donnée ; il ne reste donc qu'à ramener le mot à d'autres, qui sont eux-mêmes arbitraires ». <sup>15</sup>

Il est clair que dans des contextes aussi différents, les affirmations concernant la méthode et le but de l'étymologie pourront avoir une portée très différente, précisément dans la mesure où elles se rapportent à des opérations de nature très différentes : l'analyse interne d'une part, et, de l'autre, l'insertion d'un mot dans une famille, c'est-à-dire dans un système dont le mot devient un terme. 16

Il convient ici de se demander ce qu'est l'étymologie pour Saussure, même si l'on peut déjà prévoir ce que sera la réponse.

Dans la synthèse que Bally et Sechehaye ont faite des sources dans le CLG,<sup>17</sup> l'étymologie est maintes fois identifiée à l'explication du mot. Ce n'est que dans le dernier alinéa qu'apparaissent les termes « décrit » et « description »; ils ne se trouvent cependant pas dans les sources et ne doivent donc pas être particulièrement relevés, d'autant plus qu'ils

17 CLG appendice C cit.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> CLG/E 2122 : D 203, SM III 121.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> CLG/E 2373 : I R 1.88, SM I 14.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> CLG/E 2840 : Br. 3.

<sup>16</sup> On trouve une discussion approfondie et éclairante sur ces derniers concepts, dans les Sources manuscrites de Robert Godel, cit., pp. 208-230, ainsi que dans l'article De la théorie du signe aux termes du système du même auteur (CFS 22, 1966, pp. 53-68, réimprimé dans A Geneva School Reader, cit., pp. 341-356).

pourraient induire en erreur. Il en va autrement du terme « explication » que Saussure associe constamment à la pratique étymologique. La question posée plus haut et que l'on pouvait considérer comme allant de soi, pourrait donc être reformulée ainsi: qu'est-ce qu'« expliquer un mot » signifiait pour Saussure au cours des trois périodes de ses recherches étymologiques?

Pour amorcer une réponse, examinons une étymologie qui date de la première période. Il s'agit du mot grec ἐλέφας: Saussure rappelle qu'« on a donné vingt explications (...) toujours en partant de l'idée que le nom du pachyderme indien devait être emprunté à une langue asiatique » 18 et il propose une étymologie dans le cadre du grec. Son postulat de base est que le sens originel de ce terme n'ait pas été « éléphant », mais plutôt « ivoire ». Saussure compare donc, pour des raisons sémantiques, ἐλέφας avec ἀλφούς. λευκούς (Hésych.) avec ἀλφός « dartre blanche, lèvre » et enfin avec le latin albus. Comme la farine (gr. ἄλφιτον) l'ivoire aurait été dénommé sur la base de sa blancheur. Ce procédé permet à Saussure d'insérer ce mot, dont l'isolement avait laissé supposer une origine exotique, dans une famille de mots homo-radicaux ayant l'idée de « blanc » comme plus petit dénominateur sémantique. A ce stade ἐλέφας n'est plus isolé ni obscur, mais il peut être analysé de façon convaincante. Le terme, interprété tout d'abord sémantiquement, est ensuite identifié morphologiquement par son introduction dans un paradigme verbal: pour Saussure, ce mot n'est rien d'autre que le participe présent d'un verbe \*ἐλέφω « qui a dû signifier être blanc, comme p. ex. sanscrit cvêtâmi » 19: sa forme ancienne est donc reconstruite comme \*ἐλέφ-/α(ντ)ς. Une fois conclue l'interprétation morphologique du terme, l'étymologie est pratiquement réalisée, mais Saussure la renforce en étendant la comparaison à une série de mots dans lesquels, à son avis, l'idée de base de « blanc » est reconnaissable: il s'agit de άλάβη, «cendre», άλάβαστρος, «albâtre», et άλίβαντες «les morts = ceux qui sont pâles » (Platon, Rép. III 387 C: glossaires). La conclusion est très audacieuse mais parfaitement cohérente: « ἀλίβα(ντ)ς, dans cette hypothèse ne serait qu'une autre forme de ἐλέφα(ντ)ς quelque étrange que cela paraisse à première vue ».20

 $<sup>^{18}</sup>$  L'étymologie de ἐλέφας se trouve dans l'article déjà cité sur le suffixe –t–, Rec. pp. 350-51.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Rec. 1. c. <sup>20</sup> Rec. p. 351.

Voilà un bon exemple de l'étymologie saussurienne de la première période dans lequel on distingue assez clairement le conditionnement exercé sur le jeune savant par ses lectures précoces. A l'instar de ses maîtres idéaux, Saussure va à la recherche de la Vorstellung originelle, cachée dans ce que Bopp avait appelé le mystère de la racine, par le regroupement de termes apparemment disjoints autour d'un noyau radical qui coïncide avec une idée verbale. En ceci, on peut signaler la parfaite congruence, sur le plan théorique également, avec ce que soutenait Georg Curtius quand il affirmait dans l'introduction à ses Grundzüge der grieschischen Etymologie: « Für die Auffindung der Grundvorstellung in einer Wörterfamilie ist von grosser Wichtigkeit diese wo möglich an einem Verbum zu prüfen ».21

Dans le cas de notre étymologie, l'« explication » consiste avant tout à insérer le terme dans une famille de mots à partir du sens de la racine  $^{22}$  et à l'intégrer ensuite dans une classe de formes (ici le paradigme du verbe \*¿λέφω). Nous voici très près, si l'on fait abstraction de l'audace des rapprochements, des perspectives du texte de 1911 où l'on parle de « familles lexicologiques entrecroisées par des « classes » de formes ».  $^{23}$  En définitive, l'étymologie d'un mot se résout par sa transformation d'un élément lexical isolé en un élément grammatical intégré.

Examinons maintenant une étymologie de la deuxième période. Nous avons choisi de parler de l'explication que donne Saussure du grec βουκόλος, même si cette contribution, l'une de ses plus fameuses, n'est généralement pas considérée comme une véritable étymologie, mais est citée, plutôt, comme un exemple de découverte d'une loi phonétique. Les considérations d'ordre phonétique cependant n'apparaissent ici et dans certains cas analogues, que comme une étape préliminaire à l'analyse du terme en sous-unités significatives dans le but de son explication étymologique: dans un certain sens, c'est justement cette dernière qui,

<sup>21</sup> G. Curtius, Grundzüge der griechischen Etymologie, Leipzig, 1858/1862, 2 vol.,

Introduction, paragraphe 14, p. 85.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> C'est le procédé déjà reconnu chez des auteurs comme Pott, Benfey, Curtius dans la pratique dudit Wurzellexikon. Si telles sont les adhésions contingentes de Saussure aux modèles de la pratique étymologique de l'« ancienne grammaire comparée », il ne sera pas inutile de faire remarquer que Saussure, au point de vue pratique tout au moins et jusque dans le Cours d'Etymologie grecque et latine, ne trouve aucun inconvénient à traduire le sens d'une racine par un verbe:  $d\bar{o}-=$  « donner », reudh-= « être rouge » (cf. \*ἐλέφω = « être blanc »). CLG/E 2796 : Br. 9.

en fin de compte, par un retournement significatif, donne l'explication de cette même évolution phonétique. Cette évolution est provoquée par l'affaiblissement dudit sentiment linguistique des sujets parlants qui permit que s'opèrent, dans la forme extérieure du mot, des modifications telles qu'elles entraînèrent l'obscurcissement de la vieille articulation en sous-unités. L'activité étymologique du grammairien, dans un cas comme celui-ci, consiste à reconnaître quels sont les phénomènes (le plus souvent d'assimilation ou de dissimilation) qui se sont vérifiés dans les points de jointure des différents éléments significatifs. La résolution de ces nœuds contribue à l'histoire des sons et sert à la reconstruction de l'articulation interne originelle du mot pris comme un complexe significatif.

Saussure résout l'anomalie inhérente au k du grec  $\beta$ ouxó $\lambda$ o $\zeta$   $^{24}$  par rapport au p de  $\alpha i\pi \delta \lambda$ o $\zeta$  au moyen d'une considération d'ordre morphologique:  $*-k_2olos$  ne subsistant pas comme élément lexical autonome, ne pouvait se soustraire à toutes les influences phonétiques susceptibles de s'exercer sur lui en tant que terme d'un composé. Le fait que la forme  $*g_2ouk_2olos$  ne puisse se résoudre autrement qu'en  $\beta$ ouxó $\lambda$ o $\zeta$  tient à ce qu'il n'y a pas d'exemple en grec de labialisation après u. Ce qui permit que cette transformation se vérifiât fut l'impossibilité pour les sujets parlants d'analyser le mot en éléments constitutifs: ces derniers en vinrent à perdre ainsi leur caractère de formes grammaticales et, réduits à de la pure matière phonique, se transformèrent.

On peut apprécier d'une manière analogue, dans le domaine néo-latin l'histoire des termes brebis et berger. La rupture du lien grammatical qui unissait à l'origine vervex vervecarius (lat. pop. berbix berbicarius) se produisit lorsque les deux termes furent « abandonnés aux vicissitudes phonétiques ». Dans ces conditions, les deux termes, si étroitement liés autrefois, devinrent « des mots séparés » à propos desquels « on ne peut pas parler de rapports étymologiques ». Leur séparation est si évidente que dans certains dialectes berger a pris le sens de « gardien de bœufs », avec une extension comparable à celle que l'on rencontre dans le cas de ἕππους βουχολεῖν ou avec un obscurcissement des motivations étymo-

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> L'étymologie est publiée en 1886: Βουκόλος MSL 6 (fasc. 2), pp. 161-2 = Rec. pp. 417-18.
<sup>25</sup> CLG/E 2362-2364 : I R 1.84, SM I 14.

logiques qui rappelle celui de la tautologie, qui n'est qu'apparente, de βοῦς βουκολεῖν.  $^{26}$ 

Saussure adopte l'exemple de brebis/|berger dans son premier cours pour montrer les conséquences grammaticales des changements phonétiques. Ce passage du texte de 1906-7 est d'une importance capitale pour comprendre la valeur que Saussure attribue, dans ce contexte, à l'étymologie. A cause d'une évolution phonétique « un mot dont les parties étaient analysables grammaticalement devient un tout indivisible: les parties du mot qui s'opposaient et donnaient une explication du mot cessent d'être reconnaissables ».<sup>27</sup>

Si, comme nous l'avons dit plusieurs fois, l'étymologie consiste en l'explication, nous voyons ici clairement que l'« explication » résulte de l'opposition des parties du mot qui est, par ailleurs, le lieu de leur délimitation réciproque et de leur constitution en unité. La tâche du grammairien est donc de remonter, à travers la voie phonétique, à l'ancienne articulation morphologique du mot. Cette opération, dans le texte Morphologie, est appelée spécifiquement « morphologie rétrospective » et représente (au-delà des appréciations que Saussure en donne) une caractéristique typique de la pratique du linguiste qui travaille, dans ce cas, en se faisant guider uniquement par son propre point de vue.

Le point de vue du linguiste et celui de la langue sont confrontés de manière suggestive dans l'étymologie la plus complexe de Saussure et qui est une des dernières contributions publiées par le linguiste genevois. Nous faisons allusion aux Remarques étymologiques à propos de ἀμήλυσις, Τριπτόλεμος et leurs affins, publiées en 1905. Cette étymologie est la plus représentative de ce que nous avons appelé la troisième époque des étymologies de Saussure: il convient d'en résumer ici les aspects les plus importants. Saussure commence son discours par le grec ἀμήλυσις, attesté dans les écrits d'Hippocrate et de son école, et qui est utilisé pour désigner un cataplasme fait de « farine d'orge crue et sèche ». A partir d'une identification très circonstanciée du référent, Saussure critique avant tout l'analyse, qui remonte déjà à l'époque antique du mot, en sous-unités ἀμή-λυσις: l'idée d'une infusion, d'une teinture voire d'une solution à laquelle renverrait le deuxième terme du composé,

 $<sup>^{26}</sup>$  Saussure rappelle ces deux syntagmes dans l'article cité, pour marquer l'obscurcissement étymologique, c'est-à-dire l'analyse manquée, même du premier élément du composé.  $^{27}$  CLG/E 2373 : I R 1.88, SM I 14.

n'est absolument pas nécessaire pour désigner l'application, dans un but médical, de farine non-délayée. L'analyse du terme en ἀμή-λυσις est donc un cas d'étymologie populaire à laquelle le grammairien Saussure oppose son explication consistant en l'analyse ώμ-ήλυσις: le deuxième terme de ce composé contient la racine de ἀλέ-ω (« moudre »), de ἀλε-τρίς («esclave occupée à la meule »), et de ώμ-ήλετον (Hésychius = ἐρηριγμένον). A la base de ὧμ-ήλυσις il y a donc un terme ἄλυ-σις (« farine » « mouture »), comparable avec le synonyme ἄλευ-ρον et avec l'homérique ἀλεύ-ατα. Ces derniers éléments montrent qu'à côté de ἀλε- (ἀλε-ω etc.) il existait un élément radical affin en -υ- (ἀλευ/ἀλυ). La famille de mots que nous venons de citer (avec une racine ἀλυ-/ἀλε-) est extensible ultérieurement si l'on englobe un autre groupe de termes, que l'on peut ramener à leur tour à un couple radical parallèle ὀλυ-/ὀλε avec une variante apophonique ἐλυ/ἐλε <sup>28</sup>. Les représentants les plus intéressants de ce dernier groupe de mots sont Ἐλεύ-σις et Ἐλευ-θώ (respectivement, la ville et un appellatif de Déméter) et surtout la forme reconstruite \*ὅλεμος « grain de blé, d'orge ou autre céréale » 29. Ce dernier terme permet à Saussure de parvenir à l'étymologie de Τριπτόλεμος qu'il analyse en \*-όλεμος précédé de la racine du verbe τρίβω (« je mouds »). Τριπτόλεμος, le héros d'Eleusis et le pupille de Déméter ne serait rien d'autre que le nom du « moulin », dans l'optique d'un mythe euphémique. Nous avons dit que, dans cette étymologie, Saussure coordonne le point de vue de la langue et celui du linguiste. Le «linguiste» Saussure nous fait assister à un savant jeu d'argumentations qui permettent de reconstruire toute une famille de termes grecs liés à l'idée de « moudre ». Les comparaisons morphologiques qui restituent aux signes leur articulation primitive (ώμ-ήλυσις, άλεύ-ατα, Έλεύ-σις, Τριπτ-όλεμος) annoncent tel un heureux et convaincant prologue la possibilité de vraies comparaisons phonétiques des racines. C'est le Saussure du Mémoire, l'indoeuropéaniste, qui suggère que si le grec ἀλ dans ἀλέ-ω représente le développement de \*l, la séparation entre la série avec vocalisme radical a

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Il s'agit de ὄλυ~ρα (« orge »), ἔλυ-μος (« céréale »), οὐλ-αί (= \*ὀλΕ-αί) (« grain d'orge »), Ἑλεύ-σις et Ἑλευ-θώ, et enfin, outre \*ὅλεμος, ὀλοοί~τροχος (= \*ολοΕ-οι-τροχος) qui équivaut à « grosse pierre qui roule dans la meule ».

<sup>(«</sup> grain d'orge »), Εκεθ-διζ et Εκεθ-διζ, et chin, dathi, dathi, de control (e \* ολοΓ-οι-τροχος) qui équivaut à « grosse pierre qui roule dans la meule ».

29 Ce mot, qui est la clé de l'étymologie, est retrouvé grâce à la correction de l'hésychien ὁλαιμεύς ('ὁτὰς ὁλὰς βάλλωυ)en ὀλειμεύς. Cette correction est menée à travers une argumentation assez serrée qui aboutit à la reconnaissance d'un cas d'itacisme. Cette savante intervention philologique montre à quel point Saussure a ici adopté totalement le point de vue du linguiste.

et celle avec vocalisme radical o/e tombe enfin. Mais c'est un Saussure bien différent qui, au lieu de s'engager sur la vieille voie de l'étymologie radicale, suggère que la cohérence du paradigme lexical, fondée sur la récurrence de bases comparables dans les trois vocalismes  $^{30}$ , pourrait être l'indice de l'action de l'analogie, c'est-à-dire des analyses et des rapports institués par la langue même. A côté du point de vue du linguiste émerge donc celui de la langue. Le linguiste qui chercherait dans l'étymologie non plus un mythique « vrai signifié » primitif, mais la valeur qui est assignée à un mot dans le cadre d'un système, trouvera certainement dans l'analogie un guide sûr pour reconstruire non pas une évolution, mais un état de langue dans lequel ne se présentent plus des monceaux de mots au sentiment linguistique des sujets parlants, mais des séries de termes illuminés ou, plus simplement, expliqués par leur comparaison réciproque.

Mais le point de vue de la langue ne se limite pas à l'action de l'analogie. La dimension de l'étymologie populaire ( $\mathring{\omega}\mu\mathring{\eta}-\lambda\nu\sigma\iota\zeta$ ) témoigne certainement elle aussi de la capacité interprétative des sujets parlants. Dans le premier cours, Saussure reconnaît en l'étymologie populaire, comme du reste dans l'analogie, un « essai d'analyse », qui, cependant, dans le cas de la première, se résout en une Umdeutung, c'est-à-dire en une « interprétation transposant le sens ». 31 Si l'analogie est l'indice du système sous-jacent, l'étymologie populaire, dont les « entreprises... égalent ou dépassent en ingéniosité celle du grammairien », 32 révèle simplement la tendance générale, inhérente à la langue, à créer un contexte, un paradigme, pour les termes isolés ou obscurs.

Pour revenir au problème étymologique des termes examinés plus haut, il convient de remarquer que le caractère exhaustif et le haut niveau de l'analyse permettent à Saussure de tenter, de façon plausible, leur insertion dans ce que l'on pourrait appeler un paradigme culturel. Il s'agit du mythe de Déméter, dont les termes étudiés semblent être les reflets linguistiques précis et fidèles. On ne saurait imaginer un dépassement plus complet ni plus satisfaisant de l'isolement dans lequel apparaissait le terme technique  $\mathring{\omega}\mu\mathring{\eta}\lambda \upsilon \sigma \iota \zeta$ .

La perspective d'un paradigme culturel oriente la discussion, assez différente sous certains aspects, que l'on trouve dans le CLG dans le

<sup>32</sup> Rec. p. 582.

 $<sup>^{30}</sup>$  άλυ–/άλε–, όλυ–/όλε–, έλυ–/έλε–, άλευ–/όλο Γ–/έλευ–...  $^{31}$  CLG/E 2665:I R 3.9.

paragraphe dédié à la paléontologie linguistique.33 Il s'agit du problème étymologique du latin dominus qui est examiné dans un passage dont on ne retrouve pas le pendant dans les sources du Cours. On part de la constatation de la singularité de l'usage du suffixe -no- dans la formation de dérivés secondaires, singularité qui, au-delà du rapport évident entre domus et dominus, trouble le linguiste dans la mesure où elle ne lui permet pas de ramener dominus à une classe morphologique commune en indoeuropéen. Mais, justement du fait de cette singularité, le suffixe -nodevient le moyen de la caractérisation d'une famille de mots qui ont en commun le sens de « chef d'une communauté ». Il s'agit du germ. com. beuda-naz (« chef de la \* beudō, roi » continué par le goth biudans, anc. sax. thiodan); du germ. com. \* druXti-na-z (« chef de la druXti-z, de l'armée », continué par le haut norrois Dróttinn, ags. Drythen, tous deux avec le signifié « Dieu, Seigneur (des armées)») et par le germ. com. \*kindi-na-z (« chef de la \*kindi-z = lat. gens). \*Kindi-n-az semble continé seulement par le goth, kindins, mot que Vulfila utilise pour désigner le gouverneur romain d'une province, puisque, comme le fait remarquer Saussure, le légat impérial occupait. dans la mentalité germanique du traducteur, la même position qu'un chef de clan par rapport à un biudans. Les conclusions naissent de la résolution implicite d'une proportion : si biudans est à kindins ce qu'un roi est à un vice-roi, ce que l'empereur est à un gouverneur, à un légat, alors les populations germaniques étaient divisées en kindiz, comme les populations latines l'étaient en gentes. D'autre part, si le suffixe -no- dans les mots germaniques équivaut à « maître de telle ou telle autre communauté », dans dominus, de même que dans tribūnus, celui-ci aura la même valeur et domi-nus aura signifié littéralement « chef de la domus », tout comme tribūnus « chef de la tribus ».

Le rapport entre domus et dominus trouve ainsi une explication qui satisfait le linguiste ; d'autre part la comparaison entre les termes germaniques et latino-italiques (la notion de touto est certainement italique) fournit un indice non négligeable de la structure sociale des communautés primitives indo-européennes occidentales, dans lesquelles le niveau institutionnel supérieur semble avoir été celui représenté par le goth. biuda et l'osque touto et le niveau inférieur par le latin domus.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> CLG pp. 316-317 (309-310). En ce qui concerne le problème que pose la source de ce passage voir SM, Inv., p. 15, note 7.

Comme dans le cas de  $\mathring{\omega} \mu \mathring{\eta} \lambda \upsilon \sigma \iota \zeta$ , on arrive à travers le repérage d'une famille de mots, à la reconstruction d'un cadre référentiel précis. La différence entre ces deux étymologies réside dans le fait qu'elles opèrent sur des matériaux linguistique de nature diverse : l'étymologie de dominus isole le suffixe duquel elle établit le statut morphologique et la fonction sémantique originelle : celle de  $\mathring{\omega} \mu \mathring{\eta} \lambda \upsilon \sigma \iota \zeta$  est construite à partir de la découverte de la forme et du sens de la racine. Dans les deux cas, c'est l'acquisition d'une donnée morphologique qui permet la reconstruction du fait sémantique et culturel.

Pour conclure notre exposé, il nous semble opportun de poser une dernière question, si évidente qu'elle soit : qu'est-ce qui fait d'une étymologie une étymologie satisfaisante ?

Pour le grammairien Saussure la réponse semble ne pouvoir être que celle-ci : l'explication du mot. L'analyse des étymologies nous a montré quelles étaient les différentes perspectives que Saussure donne à l'explication d'un terme, y compris celle, extrême, qui dépasse le cadre pourtant tout à fait suffisant du système linguistique et qui s'achève en reconstruction culturelle. Quoi qu'il en soit, il est un fait qui caractérise négativement toutes les étymologies saussuriennes que nous avons examinées jusqu'ici: il ne s'agit jamais de reconnaître des identités diachroniques, opération qui, si elle se vérifiait, légitimerait, entre autre, l'appartenance de l'étymologie au côté diachronique de la linguistique, chose que Saussure a maintes fois niée.

Il existe cependant au moins un passage du premier cours qui semblerait contredire cette affirmation si tranchante. Nous nous référons à un point que Robert Godel <sup>34</sup> avait aussi relevé, point selon lequel l'explication que fournit l'étymologie consiste à « trouver une autre idée, une autre signification que celle qui existe maintenant dans le mot ». Saussure donne les exemples suivants : si tendre, ramené au latin tendere, n'est pas une étymologie, pondre par rapport au latin ponère en est une en dépit du fait que, du point de vue phonétique, il y ait un parallélisme absolu entre les deux cas. Selon Godel, ce passage nous autorise à retenir « qu'on ne peut parler d'étymologie que si la signification a changé » : une étymologie ne serait donc satisfaisante que si elle portait à la recons-

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> SM p. 134. Cf. CLG/E 2835 : I R 3.15; 2843 : I R 3.16.

truction d'une évolution sémantique et, par conséquent, à la reconnaissance d'une identité diachronique.

A notre avis, il n'est pas nécessaire d'admettre sans autre que nous nous trouvons en présence d'une contradiction dans la pensée de Saussure qui entendrait ici l'étymologie comme la simple description, au niveau sémantique, d'une filière diachronique. Il ne s'agit pas d'une « description », mais, dans ce cas-ci, d'après notre lecture du texte, d'une explication. Ce qui doit nous guider dans la tentative de résoudre cette contradiction apparente, c'est le parallélisme qu'il y a entre la sémantique et la morphologie, comme le suggère Rudolf Engler. S'il est vrai, comme nous l'avons vu, que l'étymologie consiste dans la plupart des cas, pour Saussure, à soumettre un terme à une analyse morphologique rétrospective dans le but de reconstruire sa valeur dans le système originel, on peut émettre l'hypothèse, au moins dans certains cas, que cette ancienne valeur est récupérable à travers une analyse sémantique rétrospective. 36

Prenons le cas de *pondre* qui devient analysable, et par conséquent étymologisé, même si l'on s'en tient au seul plan du signifié, quand on le ramène à un stade dans lequel le signifié de base (« l'idée plus générale »),<sup>37</sup> celui du latin *ponĕre*, coexistait avec son emploi particulier dans le syntagme \**ponĕre ova*. On peut faire le même raisonnement à propos de l'autre exemple que donne Saussure de l'allemand *morgen* (« demain ») qui représente le développement d'une variante de l'idée de *Morgen* (« le matin »). En pratique, on peut exprimer ces considérations au moyen de « carrés sémantiques » :

<sup>35</sup> Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne, CFS 28, 1973, pp. 35-52.

celle de « morphologie rétrospective », et qui est, à l'instar de cette dernière, conditionnée dans sa constitution par l'« exigence de la pratique » cf. Engler, art. cit., pp. 37-38. Pour la notion de « carré sémantique », cf. H. Frei, Carrés sémantiques (à propos de ved. utpā) CFS 16, 1958-59, pp. 10 ss.

tiques (à propos de ved. utpā) CFS 16, 1958-59, pp. 10 ss.

37 CLG/E 2843 « C'est que l'idée de tendère et tendre est la même, tandis que dans ponère j'ai une idée plus générale que dans pondre ».



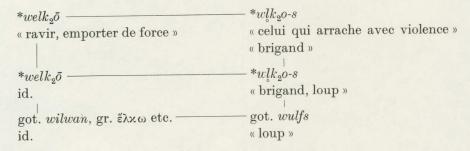
Au contraire, dans le cas de *tendre*, qui est dans une parfaite identité diachronique avec le lat. *tendĕre*, on ne peut pas parler d'étymologie dans la mesure où l'exigence d'une analyse rétrospective tant morphologique que sémantique ne se pose pas.

Dire que l'analyse sémantique rétrospective est un des autres aspects possibles de la pratique étymologique de Ferdinand de Saussure est une affirmation qui entraînera peut-être des discussions. Nous nous limiterons ici à signaler qu'au fond c'est justement un procédé d'analyse sémantique rétrospective qui avait amené Saussure à proposer l'étymologie du nom indo-européen du «loup».38 Ce nom (dans la forme reconstruite \* wlk20-s) semble trouver sa justification dans l'idée de «ravir, emporter de force», reflétée dans une racine \*w e l k2- à laquelle on peut rattacher le verbe gothique wilwan, le grec ἕλκω, le lithuanien velkù etc. Dans cette comparaison qui présente de remarquables difficultés phonétiques,39 la congruence sémantique a indubitablement la part la plus importante : Saussure refuse le rapprochement traditionnel de wilwan au grec ἐλύ-ω, latin \* uĕlŭ-ō (puis uolu -ō) parce qu'il ne rend pas compte du caractère violent de l'action tel qu'il est exprimé en wilwan. Saussure démontre au contraire comment ce trait sémantique appartient au grec ἕλκω, en se servant d'une série d'exemples homériques et en faisant également appel au verbe latin rapio « qui sert couramment à traduire ἕλκω dans ses principaux emplois ». En ratta-

 $^{38}$  1888: « Gothique wilwan », MSL 6, (fasc. 4), p.  $^{358}$  = Rec. p. 434.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> La difficulté majeure provient du deuxième w du mot gothique qui est apparemment inconciliable avec le k du grec, du lithuanien et du slave  $v\'elk\~a$ . Selon Saussure, le w dans le terme gothique représente  $*\gamma w$  et dérive d'un ancien  $*k_2$ . Dans le paradigme du verbe gothique, la forme régulière wilhwan se serait modifiée par analogie avec les formes dans lesquelles se manifestait la loi de Verner (wulwum, wulwans) avec un nivellement aux dépens du consonnantisme du présent, ce qui est un cas rare, selon Saussure, mais pas isolé comme le démontre la comparaison avec  $*hwairfan-hwa\^urbun$  qui donne à la fin hwairban.

chant  $*wlk_2o-s$  à  $*welk_2\bar{o}$ , Saussure montre donc clairement comment il faut faire abstraction, en étymologie, du rapport entre le signifié d'un terme et ce qu'il désigne, 40 et comment, au contraire, on peut remonter, par le repérage d'une évolution sémantique (ici un cas d'antonomase) à l'idée générale qui «explique». La confrontation  $*welk_2\bar{o} \sim *wlk_2o-s$  reconstruit néanmoins un état de langue et permet au grammairien de remonter au sentiment linguistique du sujet parlant, l'«aryen», pour lequel « le loup a toujours été synonyme de brigand ». Si nous voulons aussi reconstruire ici le « carré sémantique » implicite dans le résonnement de Saussure, nous pouvons poser les trois phase successives :



La reconstruction d'une évolution sémantique ne représente toutefois pas une alternative méthodologique à la reconstruction d'une évolution morphologique. Dans les deux cas, le grammairien Saussure atteint l'explication et réalise l'étymologie dans le sens le plus authentiquement saussurien du terme.<sup>41</sup>

41 Je remercie mon amie C. A. Forel qui a bien voulu traduire cet article en français.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> La désignation en effet reste identique dans le temps et se réfère au même animal.

### CALVERT WATKINS

# REMARQUES SUR LA MÉTHODE DE FERDINAND DE SAUSSURE COMPARATISTE

Nous sommes réunis ici à l'occasion des cent ans écoulés depuis la publication du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Telle était la formule de dédicace d'Antoine Meillet à son maître Ferdinand de Saussure, dans la première édition de 1903 de son *Introduction*, un quart de siècle après la parution du *Mémoire*. Mais nous voici pour célébrer le centenaire du «plus beau livre de grammaire comparée qu'on ait écrit », ainsi que Meillet l'a décrit.¹ On ne peut mieux dire; c'est le *Mémoire* qui allait assurer désormais la réputation de F. de Saussure comparatiste, et les 268 pages du *Mémoire* — 'qui n'a dû sans doute sa publication qu'à la belle hardiesse de la première jeunesse'² — forment à elles seules presque la moitié de son œuvre publiée.

Qu'est-ce que le *Mémoire*, quelle est sa méthode, et par delà, quelle est la méthode en général de Ferdinand de Saussure comparatiste? Qu'est-ce qui le distinguait de ses précurseurs, ses contemporains, et finalement ses successeurs mêmes?

Venant d'Amérique, permettez-moi de citer un brouillon d'une lettre inachevée de F. de Saussure, destinée à l'Amérique mais jamais envoyée: « Vous me faites le haut honneur de me demander d'apprécier Whitney as a comparative philologist. Mais jamais Whitney n'a voulu être un comparative philologist ». On voit le problème. Vous me faites l'honneur de me demander d'apprécier la méthode de F. de Saussure comparatiste, et je me sens obligé de soutenir la thèse paradoxale de celui qui avait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notice dans la plaquette F.d.S., reproduit dans Portraits of Linguists, ed. T. A. Sebeok (Bloomington, 1966) II, 92-100.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cité d'après R. Jakobson, dans Whitney on Language, ed. M. Silverstein (Cambridge, Mass., 1971), p. xxxi.

produit le plus beau livre de grammaire comparée qu'on ait écrit, n'était pas comparatiste. Mais je la soutiens. Et Meillet, qui allait proclamer à haute voix plus tard « mais moi je suis comparatiste », a dû sans doute le sentir, lui aussi, quand, dans la préface de l'Introduction, il donnait à Saussure la place d'honneur parmi ses maîtres, en disant simplement « Ferdinand de Saussure enfin, de qui l'on s'est surtout efforcé de s'assimiler et de reproduire la doctrine précise et systématique et la méthode rigoureuse ». Non : la véritable méthode de F. de Saussure comparatiste était précisément de dépasser, de transcender la comparaison. La comparaison pour lui n'était pas un but en elle-même ; elle n'était qu'un moyen — qu'il maîtrisait à la perfection — pour arriver aux fondements, à la « nature du phénomène ».4

Pour Émile Benveniste, « Saussure est d'abord et toujours l'homme des fondements ».5 Benveniste, dans cet article si éloquent et si pénétrant, met deux problèmes au centre de la doctrine saussurienne :

- 1. quelles sont les données de base sur lesquelles la linguistique se fondera et comment pouvons-nous les atteindre?
- 2. de quelle nature sont les notions du langage et par quel mode de relation s'articulent-elles?

Comme Benveniste le souligne, l'expression saussurienne du premier de ces problèmes est donnée dans la magistrale première page du Mémoire : « la recherche des données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude ».

Comme nous tâcherons de le montrer par la suite, tout le reste de la doctrine saussurienne, conçue en ces termes, s'énonce dès le Mémoire. Pour ce qui est de la question « comment pouvons-nous les atteindre ? » — c'est-à-dire précisément de la méthode — notre démarche sera surtout de laisser la parole à F. de Saussure, de confronter certains passages à d'autres, et de faire, si j'ose dire, de la philologie saussurienne.

Commençons par noter un fait singulier, que personne, paraît-il, n'a remarqué, ou jugé digne de remarque. La désignation courte de cet ouvrage par tout le monde est 'le Mémoire', 'das Mémoire': ainsi Meillet, Gauthiot, Streitberg dans leurs nécrologies, Bally et Gautier dans le Recueil, Godel dans Les sources manuscrites, Benveniste dans les Origines

<sup>5</sup> CFS 20 (1963) 8.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Rec. 498-9, auquel il faut se reporter pour lire les paragraphes intégraux.

aussi bien que dans les Cahiers F. de Saussure, et comme on vient de l'entendre, moi-même. Or ce n'est pas la désignation de Saussure. Celui-ci ne s'y réfère qu'une seule fois dans ses écrits destinés à la publication — chose assez curieuse en soi —; c'est en 1894, en note dans le bel article à propos de l'accentuation lituanienne; 6 et sa désignation y est Sustème des vouelles. C'est significatif. Il arrive à Saussure de l'appeler « mon Mémoire » çà et là dans des lettres privées (et avec et sans majuscule) et dans les Souvenirs. Mais dans la première lettre de Saussure à Louis Havet, du 28.2.1879, sa référence est encore à « mon Mémoire sur le Système des voyelles », avec le s de Système en majuscule.7 C'est bien le mot clé, et la confirmation en est donnée dans la première page de l'ouvrage même : « il est clair qu'en fait c'est le système des voyelles dans son ensemble qui sera entré dans le rayon de notre observation et dont le nom doit être inscrit à la première page».

Avant d'aborder le Mémoire, il faut surtout se rapporter à ses découvertes d'écolier, du point de vue de sa démarche intellectuelle. Saussure lui-même a soigneusement décrit sa découverte de la nasale sonante, à l'âge de 15 ans au Collège public de Genève, dans les Souvenirs d'enfance et d'études qu'a publiés M. Godel et qui datent de 1903.8 Bien que ces lignes aient été citées en partie ailleurs,9 il importe de les revoir sous un autre point de vue. Saussure raconte que (p. 18) « Nous lûmes... un texte d'Hérodote... [qui] contenait la forme τετάχαται. La forme τετάχαται était pour moi complètement nouvelle... A l'instant où je vis la forme τετάγαται, mon attention, extrêmement distraite en général... fut subitement attirée d'une manière extraordinaire, car je venais de faire ce raisonnement, qui est encore présent à mon esprit à l'heure qu'il est : λεγόμεθα: λέγονται, par conséquent τετάγμεθα: τετάγΝται, et par conséquent N = a». Nous ne voulons point parler de la portée de cette découverte, ni de l'histoire connue de la déception qu'elle entraînera plus tard à Leipzig ; ce qui nous intéresse ici, c'est sa procédure de découverte, son raisonnement. Or c'est précisément l'analogie, la « quatrième

Rec. 497, n. 1.
 Redard, BSL 71 (1976) 319.
 CFS 17 (1960) 12-25.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> T. de Mauro, CLG, p. 324 de la traduction française. De Mauro y estime l'âge de Saussure à seize ans, par erreur; Saussure nous dit (loc. cit. 17) qu'il avait quatorze ans et demi quand il entra au Collège de Genève, où il passa une année scolaire.

proportionnelle », 10, la « règle de trois ». Pour Saussure, l'analogie n'était nullement un principe diachronique, et surtout elle n'était pas en relation polaire avec la loi phonétique, comme le voulaient les néogrammairiens. En diachronie on peut observer les résultats de l'analogie : « étant donnés páñca et le couple saptá — saptamá... l'Hindou en tira tout naturellement la quatrième proportionnelle : pañcamá ». 11 Mais l'action analogique est un fait de synchronie, « dont chacun a conscience depuis l'enfance et par soi-même. » 12

On peut suivre le développement de l'analogie comme procédure analytique de découverte dans le *Mémoire*. Il y a une ligne droite entre le raisonnement qu'on vient de voir de l'écolier de quinze ans qui découvrait la nasale sonante, et le passage suivant du F. de Saussure étudiant avancé qui, à vingt ans, découvrait la véritable nature des présents à nasale infixée et leurs racines disyllabiques:

« L'a<sub>1</sub> radical tombe, et la syllabe –ná<sub>1</sub>– est insérée entre les deux derniers éléments de la racine réduite... Une parenté difficile à méconnaître se manifeste, et nous posons :

$$bhina_1d: bha_1id$$
  $= puna_1A: x$   $= prna_1A: x$   $= grbhna_1A: x$ 

Les valeurs des x, c'est-à-dire les racines véritables de nos présents en  $n\bar{a}$ , seront évidemment :  $pa_1w_A$ ,  $pa_1r_A$ ,  $ga_1rbh_A$  (ou  $gra_1bh_A$ ).

C'est la rigoureuse exactitude de cette règle de trois que nous allons tâcher de démontrer.» $^{13}$ 

N'oublions pas que les tests qu'ont élaborés les psychologues pour mesurer les intelligences très élevées sont construits précisément sur le principe de la quatrième proportionnelle.

Il vaut la peine de revenir au texte des Souvenirs d'enfance et d'études, à la suite de la narration de la découverte de la sonante nasale

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir Redard, BSL 71 (1976) 314.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Mém. 31 (pagination du Recueil, ici et ailleurs).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Souvenirs 21. L'originalité de la position de Saussure est soulignée dans un article de H. M. Hoenigswald, qui paraîtra dans les Transactions of the Philological Society 1978, que je connais par l'obligeance de l'auteur. Les références antérieures au Cours ne figurent pas dans C. Vallini, Linee generali del problema dell'analogia del periodo schleicheriano a F. de Saussure (Pisa, 1972).
<sup>13</sup> Mém. 224.

(où s'arrête la citation de de Mauro). Saussure y ajoute, ce qui est très significatif pour sa méthode : « En appréciant rétrospectivement cet incident... je comprends parfaitement aujourd'hui pourquoi c'est la forme τετάχαται qui <1''y a provoqué. En effet, au premier moment aujourd'hui, il nous semble qu'il y a une infinité de formes autres que τετάχαται pouvant conduire depuis le grec à la nasale sonante. C'est une erreur. Ni l'accusatif πόδα ου πόδας, ni ἑπτά, ni même εἴαται etc. ne sont morphologiquement clairs du premier coup. Seule la  $3^{\rm me}$  plur. parfait moyen est — à cause de τετάγμεθα — complètement limpide et probante par le grec même.»

Passage extraordinaire à maint égard ; remarquons en passant que les mots grecs cités sont une critique explicite de la valeur probative des mêmes exemples produits par Brugmann. Mais pour en revenir à la méthode, il faut mettre le doigt sur deux traits caractéristiques qui se complètent mutuellement. L'un c'est la notion de clarté morphologique des formes comparées ; l'autre, qui s'exprime dans les phases « depuis le grec », « par le grec même », c'est la notion de la reconstruction interne, à partir d'un état de langue synchronique. Les deux se complètent : c'est la confrontation des formes grecques morphologiquement permutables τετάχμεθα et τετάχαται etc., et cela seulement, qui permet de faire la reconstruction interne, uniquement à partir du grec d'Hérodote, de τετάχΝται. On peut éventuellement le vérifier, le confirmer par la comparaison externe ; mais la reconstruction interne, basée surtout sur les alternances et les variantes morphologiques, est le premier pas, « la première école où il faut passer ». Les mais la reconstruction interne pas, « la première école où il faut passer ». Les membres de les variantes morphologiques, est le premier pas, « la première école où il faut passer ». Les membres de la valeur probative des la valeur probative des neurons de la valeur probative des neurons des neurons de la valeur probative de la valeur probative de la valeur probative de la valeur probative des neurons de la valeur probative de la valeur probative de la valeur probative de la valeur probative des neurons de la valeur pro

Ce souci de la morphologie, et surtout du système des alternances, pénètre le  $M\acute{e}moire$  d'un bout à l'autre. Les manifestations imprévues de la théorie des alternances, à savoir les liquides et nasales sonantes, en font le point de départ, pour lequel il faut dresser « une classification nouvelle des racines, qui ne pourra être justifiée que plus tard ». Et pourquoi ? « nous tirons des remarques qui précèdent l'avantage suivant : c'est que nous connaissons le point précis où il faut s'attendre à trouver les liquides sonantes et que nous assistons pour ainsi dire à leur formation ; la comparaison seule d'un r indien avec un  $\alpha\rho$  grec n'a, en effet,

<sup>14</sup> Curtius Studien 9 (1876) 304.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Mém. 3.

<sup>16</sup> Mém. 9

qu'une valeur précaire si l'on ne voit pas comment cet  $\alpha\rho$  a pris naissance...». L'est là une manière toute nouvelle de voir les choses, et gare au comparatiste qui ne s'en rend pas compte.

A travers la postulation brillante du phonème A, à laquelle nous reviendrons dans un moment, à travers la considération des voyelles longues et l' $\overline{A}$ , à travers la patiente examination de la racine à l'état réduit (degré zéro), à l'état où  $a_1$  se change en  $a_2$  (degré o), et à l'état normal (degré e), « parce que nous avions à nous assurer de l'existence de plusieurs phonèmes avant de définir leur rôle dans l'organisme grammatical », la Saussure procède inéluctablement à l'énonciation de son Système. Il se trouve au centre absolu du livre ; c'est le climax d'un livre conçu comme selon les principes aristotéliciens de la tragédie.

« Quand on considère les cas... de la permutation  $a_1$ ,  $a_2$ ... et qu'on les compare aux cas... de la permutation A  $\overline{A}$ ... la tentation est forte, assurément, de poser la proportion A:  $\overline{A} = a_2$ :  $a_1$ . Mais ce serait s'engager dans une voie sans issue et méconnaître le véritable caractère des phénomènes. Nous allons, pour plus de clarté, construire tout de suite le système des voyelles tel que nous le comprenons ». Le schéma qui en découle (en simplifiant) se dresse de la façon suivante :

« c'est des combinaisons  $a_1 + A$ ,  $a_1 + Q$ , que naissent les longues A, Q. La permutation  $a_1 : a_2$  s'effectue devant A et Q comme ailleurs.»

Voilà ce qui est bien une reconstruction interne, au même titre et par le même raisonnement que celle de la nasale sonante; mais voilà aussi ce qu'aucun comparatiste au monde (sauf H. Möller) n'a su accepter, précisément parce que la vérification, la confirmation par la comparaison externe faisait défaut. Le reste est l'histoire ; il n'est pas besoin d'y entrer. Mais le principal, pour nous, c'est que selon la méthode de Saussure, cette confirmation par la comparaison externe pouvait très bien faire défaut, sans que cela change en rien le système tel que les relations internes l'imposent. Il nous le dit à plusieurs reprises : « L'i arien... suppose un  $\bar{a}$  long dans les formes non affaiblies aussi nécessairement que

<sup>17</sup> Ibid. 10

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Ibid. 116. Le mot organisme = système; voir Godel, Sources manuscrites 270.
<sup>19</sup> Mém. 127.

le véritable i suppose ai ou que r suppose ar.» <sup>20</sup> Mais aucun lieu n'est si clair que le suivant:

« Dans les idiomes du nord le problème est plus compliqué: chaque a peut, en lui-même, être A ou  $a_2$ . Avant de lui attribuer la valeur A, il faut s'être assuré qu'il ne peut représenter  $a_2$ . Cette épreuve sera possible bien souvent dans chaque langue, sans qu'il soit besoin de recourir aux idiomes congénères, et cela au moyen des données morphologiques qui indiquent dans quelles formations  $a_1$  est remplacé par  $a_2$ . ...nous avons suivi autant que possible ce principe».

Il faut surtout signaler l'emploi très précis et toujours significatif par Saussure du mot « principe » qu'on vient d'entendre. C'est à ce principe que Saussure se réfère, dans une lettre à Meillet vingt-deux ans plus tard, quand il dit « *Hirt* et son *Ablaut* me semblent comme vous le dites pécher surtout du côté de la faculté critique... car l'ablaut est une alternance, et la théorie des alternances est la base de la méthode ».<sup>21</sup>

La méthode de la reconstruction interne d'après les alternances morphologiques n'était pas neuve ; on en trouve de beaux échantillons chez Ascoli dès 1870 <sup>22</sup> et surtout dans l'article célèbre de Karl Verner. Mais nulle part ailleurs elle n'avait été appliquée de façon si rigoureuse, si conséquente, et si limpide.

Car Saussure ne craignait pas de mettre à nu son raisonnement ; au contraire, il l'exigeait, et de soi-même et des autres. Regardons ce qu'il en dit dans un brouillon de lettre à un destinataire inconnu, conservé dans la collection de Houghton Library of Harvard University : <sup>23</sup> « Je veux malgré cela résumer quel est pour moi l'exact état des preuves, car ce que je déteste chez tous les Germains comme Pedersen, c'est la manière subreptice d'amener la preuve, et de ne jamais la formuler, comme si la profondeur de leurs réflexions les dispensait de mettre à nu leur opération logique. Il y a là, en même temps, une impertinence sur le temps que ces messieurs croient devoir être consacré à chacun de leurs travaux qui dépasse toute limite et m'a toujours révolté.»

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Mém. 66, le tout en majuscules.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> CFS 21 (1964) 98.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Lezioni di fonologia comparata del sanscrito, del greco e del latino, p.e. 106sqq., jusqu'à la notation mathématique de la quatrième proportionnelle; Saussure cite cet ouvrage dans le *Mémoire* d'après la traduction allemande de 1872 (où le passage en question est à la page 86).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> MS Fr. 266: Saussure, Ferdinand de, Linguistic papers, sur lequels voir R. Jakobson, CFS 26 (1969) 5-14.

Nous pouvons même mettre le doigt sur le passage précis du Mémoire où Saussure opposait implicitement la méthode à celle des « Germains ». Il s'agit du commencement du chapitre II. Le phonème A dans les langues européennes, qui prouve par des arguments précis tirés des alternances morphologiques — donc reconstruction interne — la triade primordiale vocalique  $a_1\,a_2\,A$ . Cette preuve est introduite comme suit : « il s'agissait de dégager... l'ancien et le véritable a... de tout l'humus moderne que différents accidents avaient amassé sur lui. Cette opération était tellement indispensable que nous n'avons pas craint de nous y arrêter longtemps, de dépasser même les limites que nous fixait le cadre restreint de ce petit volume.

« Il est possible à présent de condenser en quelques mots le raisonnement qui nous conduit à la proposition énoncée en tête du paragraphe ». Les italiques sont de moi ; qu'on les compare — philologiquement — aux expressions du brouillon précité. On ne trouvera pas de meilleure illustration de la conscience parfaite de ce qui est la base de la méthode.

Il est instructif aussi d'observer la démarche méthodique de Saussure là où, selon le jugement général de ceux qui l'ont suivi, il avait tort. Qu'on se reporte, par exemple, aux pages 153 et 163 (sur les présents du type ἄγω, où l'on sent qu'il avait pleinement conscience qu'il y avait là un problème. Particulièrement touchante est la page 172, où il est question des racines comme aidh, aug, c.-à-d. en A initial : « elles sont des racines contenant l'e... aus procède... de la racine wes », avec renvoi au chapitre final du livre. En effet le renvoi est aux deux dernières pages du Mémoire, où Saussure en vient de très près à une solution des alternances comme ukṣáti αὕξω, vákṣati α(F)έξω — il l'a presque dans ses mains, « rien de plus clair dès lors que notre diagramme » — mais « cet espoir d'explication tombe devant une nouvelle et fort étrange particularité des mêmes groupes radicaux.» Cette particularité était de montrer des formes parallèles apparentes avec une voyelle radicale qui, dans la toute dernière phrase du Mémoire, « révélerait, dans d'autres circonstances, la présence du phonème A. » Ces parallèles sont en l'espèce tous faux ; ils reposent sur des étymologies qui sont ou fausses ou à expliquer autrement. Mais la rigueur de sa méthode contraignait F. de Saussure à conclure son Système des voyelles avec cette phrase pathétique : « mais

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Mém. 48.

si telle est la valeur de l' $\epsilon$  dans àF $\epsilon\xi\omega$ , la relation de cette forme avec  $v\acute{a}k\dot{s}ati$ ,  $uk\dot{s}\acute{a}ti$ ,  $\alpha \breve{v}\xi\omega$ , aussi bien que sa structure considérée en ellemême cessent d'être compréhensibles pour nous.» C'est là, si je ne me trompe, dans le dernier alinéa du Système des voyelles, la véritable source manuscrite d'une partie de la phraséologie du plus fameux dernier alinéa du Cours de Linguistique, qui n'est pas de Saussure mais des éditeurs :  $^{25}$  « ...la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.»

Saussure avait le goût des expressions mathématiques, qui convenaient le mieux à l'énonciation de sa pensée. On a déjà vu l'usage constant de la quatrième proportionnelle. Mais regardons-en un autre, vers la fin du *Mémoire*.

« Ici plus qu'ailleurs il est indispensable de ne pas perdre de vue le principe que nous nous sommes efforcé d'illustrer dans les chapitres précédents... toute alternance des formes fortes et faibles consiste invariablement, quelle que soit l'apparence qu'elle revête, dans l'expulsion  $\mathrm{d}'a_1$ ...

« Cela posé, lorsqu'à côté de pavi- $t\acute{a}r$  nous trouverons  $p\bar{u}t\acute{a}$ , le phénomène ne peut pas se concevoir de deux manières différentes :  $p\bar{u}$ - ne sera pas « une contraction », « une forme condensée » de pavi-. Non :  $p\bar{u}t\acute{a}$  sera égal à  $pavit\acute{a}$ - moins a; l' $\bar{u}$  de  $p\bar{u}t\acute{a}$  contient le -vi- de pavi-; rien de moins, rien de plus.» <sup>26</sup> C'est une manière totalement nouvelle de voir les choses, de par leurs relations, et d'exprimer ainsi ces relations. Mais n'est-ce pas qu'il y a ligne droite entre celui qui dit «  $p\bar{u}t\acute{a}$  sera égal à  $pavit\acute{a}$  moins a» et celui qui dit « La langue est pour nous le langage moins la parole » ? <sup>27</sup>

Encore plus clairement mathématique est l'énoncé de la structure des racines : « Appelons Z tout phonème autre que  $a_1$  et  $a_2$ . On peut poser cette loi : chaque racine contient le groupe  $a_1+Z$ ». Mais regardons-en le voisinage et le développement, qui est aussi proprement linguistique qu'il est abstrait. Nous lisons à la page 174: « Mais pour saisir les phénomènes dans leur lien intérieur, la classification en syllabes radicales et syllabes suffixales ne convient pas. Il faut substituer la division

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Godel, S. M. 181, 119.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Mém. 232.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> C.L.G. 112.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Mém. 172.

en syllabes ou cellules présuffixales et prédésinentielles.» Les entités sont définies uniquement par leur relation à d'autres entités.

« Mais pour saisir les phénomènes dans leur lien intérieur »: il y a lieu de s'arrêter sur cette phrase extraordinaire, cette voix qu'on entend « pour la première fois peut-être depuis la fondation de la grammaire comparée», si j'ai le droit de citer hors contexte une autre phrase du même ouvrage.29 Voilà pour la première fois énoncé, comme principe et comme but avoué, le noyau du fameux paragraphe final du chapitre V du Cours de linguistique, sur la linguistique interne, la langue comme système, et la brillante comparaison avec le jeu d'échecs. « Mais même s'il avait alors pu formuler ce qu'il ne devait enseigner que plus tard... » nous dit Benveniste. 30 Au contraire, F. de Saussure formulait alors admirablement bien, il me semble, ce qui allait être la pierre angulaire de la théorie linguistique, de l'épistémologie scientifique, et de l'art du vingtième siècle : « saisir les phénomènes dans leur lien intérieur.» Voilà la méthode de F. de Saussure comparatiste, qui se confond sans résidu avec celle de F. de Saussure linguiste. Dans les paroles de mon compatriote, Bloomfield, qui devait sa connaissance de Saussure à un autre linguiste suisse, J. Wackernagel, 31 c'est F. de Saussure qui nous a donné le fondement théorique pour une science du langage humain.32

## APPENDICE

Nous donnons ici, sans commentaire, les paragraphes pertinents d'une lettre inédite de Leonard Bloomfield, datant de 1919, qui jette une lumière inattendue sur les antécédents européens de la linguistique aux États-Unis d'Amérique, et sur les principes méthodiques de Bloomfield à l'époque. Il s'agit d'une lettre de Bloomfield à Truman Michelson de la Smithsonian Institution à Washington, alors l'expert reconnu des langues algonquines (et qui avait une formation d'indoeuropéaniste). Elle est datée du 23 décembre 1919, et conservée à la Smithsonian [National Anthropological Archives, no. 4365-a]. J'en dois la connaissance et le texte à mon ami, ancien élève et collègue à Harvard,

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> p. 223. <sup>30</sup> CFS 20 (1963) 10.

<sup>31</sup> Voir l'appendice. <sup>32</sup> Leonard Bloomfield, Mod. Lge. Journ. 8 (1924) 19 = CFS 21 (1964) 135.

Ives Goddard, Associate Curator de la Smithsonian Institution, aujourd'hui à son tour l'expert reconnu des langues algonquines (et indoeuropéaniste confirmé). Qu'il en soit cordialement remercié.

(p. 2)

"Your methodic considerations and their results are very interesting to me, because the analysis of language has been in the last years my chief occupation. Indo-Europeanists, as you know, avoid such questions, because the general structure of any I.-E. language can be taken for granted, and students of non-I.-E. languages seem to transfer the silent assumptions of I.-E. grammars to their own material, which they force into the Procrustes-bed. My analysis of Tagalog has received the approval of I think every Malayan scholar on this score, and I am gratified to think that the simple formula by which I worked will further our ability to understand the structure of languages. Of course I am eager to try it on an Algonquian language and have no doubt that the attempt will in any case be very instructive. My models are Pāṇini and the kind of work done in I.-E. by my teacher, Professor Wackernagel of Basle. No preconceptions; find out which sound variations are distinctive (as to meaning), and then analyze morphology and syntax by putting together everything that is alike. This seems to be the way you are working, and I therefore believe that any material I might collect for Menominee would be, for your purposes, in better shape than most of what one gets from missionaries and other laymen."

(p. 4)

"Have you got hold of de Saussure's Cours de linguistique générale? I have not yet seen it, but Professor Wackernagel mentioned it in a letter and I have ordered it and am anxious to see it."

# II. DOCUMENTS

#### F. DE SAUSSURE

# ESSAI POUR RÉDUIRE LES MOTS DU GREC, DU LATIN & DE L'ALLEMAND A UN PETIT NOMBRE DE RACINES

## Introduction

In the summer of 1872, when Ferdinand de Saussure was not yet fifteen, he painstakingly composed an essay postulating a nine-root system underlying the languages he then knew, and laid it at the feet of Adolphe Pictet (1799-1875)<sup>1</sup>. Saussure apparently did not refer in writing to this essay until about 1903, in a personal text of "Souvenirs", rediscovered in 1958 and published by Robert Godel in 1960.<sup>2</sup> In these valuable "Souvenirs", Saussure referred specifically to an "enfantillage" on the general system of language which he had submitted to Pictet, giving 1872 as the date of his reaction to Pictet's response. The existence, location, and identification of this early essay has tantalized scholars since the 1913 hint of its existence from Charles Bally.3

Roman Jakobson announced in 1969 that Harvard University's Houghton Library had acquired a collection of Saussure's manuscripts. given by his sons, Raymond and Jacques de Saussure. Included among the papers was "his reputedly lost Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin & de l'Allemand à un petit nombre de racines", which Jakobson

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> An earlier version of this introduction was presented at the 1972 winter meeting of the Linguistic Society of America. I am grateful to Mme Raymond de Saussure and her family for their permission to publish the *Essai*, to Rodney Dennis of the Houghton Library, E. F. K. Koerner, and my colleagues Susan Cernyak, Charles Merrill and Lazaros Varnas for their assistance and suggestions; none are responsible for my errors of fact or interpretation.

2 "Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études", *CFS* XVII:

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le langage et la vie, 3rd edition (Geneva, 1952), 147-160. See E. F. K. Koerner, Bibliographia Saussureana for clarification of the various editions (Metuchen, N. J., 1972); for discussions of references by Bally and Wilhelm Streitberg to the manuscript, see the Introduction to "Souvenirs" and Candaux, below.

summarized.<sup>4</sup> In 1973, Jean-Daniel Candaux published the text of the letter to Pictet with which Saussure had prefaced his *Essai*; Candaux's article included photographs of Pictet and of the young Saussure, and helped clarify several previous references to the manuscript itself.<sup>5</sup>

The *Essai* was written in 1872, the summer before Saussure "discovered the nasal sonant, and four years before he left Geneva for formal training in linguistics at Leipzig ("Souvenirs", 17-18). It would be wrong, however, to dismiss the *Essai* as a mere "enfantillage", for in it can be seen the young Saussure, intuitively moving in directions which would be formally and systematically developed in his later work.

In an 1894 letter to Antoine Meillet, Saussure noted that he remained interested in the need to reform current linguistic terminology and in that aspect of language which was "presque ethnographique". 6 Both of these interests may be discerned in the *Essai*: he developed his own terminology in several instances, and he wrote it for Adolphe Pictet, a renowned ethnologist of language, and a family friend ("Souvenirs", 16-17).

Saussure opened his discussion by establishing nine primeval roots made up of permutations of k, p, t and a; his examples were from Greek, Latin and German. He began quite early to coin new terminology which would, in effect, express not the chronology of historical change, but the distribution of sounds in context; on page six of the manuscript he introduced the terms prote and deuter. In his extended discussion of the sorts of changes which affected what he called primordial consonants, he began grappling with the disappearance (chute) of vowels, and with the conditioning factors involving nasals. Eventually, using his new terminology (based on position, not chronology), he established two classes for radicals keyed to the sorts of changes which affected the roots. Readers of his later works will surely be interested in his distinctions in the Essai between forme and signification, and his subsequent additions on sens as opposed to forme.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> "Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes", CFS XXVI: 5-14.
<sup>5</sup> "Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi", appeared in Musées de Genève No. 140 (1973), 147-160; it was reprinted in CFS XXIX (1975): 7-12

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> CFS 21, 1967, p. 95. <sup>7</sup> For Saussure's terminology, see Rudolf Engler's Lexique de la Terminologie Saussurienne (Utrecht, 1968).

A valuable account of the life and work of that scholar to whom Saussure submitted his *Essai* can be found in Saussure's April 1878 review-cum-eulogy of the second edition of Adolphe Pictet's *Les Origines indo-européennes ou les aryas primitifs.*8 Saussure's account of Pictet's life also furnishes a glimpse of the favorable attitudes held by the young Genevan toward the prominent scholar who may well have been one of his early models.

Saussure praised Pictet's "souple et brillante intelligence", adding that his specialty was "d'être universel". As a youth, Pictet had collected scientific objects, read natural history, excelled in mathematics, ancient languages, and sports. With the possible exception of sports, such activities sound very much like those of the young Saussure. The quality of Pictet's teaching, as reported by Saussure, is reminiscent of the compliments later lavished on Saussure by his own students: "il possédait le don rare d'exposer avec clarté les sujets les plus abstraits, et de captiver son auditoire par les charmes de son esprit, plus encore que par la solidité de sa science" (Recueil, 393).

Pictet never divorced his literary and aesthetic interests from his linguistic investigations. Philosophy and aesthetics "absorbed" him during his Parisian studies in the early 1820s. He traveled to Germany to meet philosophers and authors; his 1823 visit to Edinburgh attracted him to Celtic, which led to his establishing the affinity of Celtic with other Indo-European languages, two years before Bopp. For his study, he was awarded the 1837 prix Volney. Shortly thereafter, he was named "professeur de littérature comparée et d'esthétique à l'Académie de Genève". He retained his interest in mathematics, fusing it with his military responsibilities to work out problems involving Italian artillery. In 1857 (the year of Saussure's birth) he published Du Beau dans la nature, l'art et la poésie; 1859–63 saw the appearance of Les Origines, a second edition of which appeared posthumously in 1877.

Les Origines was, according to Saussure, a sensation when it first appeared; it is still fascinating today. Its goal, a natural one for the linguistic climate of the period, was to establish a commonality among

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Holger Pedersen, for example, gives only a brief reference to Pictet (without the title of his work), and does not mention him in the section on Celtic in his *The Discovery of Language: Linguistic Science in the Nineteenth Century.* Trans. by J. W. Spargo, c. 1931; reprinted Bloomington, Indiana, 1962, as a Midland Book.

the speakers of the Indo-European languages, using the elements of those languages and the cultural concepts they implied as the paleontology by which to reconstruct the original unity. Was such an hypothesis of an Indo-European people necessary, asked Saussure; were the facts roughly contemporaneous? Linguistics could find the answer: "La logique irrésistible du fait linguistique, comme aussi l'espèce de paradoxe où il aboutit, ne s'imposent qu'avec une idée juste de la précision qu'atteint la méthode comparative dans ses reconstructions" (Recueil, 397).

Years later, Saussure recorded in his "Souvenirs" the pleasure he had felt not only when he wrote the *Essai*, but also whenever he remembered its composition. He characterized his youthful enthusiasm, however, as "sans pareil en sa naïveté". Pictet's response to the "enfantillage" served to "calm" him; he "forgot" linguistics over the next two years ("Souvenirs", 16-17). Yet despite his disclaimers, his *Essai* remains interesting to those who would investigate the development of his thought; and those disclaimers deserve attention.

Jakobson has discussed Saussure's "hesitations, doubts, and perpetual reluctance to give publicity to his ideas"; he has suggested that the final paragraph of the *Essai* depicts Saussure's "constant diffidence in the correctness of the chosen path" ("Reflections", 7). An additional detail in Saussure's last paragraph reinforces this suggestion; it is Saussure's graceful, yet diffident, final sentence: "Mais je vois que je me perds dans les rêves, et qu'il faut me souvenir de la fable du Pot au Lait". Saussure's reference may be to La Fontaine's "La laitière et le pot au lait" (generally published in editions of the *Fables* as Fable X, Livre VII). In this fable, the milkmaid's grandiose schemes fall into the dust along with the milk, the sale of which would have provided the foundation for her dreams. The fable's motif is generally classified by folklorists under the category of "Castles in the Air"; in 1872, Saussure was already wary of such edifices.

Boyd Davis

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> See, for example, the edition of La Fontaine's Fables, Contes et Nouvelles, eds. René Groos and Jacques Schiffrin (Paris, 1954), and notes 3 and 14, pp. 733-735.

# Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin & de l'Allemand à un petit nombre de racines

# § I. Voici d'abord les 4 groupes de consonnes que je distingue:

1º les Gutturales:

 $K, \Gamma, X, \Xi$  — en grec C, G, H — en latin K, G, H, Ch — en allemand

2º les Labiales:

 $\Pi, B, \Phi, \Psi, M$  P, B, F, V, M P, B, F, V, W, M

3º les Dentales:

 $T, \Delta, \Theta, Z, \Sigma, N$  T, D, J, S, N T, D, Th, Z, S, N

4º les consonnes L et R [2]

### § II. Naissance du Langage:

Rassurez-vous: ce chapitre n'a aucune prétention à faire des théories; c'est simplement un échaffaudage provisoire qui n'aura plus qu'à disparaître une fois qu'il aura servi à vous introduire dans mon idée.

On entend dire que les premières paroles ont été des onomatopées; encore faut-il savoir si l'homme a eu d'emblée tous les moyens d'imiter par sa voix les sons de la nature. Je suppose au contraire qu'il ne soit arrivé que par une lente éducation à proponcer tous les sons dont il est capable. En commençant, j'imagine, il ne possédait que les voyelles, sons élémentaires qui ne sont même pas refusés au muet. Les premières paroles, encore informes, ont dû être formées au moyen des voyelles seules. — Bientôt cependant on dut être conduit à l'aspiration qui donna naissance au son guttural; c'était l'aurore des consonnes. — Après l'aspiration, l'articulation la plus aisée est certainement le son labial. On obtint ainsi le P. — Jusqu'ici l'homme n'a encore fait usage ni de sa langue, ni de son palais ni de [3] ses dents, et c'est à l'aide de ces instruments qu'il arrivera en dernier lieu au son dental, le plus compliqué des trois. Il possède donc le K, le P et le T. (Il n'a encore inventé ni le L ni le R, car, si l'on y prend garde, ce sont là les sons les plus perfec-

tionnés: ce sont des transformations du son dental, lequel est lui-même venu assez tard).

Une fois maître de ces 3 consonnes l'homme formera naturellement des mots d'une nouvelle espèce, au moyen d'une consonne et d'une voyelle, tels que ak, ka, pa, etc... Ce fut la seconde période.

Ces mots primitifs pouvaient-ils devenir des racines dont nous  $\langle$  saurions  $\rangle$  ([b] pourrions) aujourd'hui suivre la trace à travers les siècles? Si une séparation de peuples avait eu lieu à ce moment dans la race dont nous parlons, serait-il possible de reconnaître aujourd'hui une même origine aux idiomes de ces peuples? Non, certainement. Ces racines sont encore trop peu caractérisées: elles ont une voyelle et une consonne. La voyelle, élément changeant, qui prend la teinte de tous les ciels sous lesquels elle voyage, ou qui s'efface complètement, ne saurait servir d'indice certain. Le seul signe distinctif qui reste est donc une consonne; or cette même consonne est aussi le signe distinctif d'une foule d'autres racines:  $ak, k\dot{\alpha}, ek, k\acute{e}, ok$  auront [4] toutes la même lettre K pour caractère, et pour unique caractère. C'est dire qu'il faudra renoncer à démêler aucune racine au bout de quelques générations. Une racine n'est pas déterminée par une seule consonne, pas plus qu'une ligne droite par un seul point.

Mais voici qu'on en arrive à faire des mots avec 2 \( [b.] \) voyelles \( \) consonnes, séparées par une voyelle. On dispose de trois consonnes; on les combine de toutes les manières, et on en tire les neuf formes suivantes:

KAK.	KAP.	KAT.
PAK.	PAP.	PAT.
TAK.	TAP.	TAT.

Désormais la racine repose sur deux consonnes qui en font le caractère distinctif; elle ne peut plus se confondre avec une autre racine; elle est vraiment une racine. Ce sont ces neuf familles de mots (avec 6 autres qui s'ajoutèrent plus tard) que je crois reconnaître en grec. en latin et en allemand.

De ces neuf mots primitifs il va en découler des milliers de nouveaux au moyen de diverses opérations qui n'empêcheront pas de reconnaître clairement la forme primitive de chaque racine:

 $1^{\circ}$  en changeant la voyelle qui unissait les deux consonnes on formait de nouveaux mots: par exemple de kap dérivait kep, kop avec des sens voisins.

2º on ne tarda pas à inventer toutes les formes du son guttural, du son labial et du son dental, c'est-à-dire que de k par exemple on fut conduit à g, à ch — de p on fut conduit à b, à ph et même à m — de t à th, à s, à n.

C'était un puissant moyen qui devait former une quantité de nouveaux mots. En effet, de tak, je suppose, on arrivait à dag, à tach, à sach, etc., – etc. Et de plus, en faisant usage des différentes voyelles, on avait tech, tuch, sech, etc. –

 $3^{\circ}$  on donna une nouvelle syllabe aux mots. De la racine tap on tirait par exemple tapan (et si l'on modifiait les consonnes & les voyelles on obtenait encore les formes depan, daphon, etc., etc.) [6] On voit quel nombre immense de mots ces neuf racines pouvaient fournir.

Tous ces changements que subissait la forme primitive n'obscurcissaient en rien l'origine de chaque mot. Pour un linguiste qui aurait cherché alors à quelle racine se rattachait tel ou tel mot, la chose était encore bien facile. Ainsi en voyant le mot vechanou dont la première consonne distinctive est une labiale et la seconde une gutturale, on l'aurait immédiatement rapporté au type primitif PAK. Il suffisait donc d'examiner  $\langle [b.]$  à quel groupe appartenaient  $\rangle$  les 2 premières consonnes (dans l'ordre où elles se trouvaient, bien entendu) pour reconnaître la racine d'un mot.

Ici je demande la permission, pour plus de clarté, de donner le nom de *prote* à la première consonne distinctive d'un mot, et celui de *deutère* à la seconde. Dans le mot *pegad* la prote est labiale et la deutère gutturale. Donc la racine serait PAK. [7]

Voilà donc déjà neuf racines qui fournissent un grand nombre de mots. Il va s'en ajouter six nouvelles. Ces six nouvelles racines sont produites par l'invention des consonnes L et R. Je me suis convaincu que L et R ne sont jamais protes, autrement dit qu'aucune racine ne commence par R ni par L. L'explication qu'on peut en donner est inutile ici.

Les six nouvelles racines seront donc:

KAR. KAL. PAR. PAL. TAR. TAL.

J'ai dit qu'aucune racine ne commençait par R ni par L; on me répondra qu'il y a un très-grand nombre de mots qui commencent par R et par L. C'est que ces mots sont tronqués. La prote est tombée, et ce que vous prenez pour la  $1^{re}$  consonne n'est que la deutère du mot primitif. Ainsi le mot leiten (conduire) a perdu sa prote; le L n'est que la deutère. Il nous est donc impossible de déterminer la racine du mot (il peut appartenir à la racine PAL aussi bien qu'à la racine TAL et à la racine KAL). Mais cette prote s'est conservée dans le mot be-gleiten (accompagner) ainsi que dans κέλευθος (chemin) et [8] dans ἀ-κόλουθος (compagnon). Cette prote est une gutturale: par conséquent le mot leiten appartient à la racine KAL. Autre exemple: ῥήγνυμι. Le  $\rho$  n'est que la deutère. Quelle était la prote? C'est ce que nous apprend le latin frango, l'allemand brechen: dans ces mots la prote est une labiale. Donc ῥήγνυμι rentre avec eux dans la racine PAR.¹

Du reste cette disparition de la prote devant l et r n'a rien d'étonnant, et j'en vois partout des exemples. Ne disons-nous pas Ladislas au lieu de Wladislaw? L'espagnol dit lleno quand le latin disait plenus. Hlodwig est devenu Ludwig; Glück répond à l'anglais lucky, etc., etc.

---- Avec les sons L et R nous arrivons donc au chiffre de 15 racines qui sont:

kak. kap. kat.
pak. pap. pat.
tak. tap. tat.
kar. par. tar.
kal. pal. tal. [9]

§ III. Si l'on m'a compris, on voit qu'en principe la racine de chaque mot se reconnaît bien simplement: il suffit de voir à quels groupes de consonnes appartiennent la prote et la deutère. Seulement ce qui devait être clair et évident dans les premiers temps de la langue a été obscurci par différents phénomènes. Dans le grec, le latin, si l'on prenait simplement les deux premières consonnes de chaque mot pour arriver

 $<sup>^1</sup>$  Pourquoi met-on en grec un esprit rude sur le  $\rho,$  quand cette consonne commence un mot? Ne serait-ce pas un[e] réminiscence [ms. b : souvenir] de la 1<sup>re</sup> partie du mot qui est tombée?

à sa racine, on se tromperait le plus souvent. Il faut parfois beaucoup d'attention pour reconnaître ce qui représente en réalité la prote et ce qui représente la deutère dans un mot; d'autres fois une dentale par exemple remplace une gutturale et peut induire en erreur, et caetera.

Voici quelques-uns des phénomènes qui ont pu rendre moins évidente l'origine de certains mots. Je les diviserai en cas ordinaires (qui se rencontrent à chaque pas et n'offrent aucune difficulté) et en cas compliqués (dans lesquels une question se pose; quelquefois cette question est facile à résoudre; d'autres fois elle est douteuse). [10]

#### CAS ORDINAIRES

Avant de parler de toutes les modifications et altérations du type primitif des racines, voici d'abord des mots qui représentent la forme pure de leur racine: La forme la plus pure de la racine PAL par exemple sera un mot comme  $\pi\eta\lambda\delta\varsigma$ , Dans ce mot la prote est non-seulement la première consonne, mais encore la 1<sup>re</sup> lettre; en second lieu la prote et la deutère sont encore séparées par une voyelle (laquelle a disparu dans beaucoup de mots); troisièmement il n'y a qu'une seule voyelle entre la prote et la deutère; quatrièmement le radical s'arrête à la deutère (il n'y a pas de seconde syllabe); etc., etc. –

Une forme pure de la racine KAP sera μηπος; -- de la racine PAT πάτος, etc., etc. -- J'ai déjà parlé (page 5) de trois modifications extrêmement simples du type primitif. En voici de nouvelles:

# 1º la Chûte des Voyelles

Il est vraisemblable qu'à l'origine les consonnes étaient toujours séparées les unes des autres par une voyelle. La rapidité de la prononciation a fait disparaître certaines voyelles, en particulier la voyelle qui séparait la prote de la deutère. Ex:  $\tau \lambda \tilde{\eta} \nu \alpha \zeta$ , frons, etc. -- [11].

#### 2º le Redoublement de la Prote

Ex.: κυκλός. Si l'on ne s'apercevait pas que κυ est un redoublement, on rangerait ce mot dans la racine KAK. Mais κυ étant un simple redoublement, c'est κλος qui représente réellement le mot. Or κλος est évidemment de la racine KAL; donc κυκλός est de la racine KAL.

--- Quelquefois même le redoublement se fait au moyen d'une consonne qui appartient au même groupe que la prote, mais qui n'est pas identiquement la même. Ex.: femur au lieu de memur (f et m sont toutes deux des labiales), Mavors au lieu de Vavors.

### 3º le Renforcement de la deutère

Il se fait le plus souvent au moyen du son n. Si la deutère est une gutturale, le N s'amalgame plus ou moins avec elle; si elle est labiale, le N devient M. Exemples: βένθος, φέγγος, τύμβος. Il faut simplement retrancher ce renforcement pour avoir la racine pure. (On trouvera ainsi que βένθος appartient à la racine PAT; φέγγος à la racine PAK, et τύμβος à la racine TAP). — Le renforcement se fait aussi avec d'autres sons que le N, surtout avec le S. Exemple: φάσγανον. Retranchons S: il reste φάγανον, ce qui range le mot dans la racine PAK (tandis que, si l'on avait donné une importance à ce sigma, le mot φάσγανον aurait été de la racine PAT, attendu que S est une dentale). [12]

4º le sigma qu'on trouve si souvent devant K, P, M, T, etc. au commencement d'un mot. Exemples: σπεύδω. Retranchons le sigma; il nous reste πεύδω, ce qui range le mot dans la racine PAT. De même spargo sera de la racine PAR, etc.

Dans le même cas se trouve le *sch* allemand, mais seulement quand il précède M, W (?) ou N. Exemple: *schmettern*; enlevons *sch*; il reste *mettern*, ce qui place le mot dans la racine PAT.

Du reste l'allemand possède aussi le S dont j'ai parlé plus haut (spinnen, still, etc.).

# Cas compliqués

1º Consonnes qui en remplacent d'autres appartenant à un groupe différent

Le ζ grec est ordinairement dental; mais il indique quelquefois un son guttural. Ainsi  $\sigma \tau \acute{\alpha} \zeta \omega$  a pour futur  $\sigma \tau \acute{\alpha} \xi \omega$ ;  $\phi \~{\nu} \zeta \alpha = \phi \nu \gamma \acute{\eta}$ , etc. Le j latin correspond bien au ζ grec; il indique aussi ordinairement la dentale, mais peut remplacer une gutturale.

Le double sigma grec (ou aussi le double τ) indique presque toujours un son guttural, bien qu'il soit dental. Ex.: τάσσω fut. τάξω.

D'autres fois s représente le son v etc., etc. [13]

2º la Chûte de la Prote, mais sans que la voyelle qui suivait la prote ait disparu

Ex.: ἢλύγη (ténèbres). Pour connaître la racine de ce mot il faut connaître sa prote. C'est le latin *caligo* qui nous la fournit. ἢλύγη est donc de la racine kal. De même ἦχος = vox est de la racine PAK; ἔαρ = ver est de la racine PAR, etc.

3º la Chûte de la Prote avec disparition de la voyelle qui précédait la deutère

C'est ce qui a lieu pour les mots qui commencent par R et L (page 7) et presque exclusivement pour ces mots.

Ex.: ῥίπτω (jeter); l'allemand werfen nous donne la prote qui est une labiale. Par conséquent ῥίπτω appartient à la racine PAR. – ῥέζω, futur ῥέξω a son correspondant dans wirken et se place donc dans la racine PAR. – Rabe (corbeau) a sa forme complète dans corvus et appartient donc à la racine kar. – Rapio (enlever) est une forme tronquée de carpo, de ἀρπάζω, de Kraft et se range par conséquent dans la racine KAR, etc.

Remarque. Dans carpo ce qui représente rapio, c'est rpo. Dans werfen ce qui représente  $\delta$ ίπτω, c'est rfen. – On voit que dans la forme complète la voyelle ne se place pas au même endroit que dans la forme tronquée – du moins ordinairement. [14] A ce qu'il semble c'est la voyelle qui précédait la deutère qui a changé de place et qui s'est mise après la deutère. De là, déplacement de l'accent tonique et chûte du commencement du mot. Par exemple serpo devenant srepo se débarrassa bientôt de cette S et devint repo. – Ou bien il faut admettre que la voyelle de la forme tronquée n'a rien de commun avec celle de la forme complète, et dire, par exemple que serpo et repo viennent tous deux d'une forme primitive serepo, qui en perdant la première voyelle serait devenu repo, et en perdant la seconde serpo. Cependant, ce qui ferait pencher plutôt pour la  $1^{re}$  hypothèse, c'est par exemple le verbe  $\dot{\rho}\dot{\epsilon}\zeta\omega$  qui au parfait fait  $\dot{\epsilon}$ – $o\rho\gamma\alpha$ , montrant ainsi combien est facile le déplacement de la voyelle.

4º les *Particules préfixes* telles que l'alpha privatif. L'alpha privatif est trop facile à reconnaître pour entraîner quelque difficulté. L'alpha copulatif est quelquefois plus embarrassant. Puis il y a encore plusieurs autres lettres qui précèdent souvent le véritable radical et dont je ne

connais pas l'origine. Ex.: ὅτοβο est trés-probablement de la racine TAP. Mais en ce cas d'où vient l'omicrol initial? ἀμέλγω est de la racine PAL; d'où vient cet alpha? ἀμαυρός est de la racine PAR, mais pourquoi cet alpha? - Le danger de ces particules est de tromper facilement sur la racine du mot: en voyant ἀμαυρός, on peut croire qu'il y avait primitivement une prote devant l'alpha, et que par conséquent m n'est que la deutère. Or en réalité c'est m qui est la prote, et l'alpha n'a pas d'importance. [15]

## 5º Voyelle intercalée entre la deutère et son renforcement :

J'ai parlé du renforcement dans les « Cas ordinaires ». On a vu que si par exemple un mot teb était renforcé il deviendrait tenb, et, le N se transformant en m, temb. Si maintenant pour une cause quelconque on sépare le renforcement d'avec la deutère, le m redeviendra un N, et on aura tenb. Mettez maintenant une vovelle entre deux: vous avez teneb. C'est ce qui est arrivé au mot tenebrae. Si l'on ne voyait que n est un renforcement on rangerait ce mot dans la racine TAT (n étant une dentale). Mais du moment que N n'est qu'un renforcement, tenebrae appartient à la racine TAP, parce qu'on le ramène à la forme tembrae. -- Le mot grec correspondant, δνόφος (obscurité) a de plus élidé une des voyelles -- ou bien il a simplement fait passer sa voyelle après le renforcement. Si l'on remettait tout en place on aurait donphos qui deviendrait domphos correspondant à Dampf (vapeur). La forme pure de tout renforcement est ζόφος (ténèbres). Autre exemple: tunica pour tunca de la racine TAK (à laquelle appartient aussi toga); δόναξ = δόγ $\xi = Stange$ , également de la racine TAK. πίνα $\xi = pingo$ , etc.

# 6º Chûte de la prote devant le renforcement

On a vu les voyages que peut faire le renforcement dans l'espace qui sépare la prote de la deutère, et comment on arrive par exemple à la forme δνόφος. Dans cette forme le delta initial, assez incommode à prononcer, aura une tendance à disparaître, et l'on arrivera ainsi à la forme νέφος (nuage). Dans ce cas particulier il arrive que νέφος peut aussi dériver de la racine kap par le canal de κνέφας (obscurité) lequel est pour κέμφας (parent de καπνός, fumée). [16]

Autre exemple: σφάζω fut. σφάξω (égorger), voilà une forme sans renforcement. Mettez-y un renforcement, vous avez σφίγγω (étrangler) et *vinco* (vaincre); changez la place du renforcement, vous obtenez

πνίγω (étrangler). Le π disparaissant, vous arrivez à νικάω (vaincre),  $\langle$  necare (tuer) νείκω (quereller)  $\rangle$  et, comme dans le cas précédent, ce qu'on aurait pu prendre pour une prote n'est qu'un renforcement. La prote a disparu.

### 7º Assimilation de la deutère avec une consonne qui suit

Stella par exemple semble appartenir à la racine tal, et lui appartient peut-être; mais d'un autre côté, stella peut être contracté de sterula (= asterula) ce qui rangerait ce mot dans la racine tar.

De même sella est peut-être pour sedula. Etc. [17]

### 8º Disparition de la deutère --

Ex.: δίος pour δικος. παίω pour παίδω ου πάδω.

La deutère est souvent très-difficile à retrouver ou même complètement incertaine, et par conséquent la racine aussi.

-- Il y a mille autres difficultés qui peuvent embarrasser dans la détermination de la racine et sur lesquelles il est inutile d'insister.

§ IV. On peut maintenant se représenter à peu près ce que j'entendis par une racine. Mon idée est que primitivement chaque mot contenait au moins 2 consonnes; et tous les mots chez lesquels ces 2 premières consonnes sont les mêmes ou sont voisines forment une racine. — Il y a dans chaque racine 2 grandes classes de radicaux: les radicaux complets et les radicaux tronqués. Parmi ces derniers les uns ont perdu leur prote, comme ἔγχος, les autres ont perdu leur deutère, comme φάος.

Voici des échantillons des principales formes sous lesquelles peut se présenter une racine (la rac. PAR):

Radicaux Tronqués a. Perte de la Prote
 premier degré: ἔργον (voyelle devant la deutère)
 second degré: ῥέξαι (la voyelle se transpose).

b. Perte de la Deutère Elle est extrêmement rare quand la deutère est R ou L.

Il est évident que les racines, étant en si petit nombre, contiendront chacune des centaines de radicaux; il ne faudrait pourtant pas s'exagérer leur nombre; on est plutôt étonné de la quantité relativement petite de ces radicaux: il ne faut pas oublier que l'immense majorité des mots contenus dans le dictionnaire n'ont aucune valeur étymologique.

Pour rapprocher des mots il faut d'abord que la *forme* de ces mots soit voisine, c'est-à-dire sortie vraisemblablement d'une même forme primitive. Mais il faut encore que les *significations* viennent confirmer l'hypothèse en donnant un second point de contact entre les deux mots.

Jusqu'ici je n'ai justifié mes rapprochements ni quant à la forme ni quant au sens et je n'ai cherché qu'à expliquer ma thèse. La meilleure manière de voir ce qu'il y a de fondé dans ces racines sera de passer en revue les principaux radicaux qui en composent une. [19] Auparavant je ferai remarquer quant à la forme des mots qu'il ne s'agit nullement ici d'établir l'identité de deux thèmes dans deux langues différentes: il s'agit d'une sorte de classification qui réunit non pas seulement des espèces, mais des genres. Je ne prétends pas que  $\chi \lambda \lambda \delta \delta \zeta$  par exemple soit le même mot que  $\chi \lambda \lambda \mu \delta \zeta$ . Je dis simplement qu'en admettant une forme primitive Kal ces deux mots peuvent en être dérivés. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Qu'on ne dise pas que la dissemblance des mots réunis dans une racine est telle qu'on y pourrait faire entrer n'importe quel mot: si les limites des racines sont larges, elles sont aussi nettement tracées, il est facile de s'en convaincre.

Il y a des choses qui doivent sembler très-hasardées sur lesquels [sic] il faut que je dise encore quelques mots. Par exemple admettre le M comme une labiale, avec une valeur semblable à celle d'un b, et cela surtout au commencement des mots. Et cependant voici  $\mu \dot{\nu} \rho \mu \eta \xi$  dont le  $\mu$  initial est représenté par un f dans formica. La même chose arrive dans  $\mu o \rho \phi \dot{\eta} = forma$  (où cependant l'aspiration s'est transposée). plumbum est absolument le mot grec  $\mu \dot{o} \lambda \nu \beta o \zeta$  augmenté d'un renforcement  $(\mu \dot{o} \lambda \nu \mu \beta o \zeta)$ , et le  $\mu$  s'est changé en p. Il y a un verbe qui [20] fait  $\beta \lambda \dot{\omega} \sigma \lambda \omega$ 

au présent et μολεῖν à l'aoriste. Le m de multus répond au p qui est dans πολύς, dans πλοῦτος, dans πληστός – ἀπαλός est le même mot que ἀμαλός. Etc.

Quant au sens, il ne faut pas s'attendre à ce que chaque mot soit en relation directe avec tous les autres qui forment la racine. On peut répéter ici ce que j'ai dit pour la forme: c'est une classification. Il est impossible qu'un si grand nombre de mots expriment des sons bien voisins. En outre il me semble qu'on n'a pas assez remarqué avec quelle facilité une idée en amène une autre, changeant ainsi la signification des mots. Voici par exemple  $\times \alpha \lambda \delta \pi \tau \omega$  qui signifie cacher, couvrir. L'idée de cacher un objet ou de se cacher est très-voisine de l'idée de vol; on arrive ainsi à  $\times \lambda \epsilon \pi \tau \omega$  (voler) et à culpa (faute). D'un autre côté l'idée de couvrir est presque identique à celle de protéger: de là clipeus (bouclier), Helm (casque) helfen (secourir). Eh bien, je le demande, quel rapport y a-t-il à première vue entre Helm et culpa? On citerait des centaines d'exemples pareils.

Quelquefois ce sont deux idées directement contraires qui se trouvent rapprochées. L'idée de rareté contenue dans  $\sigma-\pi\alpha\nu\delta\zeta$  touche à l'idée d'indigence  $\pi\epsilon\nu\delta\alpha$  (penuria), mais elle [21] peut également amener l'idée de grande valeur, de richesse ( $\check{\alpha}-\varphi\epsilon\nu\delta\zeta$ , penu, foenus, etc.). — L'idée de honte ( $\alpha \check{l}\delta\dot{\epsilon}\delta\mu\alpha\iota$ , etc.) est presque synonyme d'infamie; mais elle est également voisine de l'idée de pudeur et d'honneur. (Hohn, honos, Schande, schön, etc., etc.).

Mais, même sans expliquer par un intermédiaire le rapport qui peut exister entre deux idées opposées, j'admets que deux idées opposées sont des idées voisines. Cela est naturel: altus signifie aussi bien élevé que profond; il n'y a pas de beau si vous supprimez le laid; l'idée de nuit appelle celle de jour; l'idée de royauté appelle celle de sujétion; la force de l'un n'existe que grâce à la faiblesse de l'autre; toute entrée est une sortie, et l'actif et le passif, les deux contraires, sont réunis dans un seul verbe. Quand vous parlez de Marius, ce mot n'éveille pas en moi une idée quelconque comme celle des guerres puniques ou de l'invasion des barbares; l'idée la plus rapprochée, celle qu'elle provoquera de préférence à toute autre, ce sera l'idée de Sylla, c'est-à-dire l'ennemi, de l'antithèse de Marius. Je regarde donc comme parentes les idées opposées, sans demander d'autre justification pour les rapprocher l'une de l'autre. [22]

§ V. Je suis encore loin d'avoir résolu toutes les questions qui se posaient, à mesure que j'avançais dans mon travail, et comment le pourrais-je avec le peu que je sais encore dans les langues? Une des choses que je n'ai pas encore bien explorées ce sont les racines KAK, PAP et TAT, c'est-à-dire les 3 racines dont la prote est la même que la deutère. J'ai dit que j'avais trouvé 15 racines: à vrai dire je n'en ai reconnu que 12. Dans les 3 racines nommées je ne vois presque aucun rapport entre les significations des mots qui en font partie pour la forme.

Voici le sens général des 12 autres:

KAP: tout ce qui est creux ou recourbé

KAT: cacher, soigner, choyer, préserver, honorer

KAL: ce qui est creux et qui résonne bien

KAR: la tête, la force, etc.

PAT: le sol, ce qui est solide, etc. PAK: ajuster, agencer, serrer, pincer

PAR: traverser, diviser [23]

PAL: l'agitation, la foule, la sève, la vie, le développement

TAK: l'art, l'industrie, etc.

TAP: ce qui est étouffé dans son développement

TAL: supporter, porter, enfanter

TAR: troubler, mettre en mouvement, en fureur; détériorer, altérer.

Prenons par exemple la racine TAP et examinons en les principaux radicaux.

Le sens général de cette racine est: l'écrasement, l'étouffement, l'amortissement, le *raplatissement*; tout ce qui est modéré, peu accentué; ce qui est bas, humble, court, épais, lourd, terne, obtus, engourdi.

L'énumération des radicaux dans un ordre logique est très-difficile: il n'y a pas une filiation continue qui permette de partir de telle idée pour aboutir à telle autre: chaque idée en engendre deux ou trois autres et pour se guider dans ce cercle de significations qui se tiennent toutes les unes les autres, un tableau serait plus commode qu'une explication comme celle-ci. – Le plus souvent un mot se lie à 2 ou 3 autres et non pas à un seul. Par exemple Hut (chapeau) se rapproche aussi bien de Haut (peau) que de  $h\ddot{u}ten$  (préserver) et de  $\kappa \acute{o}\tau\tau \alpha$  (tête). C'est ce qu'il est difficile de rendre toujours sensible. [24]

# Racine Tap.

Idée de frapper Partons par exemple de  $\tau \dot{\omega} \pi \tau \omega$  (frapper) et notons ici tupfen (toucher) ainsi que  $\sigma - \tau \dot{\epsilon} \mu \varphi \omega$  (presser); dans ce dernier mot on voit que la deutère est renforcée, ce qui arrive trop fréquemment pour être noté chaque fois.

Idée d'abaissement Ces idées de frapper et de presser amènent immédiatement celle d'abaisser: de là l'allemand tief (bas, profond) et le grec  $\tau \alpha \pi \epsilon \iota \nu \delta \zeta$  (bas, humble). Voici aussi le latin temno (mépriser) qui a presque le sens de  $\tau \alpha \pi \epsilon \iota \nu \delta \omega$ . Inutile de remarquer que le m représente la deutère labiale dans ce dernier mot. C'est à la même idée que se rattache  $\vartheta \omega \pi \tau \omega$  (flatter) lequel peut aussi se comparer à tupfen (toucher doucement).

L'idée d'abaisser nous amène d'une part à celle de sol et de l'autre à celle de dompter.

Cette dernière est représentée en grec par δάμνημι (dompter), en latin par domo (dompter), en allemand par zahm (apprivoisé). J'avais mis θώπτω plus haut, parce qu'en flattant on s'abaisse; on peut également le ranger ici, parce qu'en flattant on abaisse, ou dompte. — De là on arrive presque sans transition à l'idée de punir: ζημία (châtiment) damnum (amende) ἀ-τέμβω (endommager), etc.

Idée de subjuguer

Idée de Sol Voyons maintenant l'idée de sol: δάπος (sol) — et peut-être aussi ἔ-δαφος qui a le même sens — S-taub (poussière). On peut citer aussi σ-τίβος (chemin battu) lequel rentre encore plus directement dans l'idée de presser. τάπης ou δαπίς (tapis). Si l'on donne à sol le sens de base, de fixité, nous trouvons: δέμω (bâtir), δόμος (maison), stiften (fonder), τόπος (lieu), δῆμος (canton), — comp. avec δόμος Stoff (substance, étoffe) — comp. avec τάπης. [25]

Idée d'écraser du pied L'idée de fouler aux pieds et d'insulter résulte de toutes les idées précédentes. – En grec στέμφω (presser, outrager), στείβω (fouler aux pieds). στόβος (injure). τῦφος (fumée et aussi orgueil). En latin stuprum

Idée d'insulter (outrage). temno (mépriser). temerare (profaner). En allemand: s-tampfen (trépigner, broyer). S-tapfe (trace du pied); comparez ce mot avec τύπος (trace du pied); S-taub (poussière), etc. S-tufe (marche, degré). S-tufen (tailler) va avec l'idée suivante.

Idée de rendre obtus Je reprends maintenant l'idée de dompter; elle est très-voisine de celle de mutiler. Nous trouvons: τέμνω (couper; châtrer). S-tummel (moignon), ver-s-tümmeln (mutiler). Et de là nous arrivons à l'idée d'infirmité et d'émousser. En voici quelques exemples: σιφλός (estropié) – le sigma représente la prote dentale – τυφλός (aveugle); comparez τῦφος (fumée) et ζόφος (ténèbres). – s-tumpf (obtus, émoussé). dumm (bête, niais). taub (sourd), betäuben (étourdir), s-tumm (muet) – comparez σ-τόμα (bouche) et S-timme (voix). – En latin stupidus (stupide).

Idée d'étonnement et de crainte L'idée de rendre obtus, stupide, muet se rattache d'un autre côté à l'idée d'étonnement et de crainte, liée elle-même très-étroitement à celle de prodige et de divinité. Voyons d'abord la première: s-tupeo (être immobile, être stupéfait). θάμβος (surprise mêlée de crainte). θαῦμα (prodige, objet d'étonnement). Dans ce dernier mot la deutère labiale est peut-être représentée non pas par μ mais par υ, car μα semble n'être qu'une terminaison. Cependant on dit: θαυμάζω. – timeo (craindre). δέος (pour δέρος), crainte. con-templor (contempler). comparez à τυφλός. Remarquez que nous étions partis de l'idée contenue dans τυφλός, etc., pour arriver à celle de stupeo, etc. Et maintenant voici que nous arrivons au mot contemplor qui est une idée opposée à τυφλός. Mais les idées opposées sont voisines. [26]

Il est impossible de noter tous les rapports qui lient entre eux les différents mots d'une racine. Comme je l'ai dit, chaque mot tient à 2 ou 3 autres.

Nous arrivons donc à l'idée de prodige et de divinité: σημα (prodige). σέβας (objet de vénération). τιμάω (honorer). σεμνός (auguste). τέ-θηπα (être en extase). divus et δῖος (divins) Zεύς, Διός (Jupiter). Διός est

Idée de prodige et de divinité

naturellement pour Διγος. Zauber (magie). templum (temple). Comparez à δέμω (bâtir) et à τέμενος (enceinte sacrée). – θεός pour δεγος (dieu). – θύω (sacrifier). – σιός pour σιγος, en dorien, dieu. –

Reprenant l'idée de *rendre obtus* nous arrivons à l'idée de *modérer*, et, en particulier à celle de *chaleur* modérée, tiédeur.

Idée d'amortir tempero (modérer. Zaum (frein). zahm (doux). tepēre (être tiède). Dampt (vapeur). τέφρα (cendre) comparez S-taub (poussière). τῦφος (fumée) θίβράς, en dorien, chaud. En outre dumpt (sourd, en parlant d'un bruit).

Idée de lourdeur, d'épaisseur Les idées de frapper, de sol et d'émousser sont très-rapprochées de celle d'épaisseur, de raideur. Cette idée se trouve représentée par: stipare (bourrer), s-teif (raide), comparez stupeo. στύφω (épaissir). s-topfen (boucher). σ-τύππη (étoupe), comparez S-toff. θαμύς (serre). De là aussi le nom du pouce en allemand: Daumen à cause de sa forme relativement épaisse, raide et arrondie. tomentum (ce qui sert à rembourrer). σ-τείβω (presser). De cette même idée d'épaisseur et d'inertie est venu le nom d'une souche: stipes en latin. σ-τύπος en grec, S-tab en allemand. Staufe (tige). En outre dumus (buisson) et θάμνος (même signification). Zapfen (bouchon). [27]

Idée de nuée

De l'idée d'épaisseur naît en particulier celle d'épaisseur de l'air, de nuage, de ténèbres. — Duft (exhalaison). τῦφος (fumée) comparez τέφρα. — ζόφος (obscurité). δνόφος et tenebrae (même sens). Dämmerung (crépuscule). Sumpf (marais) au point de vue du brouillard qui s'en élève. S-taub (poussière), et à propos de ce mot remarquez que s'il était besoin de montrer l'étroite parenté qui lie toutes ces idées de la racine tap on trouverait des mots qui pourraient se placer presque également bien sous une quelconque de ces idées.

Voilà le mot Staub apparenté avec stieben (époudrer) qui se lie avec l'idée d'écraser et de fouler aux pieds (τύπτω, στείβω) tout aussi bien qu'avec celle de sol contenue dans δάπος et celle de tiédeur contenue dans

tepor. En outre il rappelle τέφρα à cause de la ressemblance entre la cendre et la poussière et peut se rapprocher de τῦφος et ζόφος grâce à ces nuages de poussière que soulève le vent. – De même le mot Dampf (vapeur) que je place sous l'idée dont nous nous occupons maintenant et que j'ai aussi placé à côté de temperare semblait peut-être mal en cette dernière place. La preuve du contraire, c'est que dämpfen a le même sens que temperare.

Idée de se gonfler De la précédente idée naît celle d'enflure, de tumeur. ζύμη (levain) – tumeo (se gonfler) comparez tepēre (être tiède) et Dampf (vapeur). – tumulus (tertre, tombeau). tama (tumeur). –  $\sigma$ –τόμφος (emphase). Nous revenons ainsi à l'idée d'orgueil et de passion ( $\tau$ ῦφος,  $\vartheta$ υμός, temno,  $\sigma$ τοβάζω), idée à laquelle nous avions déjà été amenés d'une autre manière. [28]

Idée de tombeau Revenant à l'idée de sol je suis amené par elle à l'idée de mettre en terre et de tombeau.  $\vartheta \acute{\alpha} \pi \tau \omega$  (enterrer) et  $\tau \alpha \varphi \acute{\eta}$  (tombe).  $-\tau \acute{\nu} \mu \beta \varsigma \varsigma$  (tombe).  $\tau \acute{\nu} \mu \beta \varsigma \varsigma$  se rapproche à la fois de tumulus et par conséquent de tumeo, de  $\tau \acute{\nu} \varphi \omega$  (brûler), de  $\tau \acute{\alpha} \varphi \rho \varsigma \varsigma$  (fossé). C'est encore un exemple du lien qui rassemble tous les mots d'une racine avec des sens si différents en apparence.  $\sigma \~{\eta} \mu \alpha$  (monument funèbre). -tumulus (tombeau) -tabeo (consomption). De là, on serait facilement ramené vers l'idée de divinité que j'ai introduite d'une autre manière.

La tombe est une fosse; mais elle est aussi un tertre. De là le rapport entre ces deux idées qui du reste seraient déjà voisines comme opposées.

Idée de cavité et d'élévation θωμός <sup>1</sup> (meule de paille). tumulus (tertre). τέμπη (vallons). tief (profond). tempus (temps) peut-être le même mot que la seconde partie de κρό-ταφος. Sumpf (marais). Dümpfel (mare). Σ-τυμφαλίς (?) λίμνη (lac de Stymphle). τῖφος (marais). τάφρος (fossé). δέπας (coupe). Topf (pot).

 $<sup>^{1}</sup>$  comparez  $\vartheta$ ωμός avec tomentum (matière à rembourrer)

Idée de chûte De là il n'y a qu'un pas à l'idée de tomber: δουπέω (tomber). ti-tubo (trébucher, chanceler), comparez avec s-tampfen (trépigner). temetum (vin). taumeln (chanceler), compar. betäuben (étourdir). [29]

faire du bruit Idée de bruit résultant de celle de frapper. Toben (tempêter). ὅ-τοβος (bruit). dumpf (sourd, en parlant d'un bruit). δοῦπος (bruit). tumultus (tumulte). κτύπος (?) (fracas). D'où vient ce kappa initial? On trouve aussi la forme γδοῦπος = δοῦπος, ce qui confirmerait plutôt que κτύπος est de la racine TAP. tuba (trompette). τύμπανον (tambour).

- -- Le mot tempus (temps) semble moins directement en rapport avec la racine TAP. Cependant, si l'on se rappelle que ce mot signifie souvent circonstance, moment, on pourra le comparer à τόπος lieu, parce qu'un moment est un lieu dans le temps. On peut aussi le rapprocher de τέμνω (couper) en lui donnant le sens primitif de division. Du reste temperare qui est évidemment sorti de tempus appartient pleinement au sens général de la racine TAP. -- Comparez  $s\"{a}umen$  (tarder) et stupeo (rester immobile).
- -- On peut remarquer les mots suivants signifiant raisin, etc.:  $\sigma-\tau\alpha\varphi$ ίς,  $\sigma-\tau\alpha\varphi$ υλή,  $\sigma-\tau$ έμφυλον (mare de raisin), temetum (vin), temulentus (ivre), taminia (raisin sauvage),  $\sigma\tau$ άμνος (cruche pour le vin), Tummel (ivresse) qui se rattachent à la racine de 3 manières:  $1^{\circ}$  le marc de raisin tire son nom de l'action de presser ( $\sigma\tau$ έμβω,  $\sigma\tau$ είβω, stipo).  $2^{\circ}$  les mots signifiant ivresse se rapprochent de tumultus,  $\tau$ υφλός, taumeln.  $3^{\circ}$  on peut rapprocher stipes (souche),  $\vartheta$ άμνος (buisson) des noms du raisin. [30] Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette racine dont je n'ai cité que les principaux mots. Je me bornerai à réunir encore les mots suivants.

Idée de voix

 $\sigma$ -τόμα (bouche). Comparez à τέμνω (couper). S-timme (voix) comp. aux mots qui signifient bruit. s-tumm (muet) que nous avons déjà vu.  $\sigma$ -τώμυλος (babillard) qui est l'opposé de s-tumm.

— Viendraient maintenant les mots tronqués dont j'ai déjà cité quelques-uns. Mais je confesse n'avoir pas encore bien étudié cette partie des racines, et je n'en parlerai pas.

Les mots que j'ai cités doivent faire près des deux tiers des radicaux complets qui rentrent dans la racine TAP; si l'on cherchait le reste dans

le dictionnaire on verrait que les mots trouvés rentreraient tous plus ou moins dans les diverses idées énumérées.

Au reste quand sur 600 mots on a reconnu que 500 ne formaient qu'une seule et même racine, je crois que peu de personnes admettraient que les 100 derniers n'eussent rien de commun avec les premiers. [31]

Examinons encore sommairement la racine PAT, si vous le permettez. L'idée générale de cette racine semble être: le sol, le fondement solide, la sûreté.

# Idée de Sol et de Profondeur.

Sol et profondeur πέδον (sol) et πεδίον (plaine). – Boden (sol). – Et avec renforcement de la deutère fundus (fond, terre). – βυθός et βυσσός (fond, abîme). – βάθος, βένθος (profondeur). βόθρος, βέθρον (gouffre). – πόντος (gouffre, mer). – βῆσσος (vallée) et son opposé βοῦνος (colline), mons (montagne). – fodio (creuser) d'où fossa (fosse). – πυθμήν (fond, pied). – Il faut ajouter σ-ποδός (cendre) dont le sens est voisin de poussière. Ces 2 idées vont souvent ensemble: κόνις (poussière) est le même mot que cinus (cendre). De même S-taub et τέφρα. 1

De là dérivent (de plusieurs manières différentes) les idées de pied et de marche.

ποῦς, pes, Fuss (pied). -- πέδιλον (sandale). -- βαίνω, βαδίζω (marcher). Remarquez que βάσις a à peu près le sens de πέδον. - πιέζω (fouler, écraser). - πατέω (fouler aux pieds). - πάτος (chemin). - Pfad (sentier). - vado (marcher). - bito (même sens). - πηδάω (s'élancer). - φοιτάω (fréquenter). - Comparez peto dans le sens de se rendre vers un objet. auf-finden a le même sens. -- πέτομαι (courir). - Bahn (chemin). [32]

L'idée d'eau est inséparable des idées de sol, de profondeur et de vallée. (humus, sol --humidus, humide, etc., etc.).

Pied et

 $<sup>^1</sup>$  Citons encore dans cette idée: πέτρα (rocher). penitus (au fond).

Idée d'eau

fons (source). πόντος (mer). Bad (bain). fundo et σ-πένδω (verser). Wasser (= ὕδωρ), eau. -- πίνω, πότος (boire, boisson). puteus (puits), comp. βυθός. -vadum (gué), au pluriel flots. -πῖδαξ (source).

Idée d'extrémité et de pointe voisine de l'idée de base, de pied.

Idée de limite, de pointe πέζα (extrémité). – S-pitze (pointe). – pinnus (pointu). finis et φθίνω (fin). – s-pina (épine). – penna (plume). – pinus et πίτυς (pin, à cause de ses aiguilles). peut-être l'allemand fein (fin). – σ-φήν (coin pour fendre le bois).

Idée de répandre, de déployer

Idée d'ouvrir, de tendre résultant de plusieurs autres. -- πετάννυμι (ouvrir). ἀναπετάννυμι dans l'Anabasis VII = findo. - pando (déployer, ouvrir), compar. fundo (répandre). s-penden (prodiguer). σ-πένδω (répandre). findo (fendre) comp. σ-φηνόω (même sens). -- pateo (être ouvert, s'ouvrir, s'étendre). Ce mot s'emploie fréquemment en parlant d'une plaine: comparez πεδίον. On dit aussi patefacio iter (je rends praticable un chemin); comparez πάτος. -- s-pannen (tendre, mesurer par empan). - σπιθαμή (empan). - s-pinnen (filer), comparez pensum (mesure de laine à filer). -- funis et fides (corde). -- Faden (fil). -- panus (fil du tisserand). -- pannus (étoffe). σ-πιδής (ample). - σ-πάω (pour  $\sigma \pi \alpha \delta \omega$ ), étendre. -s-patium (espace). Remarquez que spatiari a le sens de περι-πατεΐν. On peut ajouter fines, ium dans le sens de territoire. [33]

Planer et tomber Idée de suspension en l'air et pour ainsi dire d'attraction vers la terre naissant de l'idée de sol et d'abîme. pendeo (être pendu). – pendo (peser), pondus (poids). – ι-πταμαι (voler) qui du reste se confond avec πέτομαι (courir). (πεταννύναι, déployer, est à πτῆναι, voler, ce que πλίξασθαι (se fendre) est à fliegen (voler)). πτέρον (aile). Feder (plume). penna (penne). – πίπτω (tomber) pour πι-πέτω comme le montre l'aoriste πεσεῖν. – Comparez fundere (verser), fundus (sol), etc. πέτρα (rocher). pons (pont c.a.d. chemin suspendu. Comp. πάτος.

Idée de frapper Idée de frapper en rapport avec celles de sol, de fouler aux pieds, de fendre. — fodio (percer. — πατάσσω (frapper). findo (fendre). defendo, offendo, infensus dont le primitif semble avoir signifié heurter. — πεφνεῖν, φόνος (tuer, meurtre). — funus (mort). — et de là φοίνιος (rouge, cruel). — Feind (ennemi). finden (trouver) qui a le sens de offendo. — pinso (frapper).

Idée de peine, malheur, disette, indigence amenée par celle de meurtre.

ποίνη, poena (amende qu'on payait pour un meurtre). πένομαι (être pauvre, travailler). πόνος (travail, fatigue). – punio (punir). – Pein (souffrance – emprunté au latin?) – σ-πάνις (disette). πένης (pauvre). πεῖνα (faim). – patior (souffrir). πάσχω (pour παθ-σκω, l'aspiration s'étant déplacée et la dentale s'étant confondue avec le sigma). πάθος, πένθος (souffrir, souffrance). – betteln (mendier). πτώσσω, πτωχός et mendicus. [34]

Idée d'abondance et de richesse résultant soit de l'idée de répandre soit de celle d'indigence soit de celle de travail.

s-penden (prodiguer). ver-sch-wenden (même sens). pendere (payer). panis (pain). penu (provisions) — mot qui désignait aussi le sanctuaire du temple de Vesta (comparez penetrale, fanum, Penates, etc.) foenus (intérêt, usure). ἄ-φενος (revenu). pos-sum (je suis puissant). πότνια (auguste). fundus (domaine). σ-παθάω (prodiguer). bonus (bon, et souvent riche). – Beute (butin).

Les mots désignant les choses de l'esprit sont ordinairement tirés d'une comparaison avec les choses matérielles. C'est ainsi que denken penser est en rapport avec  $\sigma$ -τοχάζομαι (viser un but, conjecturer). τυγχάνω (toucher juste). τεύχω (fabriquer).

Dans la racine PAT les idées de foi et d'assurance ainsi que d'interrogation sont tirées de l'idée de solidité dont nous avons parlé.

Idée de misère

Idée d'abondance et d'opulence

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comparez *S-pott* (moquerie), l'idée opposée, voisine du reste de *pudet* (avoir du respect).

Idée de savoir et de chercher à obtenir, de désirer πείθω (persuader). πιστός (fidèle). fest (solide). -  $\dot{\epsilon}$ -πίσταμαι (savoir). - Fειδέναι, wissen (savoir). - πυθέσθαι (s'enquérir, apprendre; c'est la même figure que quand nous disons approfondir). bitten (demander). - peto (demander). Comparez pati (souffrir), etc. - πόθος (désir, regret). Comparez poenitet, pudet. fido (se fier à). - - -πεύδω (ambitionner, se hâter); comparez  $\pi \eta$ δάω (s'élancer). πέτομαι (s'agiter).  $\dot{\alpha}$ -πατάω (tromper). - quant à ψεῦδος (mensonge) on l'a rapproché avec raison de fraus, ce qui semble encore confirmé par ψῦχος = frigus.

---- Arrêtons-nous là dans cette racine. --- [35]

A la dernière  $id\acute{e}$  nommée dans la racine PAT appartiennent les mots foedus (un traité) et s-pondeo (garantir, s'engager). Ici un nouvel exemple assez frappant de l'unité des racines. Le mot σπένδω (répandre) cité au commencement de la racine PAT semblait être absolument étranger aux mots que je citais à la fin tels que πίστις (foi), etc. Il n'en est rien: σπένδω signifie souvent faire des libations et de là au moyen: conclure un  $trait\acute{e}$ , sens qui est complètement en rapport avec fides, foedus, spondeo.

Je classe ordinairement en  $id\acute{e}es$  les mots d'une racine et je tâche de faire voir le rapport de ces idées. Mais il ne faut pas oublier que je ne prétends point indiquer en cela le développement historique qu'a suivi la racine; je ne discute pas si telle idée est sortie de telle autre ou si c'est l'inverse qui a eu lieu. J'essaie seulement de distinguer un certain nombre d'idées dans la racine et de les unir d'une manière quelconque; mais on pourrait probablement faire une classification différente, distinguer des  $id\acute{e}es$  d'une autre manière et les lier les unes aux autres par des rapports que je n'aurais pas aperçus. C'est ce qui explique que souvent un mot (comme  $\sigma \pi \acute{e}v \delta \omega$ ) [36] peut appartenir également bien à plusieurs idées.  $\sigma \pi \acute{e}v \delta \omega$  signifie verser et  $\sigma \pi \acute{e}v \delta \omega \omega \omega$ ,  $faire~un~trait\acute{e}$ . D'après ma classification l'actif se trouve dans une de mes  $id\acute{e}es$  et le moyen dans une autre: mais d'après telle autre classification les deux modes seraient peut-être réunis sous la même idée. ---

-- Le mot πᾶς, παντός (tout) se rattache à l'idée de sol, de fondement. Cela se voit surtout dans l'adverbe πάντως (radicalement, complè-

tement, absolument) qu'on a rapproché avec vraisemblance de *penitus* (à fond). [37]

Voici un résumé de la racine TAR. L'idée fondamentale est: le désordre, l'altération, la destruction, le mouvement.

Idée de mouvement rapide et circulaire.

τρέχω (courir et surtout courir en rond comme le montre τρόχος: course en rond). τροχός (roue). drehen (tourner). --- τρέπω (tourner). σ-τρέφω (tourner). δραμεῖν, δι-δράσκειν, δραπετεύειν (courir, s'enfuir); comparez τρέπεσθαι (prendre la fuite et tremo (trembler). traben (trotter). torqueo (tordre).

Comme on voit, quand la deutère est R ou L, il y a très souvent une  $3^{\rm e}$  consonne dans le radical. De là plusieurs embranchements: il est clair que  $\tau \rho \epsilon \pi \omega$  est plus parent de  $\sigma \tau \rho \epsilon \phi \omega$  que de  $\tau \rho \epsilon \chi \omega$ ; mais on voit pourtant encore leur origine commune.

Idée de percement, de frottement résultant de l'idée de tourner:

τρῦπα (trou). – τε-τραίνω (percer). – - τι-τρώσκω (blesser), τραῦμα (blessure). – trans (à travers). τόρνος (tour pour travailler les métaux, le bois); ce mot fait bien voir la liaison des idées de même que: τέρετρον, terebra (tanière). – dringen (pénétrer). – durch (à travers). δέρω (écorcher). τείρω (frotter, user).

Idée d'écraser, de piétiner résultant des précédentes. tero (broyer). τείρω (écraser, ronger). τρώγω (ronger) – et ici par parenthèse τρώκτης, trico, Trüger (trompeur). – drücken, drängen (presser). treten (marcher sur). τρίβω (écraser). θρίψ (ver rongeur). τραπέω (presser le raisin au pressoir ou sous les pieds) et de là Traube (raisin). θραύω (briser). θρύπτω (broyer). τρύχω (user en frottant). [38]

Cette idée résulte de tous les sens précédents. 1° l'idée de courir produit celle de piétiner. 2° l'idée de tourner rappelle le pressoir où l'on écrase. 3° l'idée de percer, frotter est très-voisine de broyer.

Courir et tourner

Percer

Piler

On peut citer à côté de τραπέω (presser le raisin) et de Traube (raisin) les mots Trester (marc de raisins). Drusen (même sens). τρύγη (vendange).

Idée de sécheresse en rapport avec celles de tordre et presser.

Sécheresse

σ-τρεύγω (tordre, exprimer goutte à goutte), comp. torqueo. + τρύγω (sécher). trocken (sec). torreo (être sec). tergo (essuyer, sécher). τέρσω (même sens). Dürre (sec). Durst (soif). θέρος (été). -- τρώξανα (branches sèches). --

Idée de destruction et de souffrance venant des idées d'écraser, de tordre.

Dépérissement et souffrance

torqueo (torturer). σ-τρεύγω (consumer). σ-τρέβλη (instrument de torture). darben (être indigent). δρφπης (mendiant). τάρβος (terreur). s-terben (mourir) comp. torpeo. -- dürfen (avoir besoin). derben (altérer, détruire) comparez τρέπω (dénaturer) et στρέφω (tourmenter). - δρώψ (glossaire: mortel). - zehren (consumer). Trümmer (ruines). - τάρταρος (le Tartare). --

Trouble Désordre Danse

Idée de désordre, de trouble très-voisine des précédentes τύρβη ου σύρβη (tumulte, danse) compar. στρέφω. - στρόβιλος (tourbillon, danse). - θόρυβος (tumulte). - s-tören (troubler) et zer-stören (détruire). - ταραγή (trouble). -- turba (confusion). s-türzen (précipiter). - θρίαμβος (procession de Bacchus). -- σ-τρόμβος (tourbillon). - S-turm (orage, alarme). - trübe (trouble). treiben pousser (comp. τρέπω, mettre en fuite). - s-trepo (faire du bruit). [39]

Idée de forme ronde ou cylindrique venant de celles de tourner, de tordre.

Forme ronde

torques (collier). - τράχηλος (cou). - δέρη (cou). -τροχός (roue). - - στραγγός (tordu). - σ-τραγγαλίς (nœud coulant). - teres (cylindrique). - turris (tour) qui du reste peut se placer sous une autre idée. -- σ-τρογγύλος (rond).

Idée

Idée de serrer et de corde venant de l'idée de tordre. d'étranglement s-tringo (serrer). – S-trick, S-trang (corde). σ-τραγγάλη [(lacet). – s-trangulo (étrangler), comparez τράχηλος

(cou). – drängen (presser). –

Idée de férocité, de terreur, de force, de fierté. θήρ, Thier (bête fauve, animal). – θάρσος, θάρδος (courage). – terreo (effrayer). - ταρβέω (craindre). - τρέω, τρέμω (trembler). ταῦρος (taureau). S-tier, taurus (taureau). σ-τερεός (solide). durus (dur), comparez dürre (sec). -- θρώσκω (bondir). - θοῦρος (impétueux). - δηρός

(de longue durée). - s-tark (fort).

s-trenuus (vaillant). -τραχύς (hérissé, intraitable). trux (cruel). - drohen (menacer), comp. δρακεῖν (regarder). - torvus (de torqueo), qui a le regard oblique, c.à.d. irrité σ-τραβός (de στρέφω), même sens. -a-trox (atroce). - τόργος (vautour). - s-treng (sévère), compar. strictus. - -

Zorn (colère). - truncus (mutilé) qui se rapproche de plusieurs manières des autres mots cités. -- trucido (égorger). – θώραξ (cuirasse). – ⟨θωρήξασθαι (s'enivrer) répond à l'allemand trinken (boire)>. - tergus, oris (cuirasse). -- tragula (javelot), etc. τέρας (prodige). --

dirus (terrible). --[40]

Puissance

Terreur

Solidité

Idée d'âpreté en rapport avec la précédente.

δριμύς (âpre). -- derb (âpre). -- τρανής (aigu, perçant). σ-τρηνής

(aigre, perçant). – s-treng (âpre). – – στρυφνός (dur, astringent).

Idée de stérilité, en rapport avec celle de sécheresse, de dureté. σ-τέρομαι (être privé). – s-terilis (stérile). – στέριφος, dur et aussi stérile. – σ-τεῖρα (vache stérile). ταύρα (même sens). On voit là le rapport entre l'idée de ταῦρος et l'idée de sterilis. En outre comparez terra (on immolait à Proserpine des vaches stériles).

Idée de tronc venue de celles de solidité, et de rotondité. δόρυ (bois). δέν-δρον (arbre). - δρῦς (chêne). δρίος (bois). truncus (tronc). σ-ταυρός

(pieu).

Idée de repos contraire de celle d'agitation et de trouble. tranquillus (tranquille), νάρκη (torpeur), sch-narchen (ronfler) -- d'où par parenthèse ῥέγχω (ronfler), Ruhe (repos), δαρθάνω (s'endormir). dormio (dormir). träumen (rêver). On peut en rapprocher dorsum et tergum (dont la forme tronquée est Rücken), dos. -- torpeo (être en torpeur). Etc. --

On ne peut pas me reprocher de faire de grandes enjambées dans les dérivations de sens, car voici par exemple traho et tragen (traîner, porter) qui sont reconnus pour être le grec  $\tau \rho \acute{e}\chi \omega$  (courir) et que je n'ai pu ranger sous aucune  $id\acute{e}e$ , parce que leur sens me semblait s'en écarter trop. --- Mais, du moment que je vois admettre l'identité de l'idée de porter avec celle de courir, il ne me sera pas difficile de les ranger sous une des idées énumérées. [41]

Je pourrais encore faire le résumé des autres racines; c'est assez inutile. Je voulais seulement dessiner sommairement mon idée; aussi n'ai-je pas fait de discussion particulière pour chaque mot; je n'ai pas insisté sur des difficultés telles que de savoir ce que représente l'esprit rude en grec; je n'ai pas non plus développé l'idée qu'une racine ne pouvait pas commencer par R ou L, et caetera. Et puis, il faut bien le dire, ces questions ne sont pas non plus extrêmement claires dans mon esprit.

Si j'étais sûr que le reste était vrai, j'étudierais naturellement plus spécialement tous ces points difficiles. Je parviendrais ainsi, et surtout si je connaissais les langues orientales, à diviser avec sûreté tous les mots en une douzaine de racines. Mais je vois que je me perds dans les rêves, et qu'il faut me souvenir de la fable du Pot au Lait.

F. de Saussure

### LOUIS HAVET ET LE MÉMOIRE

Nous reproduisons ici le texte intégral du compte rendu que Louis Havet donna du *Mémoire* dans le *Journal de Genève* du mardi 25 février 1879 (nº 47, 50e année); il y occupe toute la rubrique «Variétés» du *Supplément*, à savoir la dernière colonne de la page 1 et la page 2 entière (6 colonnes). Quelques lignes en ont été citées dans la Plaquette d'hommages (F. de S., Genève 1915, h.c., réimpr. Morges 1962, 29-30), reprises par Albert Riedlinger dans le *Courrier de Genève* du 4 décembre 1957. Sur la publication dans le *Journal de Genève*, cf. BSL 71/1, 1976, 314-325.

G. Rd.

# MÉMOIRE SUR LE SYSTÈME PRIMITIF DES VOYELLES DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES PAR FERDINAND DE SAUSSURE <sup>1</sup>

I.

L'étude scientifique, positive et précise des lois du langage est fondée sur la comparaison. Non seulement on compare les diverses formes qui existent dans une langue, mais encore et surtout on compare les langues entre elles.

 $<sup>^{1}</sup>$ l vol. in-8° (de 303 p.), Leipzig, 1879, chez B. G. Teubner; Genève, librairie Georg.

Pour que ces rapprochements aient un caractère méthodique, et qu'ils produisent des résultats sérieux, il faut que les idiomes considérés soient de même origine. Dans ce cas sont par exemple le français, l'italien, l'espagnol, car tous trois ont également leur source dans la langue latine (ce sont, à proprement parler, trois dialectes modernes du latin). C'est grâce à cette fraternité qu'ils se prêtent à une comparaison fructueuse.

A son tour le latin, dont sortent ces idiomes frères, est lui-même le frère du grec, le frère du sanscrit et du zend, le frère de l'osque et de l'ombrien, le frère des innombrables dialectes celtiques, germaniques et slaves. Il constitue avec eux tous une grande famille d'idiomes, la famille indo-européenne. Cet immense domaine, comme le domaine des idiomes issus du latin, forme un champ d'études positives et nettement définies; — un champ plus vaste où l'on a recueilli des résultats plus importants pour l'histoire de l'homme.

Ces résultats des recherches indo-européennes ont d'ailleurs quelque chose de plus surprenant pour l'imagination. Quand c'est aux dialectes issus du latin qu'on applique la méthode comparative, on a un repère, le point de départ commun de tous ces dialectes, le latin lui-même; connaissant d'une part ce point de départ commun, d'autre part le point d'arrivée particulier de chaque dialecte, il n'y a rien de bien étonnant à ce qu'on ait pu retracer les itinéraires suivis. Cette facilité n'existe pas dans l'étude des dialectes indo-européens. Sans doute ils viennent d'un idiome unique, aussi bien que les dialectes de la famille néolatine; - ils viennent d'un idiome unique, mais cet idiome unique est perdu. Il n'est plus parlé nulle part, cela depuis des temps préhistoriques; comme d'ailleurs ceux qui l'ont parlé, il y a si longtemps, ne connaissaient point l'écriture, jamais il n'en a été écrit un mot. Pourtant, pour relier à ce dialecte père les dialectes ses fils, il faut bien, ce semble, connaître et eux et lui. On a triomphé de la difficulté. On a trouvé le moyen de le reconstituer par voie conjecturale. A l'image de ses fils, on le refait de toutes pièces.

Le plus curieux, c'est qu'on ne s'en tient pas là. En même temps, du même coup, on compare ce dialecte inconnu à ses fils. On dit en quoi ils lui ressemblent ou ne lui ressemblent pas; on leur distribue, avec assurance, l'héritage paternel; on décide ce que chacun en a gardé, ou modifié, ou abandonné.

Il peut sembler que ce soit trop de faire ainsi double besogne, que cette science à deux faces doive être une science trompeuse. Il n'en est

rien. Soit pour la rigueur de la méthode, soit pour la précision et la sûreté de certains résultats, la linguistique indo-européenne ne le cède à aucune autre branche des sciences historiques.

Elle est fondée, c'est vrai, uniquement sur des combinaisons conjecturales; mais il en est exactement de même de l'épigraphie, de la numismatique, de toutes ces sciences, de date moderne, qui ont renouvelé l'histoire. Prenons un exemple. La linguistique affirme qu'il faut identifier le verbe qui veut dire être en latin et celui qui veut dire être en sanskrit: elle l'affirme sans pouvoir produire l'ombre d'un témoignage, et par pure conjecture. Elle justifie sa conjecture par les ressemblances frappantes et multiples qu'il y a entre le latin est et le sanskrit asti (il est), entre sumus et smas (nous sommes), entre sunt et santi (ils sont), entre les vieilles formes latines siem, sies, siet et les formes sanskrites syâm, syâs, syât (que je sois, que tu sois, qu'il soit). Le procédé est conjectural, d'accord; mais le résultat est certain. Le procédé lui-même est reconnu dans d'autres sciences; ce sont par des rapprochements tout semblables qu'on identifie journellement, et avec une certitude absolue, deux personnages mentionnés par des inscriptions, des monnaies ou des chartes.

Même l'histoire proprement dite, tout le monde l'admet aujourd'hui, doit faire une très large part aux combinaisons conjecturales. On complète les récits des vieux narrateurs par conjecture, et, par conjecture aussi, on biffe parfois sans cérémonie leurs témoignages les plus formels, lorsqu'on suppose qu'ils proviennent d'une fable, d'une méprise, d'un mensonge. C'est ainsi que l'édifice de l'histoire devient chaque jour plus solide: on détruit, par-dessous, les vieux fondements qui n'étaient que sable, et peu à peu on y substitue de bons échafaudages d'hypothèses. Que ce mot d'hypothèses ne fasse point récrier le lecteur. La méthode des hypothèses a un autre nom, plus propice: c'est ce qu'on appelle la critique.

La linguistique, et en général les sciences de combinaison, sont des sciences où il n'y a que de la critique. On n'y est point guidé, ni non plus égaré, par des chroniqueurs, des compilateurs et des abréviateurs. Aussi l'inconvénient qu'elles présentent n'est nullement d'être peu rigoureuses, tant s'en faut. Elles opèrent en groupant avec patience des matériaux épars, et à cause de cela elles ont toujours une physionomie incomplète. Elles trouvent la vérité par petits morceaux, et tâtonnent pour les raccorder; elles semblent ne pouvoir atteindre à l'ensemble. Mais c'est là aussi leur grand charme. Il n'y a peut-être pas de plaisir plus inépuisable, pour l'esprit, que de voir inopinément quelques fragments se rejoindre,

s'adapter comme des tessons d'une même poterie, et indiquer soudain une forme imprévue.

La linguistique, c'est-à-dire l'histoire du langage, est féconde en surprises de ce genre. C'est une histoire construite sans textes, et par conséquent toujours nouvelle. Jamais elle n'enseigne un fait dont aucun écrivain ait consigné le souvenir, ou même qu'aucun observateur contemporain ait remarqué. Quiconque y fait la moindre trouvaille est assuré d'être, de tous les hommes, le premier qui, sur ce point-là, ait ouvert les yeux. Combien une telle étude doit-elle être passionnante pour ceux à qui il est donné d'accomplir une découverte qui compte!

M. Ferdinand de Saussure est au nombre de ces heureux, parce qu'il a eu l'enthousiasme qui fait qu'on cherche, et les dons qui font qu'on trouve.

#### II.

M. Ferdinand de Saussure s'est jeté dans l'étude de la linguistique indo-européenne avec une ardeur exceptionnelle. Il a dévoré les grammaires, les livres de grammaire comparée, les articles des revues spéciales, les leçons des maîtres allemands. Il s'est rendu maître de toutes les formes qu'offrent la langue des Védas et les dialectes grecs, et il s'est mis en état d'exploiter avec sûreté les sources perses, slaves, germaniques; il a trouvé moyen d'emmagasiner rapidement dans sa mémoire les éléments de plusieurs chaos, rangés là en ordre et prêts pour le servir à commandement. Il a abordé la reconstruction de la langue mère indoeuropéenne avec une netteté de coup d'œil et une hardiesse qui ne sont point communes. Voilà comment, avant d'avoir cessé d'être étudiant, il vient de publier un ouvrage tout à fait remarquable, et de prendre d'emblée un rang éminent parmi les linguistes.

Le livre, — ce serait un tort de ne pas le dire, et même de n'y pas appuyer, — a un défaut grave: il est extraordinairement dur à lire. Une personne qui n'aurait pas étudié la linguistique une année entière serait peut-être hors d'état de le comprendre. Les mots doriens, béotiens, sans-krits, slavons, gothiques, lithuaniens sont d'ordinaire cités sans traduction. Les verbes sont systématiquement allégués sous forme de pures racines, et les noms sous formes de thèmes ou radicaux: qu'on se figure un traité de la langue française où «aim» signifierait: « le verbe aimer, » et où l'on dirait: « aim vient d'am, » pour faire entendre que, dans l'en-

semble de sa conjugaison, le verbe français aimer vient du verbe latin amare. Sans doute cet emploi constant des racines et des thèmes. imité de l'algèbre grammaticale des Hindous, - simplifie les formules, et est commode pour l'écrivain, qu'il dispense de certains efforts d'expression. Mais pour le lecteur il est nuisible. Outre qu'il obscurcit le discours, il induit en erreur les esprits auxquels manquent ou les moyens ou la volonté de se défendre; il les trompe doublement, quelquefois en exprimant par des symboles qui ont l'air précis des idées passablement confuses (l'idée du thème est de ce nombre), et toujours en mettant des entités scholastiques à la place des réalités. M. de Saussure abuse aussi des désignations abstraites: « la septième classe, » « la classe A ; » à chaque ligne il faut faire un effort de réflexion, et de temps en temps on est obligé de feuilleter le livre à rebours, pour retrouver la clé de quelqu'une de ces notations conventionnelles (au moins faudrait-il, de temps en temps, renvoyer le lecteur à la page où elles sont expliquées). Enfin les termes techniques les plus rébarbatifs sont prodigués: ce ne sont que métaphonies et métaplasmes, voyelles symphthongues et autophthongues, phonèmes proethniques et hystérogènes, cellules présuffixales et prédésinentielles, sonantes anaptyctiques (une sonante, c'est ce que tout le monde appelle une voyelle), coefficients sonantiques, évolutions métathétiques; expulsions mécaniques et renforcements dynamiques, et encore des termes en ique, y compris l'adjectif phonique, qui serait phonétique en bon grec et en bon français. — Le « Registre » (lisez: Index) est insuffisant. Il ne donne que les mots grecs. Ceci ne contribue point à la commodité du lecteur.

Ainsi, M. de Saussure fait suer sang et eau à ceux qui le lisent.

Hâtons-nous d'ajouter que ceux qui l'ont lu lui pardonnent, parce qu'ils en savent infiniment plus qu'avant d'avoir commencé. Son ouvrage est aussi instructif, aussi nouveau, aussi révélateur qu'il est solide.

D'abord, il est solide. On ne doit pas attacher la moindre importance à des inadvertances, comme celle qui consiste à dire que le latin traho a l'a long, alors qu'en réalité ce mot a l'a bref. De tels lapsus sont fréquents dans les livres de linguistique; même des philologues illustres, spécialement latinistes, en ont laissé échapper. — Il est équitable plutôt de remarquer avec quelle aisance M. de Saussure se joue au milieu de tant de langues et de formes; avec quelle fermeté de jugement il poursuit ses conclusions, ne se laissant désarçonner ni par l'esprit de scepticisme ni par les difficultés de détail, et, au besoin, sachant courir résolûment par-

dessus les obstacles, quand il n'a pas trouvé à les aplanir; avec quelle sûreté il apprécie les idées de ses devanciers; avec quelle simplicité il les réfute sans polémique, en rendant évidente la vérité d'une théorie différente, ou au contraire avec quelle force il les confirme et en fait éclater aux yeux la certitude; enfin et surtout avec quelle abondance de preuves convaincantes et concordantes il justifie les hypothèses les plus originales et les plus sagaces, et impose au lecteur ses découvertes.

Ceci nous conduit à parler de ce que M. de Saussure a ajouté à la science. — Il faut préalablement faire remarquer qu'une foule de détails, petits ou grands, doivent être réservés aux comptes rendus donnés par les recueils techniques; que, dans un journal, les points les plus généraux et les plus importants ne sauraient eux-mêmes être marqués que d'une façon imparfaite; qu'enfin, dans tout ce qui va suivre, les idées de M. Ferdinand de Saussure ont dû être moins reproduites que traduites.

#### III.

Le livre, ainsi que le titre l'indique, a pour sujet les voyelles, à savoir les voyelles des langues indo-européennes, telles que le sanskrit, le latin et le grec. Il serait plus exact de dire: les voyelles de la langue mère indo-européenne, dont le sanskrit, le latin et le grec sont sortis.

M. de Saussure commence naturellement par passer en revue ce que ses devanciers avaient réussi à établir relativement à ces voyelles. Il est nécessaire de commencer ici par une revue analogue. Le lecteur y gagnera d'abord de voir que la linguistique a une méthode rigoureuse, car, après avoir commis des erreurs, elle parvient à les rectifier. Il verra en outre, par les exemples cités, que la linguistique indo-européenne n'est nullement entourée de mystères impénétrables, comme on se le figure parfois; qu'au contraire elle est intelligible à quiconque a reçu quelque notion des langues classiques. Enfin il se rendra compte comment, dans ces matières, la vérité s'éclaire petit à petit, et comment M. de Saussure vient d'y projeter beaucoup de lumière. — Nous commencerons cette revue par le fondateur même de la linguistique indo-européenne, François Bopp.

Bopp avait admis que la langue mère possédait seulement trois voyelles. Ces trois voyelles ont été seules admises, pendant très longtemps, par la plupart des linguistes. On les note par les trois lettres a, i, u (prononcez u comme ou français).

Le latin et le grec ont en outre l'e et l'o, l'un et l'autre tantôt longs et tantôt brefs. Bopp et ses disciples ne voulaient pas reconnaître cet e et cet o pour primitifs, parce que le sanskrit n'a qu'un  $\hat{e}$  long et un  $\hat{o}$  long, l'un et l'autre issus presque toujours de la contraction récente d'une diphthongue, et point du tout d'e bref ni d'o bref. Inversement, le sanskrit a une voyelle que ni le latin ni le grec ne possède, et qui ne ressemble guère aux voyelles familières à nos oreilles: c'est une r voyelle, pareille à l'r voyelle de la langue serbe. Le son en existe d'ailleurs, plus près de nous, en allemand, où on le note par les deux lettres er (jeder). Bopp déclara que l'r voyelle n'était pas plus primitive que l'e et l'e; on suivit longtemps cette opinion et ainsi l'alphabet indo-européen, dépouillé de l'r voyelle, de l'e et de l'e, se trouva réduit à la possession des trois voyelles citées tout à l'heure, e, e, e, e.

L'r voyelle joue en sanskrit un rôle tout à fait comparable à celui de l'i et de l'u, et donne lieu à toute une série de phénomènes on ne peut plus ressemblants à ceux qui atteignent l'i et l'u. Dans certaines circonstances, à l'intérieur de la flexion d'un même mot, nom ou verbe, les voyelles simples i, u alternent avec des diphthongues ai, au; exactement dans les mêmes circonstances, la voyelle simple r alterne avec la syllabe ar. En admettant que l'i et l'u étaient de date indo-européenne, et que l'r vovelle avait pris naissance, dans la seule langue sanskrite, à une date plus récente. Bopp rendait inexplicable cette symétrie frappante des trois voyelles. Dans ces dernières années, un linguiste français, M. Abel Hovelacque, protesta énergiquement contre l'erreur du vieux maître, et à plusieurs reprises rappela l'attention sur la correspondance étroite de l'r voyelle avec l'i et l'u. Puis la question fut reprise en Allemagne, et on invoqua d'autres arguments propres à confirmer l'ancienneté de l'r voyelle. Soudain on s'aperçut qu'une foule d'indices semblaient accuser, dans la langue mère indo-européenne, la présence non pas seulement d'une r voyelle, mais aussi d'une n voyelle et d'une m voyelle. Ces deux derniers sons, pas plus que l'r voyelle, ne doivent être un sujet d'étonnement ou de scepticisme pour le lecteur: ils peuvent aussi, de nos jours, être observés dans la langue allemande, car, tandis qu'on entend l'r voyelle dans jeder, on entend l'n voyelle dans jeden, et l'm voyelle dans jedem. Grâce aux recherches de MM. Brugman et Osthoff, que M. de Saussure résume et complète de la façon la plus convaincante, il n'est

pas douteux maintenant que la langue mère indo-européenne, outre l'a, l'i et l'u admis par Bopp, n'ait possédé aussi les trois voyelles r, n, m.

Elles avaient, en commun avec l'i et l'u, cette particularité d'être chacune accompagnée d'une consonne, dont le son était extrêmement voisin du leur, et avec laquelle elles s'échangeaient facilement.

A côté de son i voyelle, la langue mère indo-européenne avait un i consonne, prononcé comme l'i du français bien; à côté de l'u voyelle (l'ou voyelle), elle avait un u consonne (un ou consonne), prononcé comme l'ou du français oui; de même, à côté des r, n, m voyelles, elle avait des r, n, m consonnes. Entre une voyelle et la consonne correspondante, la parenté était on ne peut plus étroite à l'époque indo-européenne; mais, avec le temps, chacune de ces variétés d'un même son subit des vicissitudes différentes, et la ressemblance primitive s'effaça. Deux mots de même origine, et qui devaient à cette origine commune d'avoir tous deux une n par exemple, mais une n qui était consonne dans l'un et voyelle dans l'autre, devinrent comme étrangers par le seul développement de cette différence insignifiante. Comme on connaît aujourd'hui avec une grande précision (les premiers chapitres de M. de Saussure en font foi) ce que devient dans chaque dialecte l'ancienne n voyelle et l'ancienne n consonne, on peut suivre en quelque sorte à la piste les mots qui ont ainsi divergé, et les ramener à leur union primitive. Je citerai à titre d'exemple l'un des cas les plus curieux et les plus inattendus de cette sorte de rapprochement. On savait que, dans le grec éolien ammes (nous), les quatre dernières lettres, mmes, appartiennent à la désinence, de même que les mêmes lettres dans l'éolien ummes (vous); que par conséquent, dans ammes, l'a seul est radical. On sait en outre aujourd'hui (par la comparaison de certaines formes sanskrites et germaniques), et M. de Saussure le montre clair comme le jour, que cet a éolien est la métamorphose d'une ancienne n voyelle (de même l'a du grec hekaton, cent, latin centum). Or c'est une n consonne qui forme le radical du latin nos (nous). Il est donc désormais permis de présumer une parenté entre ammes et nos: cela est même naturellement indiqué. — Comme cet échantillon bizarre risquerait de rendre le lecteur sceptique à l'égard de la grammaire comparée, je l'avertis qu'il trouvera, plus loin, des faits propres à lui faire prendre confiance.

Seul de toutes les voyelles indo-européennes, l'a n'était point accompagné d'une consonne. Je dis: seul; mais ce qu'on appelle «l'a indo-euro-

péen » n'était point une voyelle unique. Ce nom, en usage depuis Bopp, cache plusieurs sons distincts, comme nous allons le voir.

L'a de Bopp, c'était ce qui correspondait, dans la langue mère indoeuropéenne, à la fois à l'a des langues classiques, à leur e, et à leur o. Bopp supposait que tous les e et tous les o du grec et du latin venaient d'un ancien a, parce que l'e bref et l'o bref manquent dans la langue sanskrite, où l'a au contraire est excessivement fréquent. Il appuyait son idée sur un fait en apparence très convaincant; c'est que l'e et l'o, en grec, alternent précisément avec l'a dans les formes d'un même verbe. Par exemple on a en grec, dans le présent derkomai (je vois) et dans le parfait correspondant dedorka (j'ai vu), un e et un o, lesquels alternent avec un a contenu dans l'aoriste, edrakon (je vis).

Ici, comme sur la question de l'r voyelle, Bopp s'était trompé. Il faut que le lecteur veuille bien avoir assez de patience pour écouter comment le redressement de la théorie de Bopp a pu être effectué (grâce surtout à quatre linguistes allemands, Schleicher, Curtius, Amelung et Brugman). Tout ceci doit nous conduire au livre qui est l'objet de cet article.

L'argument tiré par Bopp de l'alternance des voyelles e, o avec l'a, dans un même verbe grec, a cessé aujourd'hui de paraître solide. L'e du présent derkomai n'est point la même voyelle que l'a de l'aoriste edrakon. Cette dernière forme provient, on le sait maintenant, d'une forme plus ancienne qu'il faudrait écrire edrkon, avec l'r voyelle. Dans l'ancienne forme d'aoriste edrkon, l'e du présent ne se changeait point en a, il disparaissait. C'est ainsi que l'e du présent leipô (je laisse), se perd dans l'aoriste elipon; l'e du présent pheugô (je fuis) dans l'aoriste ephugon. C'est encore ainsi que l'e du présent ekhô (j'ai), — lequel présent est pour hekhô (l'h est conservée dans le futur hexô), et pour un plus ancien sekhô, - tombe dans l'aoriste eskhon; que l'e du présent moyen petomai (je vole) tombe dans l'aoriste moven eptomên. L'a d'edrakon est relativement récent, la syllabe ra n'étant qu'une transformation de l'r voyelle d'edrkon: aussi cet a n'a-t-il rien de commun avec l'e très ancien du présent derkomai (c'est ce qui fait qu'il n'occupe pas précisément la même place). Par conséquent, en réalité, l'e alterne non pas avec o et a, mais avec a seulement: derkomai, je vois, et dedorka, j'ai vu; leipô, je laisse, et leloipa, j'ai laissé. L'e et l'o seulement (non pas les trois voyelles a, e, o) pourraient, conformément à la conjecture de Bopp, provenir d'une voyelle indo-européenne unique. Il nous reste à voir si, comme le pensait Bopp, cette vovelle s'est fidèlement conservée dans l'a sanskrit.

Effectivement, quand l'e et l'o ne terminent point la syllabe à laquelle ils appartiennent, ils sont représentés en sanskrit par un même équivalent, et cet équivalent est l'a bref. Le grec dedorka est en sanskrit dadarça (j'ai vu), et le grec herpô (je rampe) est en sanskrit sarpami.

Mais cette confusion des deux voyelles cesse, quand elles sont placées à la fin de la syllabe: le sanskrit représente alors l'e seul par a bref, l'o par  $\hat{a}$  long. Ainsi le grec pelekus (hache) est en sanskrit paraçus par deux a brefs, mais le grec doru (bois de lance) est en sanskrit  $d\hat{a}ru$  par un  $\hat{a}$  long. Le présent sanskrit patati (il tombe) a l'a bref, comme les présents grecs derkomai et leipô ont l'e; le parfait papâta (il est tombé) a l' $\hat{a}$  long, comme les parfaits grecs dedorka et leloipa ont l'o. Il y a bien quelques exceptions encore inexpliquées; par exemple l'enclitique sanskrite  $v\hat{a}$  (ou bien), malgré son  $\hat{a}$  long, correspond à une enclitique gréco-latine ve, qui a le même sens (c'est la seconde partie du grec  $\hat{e}e$ , ou, et le mot latin ve). Mais une irrégularité isolée ne peut prévaloir contre des exemples nombreux et probants; on ne peut douter qu'en gros le sanskrit n'ait une distinction qui correspond à celle de l'o et de l'e dans les langues classiques.

Cette distinction des deux voyelles existait donc déjà avant la séparation des langues classiques et du sanskrit, c'est-à-dire dans la langue mère indo-européenne. Celle-ci possédait déjà une voyelle qui tirait sur l'e et une autre voyelle qui tirait sur l'o, — peut-être même un e franc et un o franc. Le sanskrit en effet, qui dans certains cas ne fait entre ces deux voyelles qu'une distinction de durée, a bref et  $\hat{a}$  long, semble ailleurs avoir gardé quelques vestiges du timbre même de l'e et de l'o. Je veux parler des formes où un ê long ou un ô long représente une ancienne syllabe as, c'est-à-dire tantôt es et tantôt os. Le nominatif de la seconde déclinaison était en os: grec hippos (cheval), latin equus et anciennement equos. Or le sanskrit emploie devant certaines lettres le nominatif acvas (cheval), mais devant certaines autres lettres il dit, avec un ô, açvô. Le verbe être contenait la syllabe es: grec esti, latin est, il est. Or le sanskrit dit à l'impératif, avec un ê, êdhi (sois). M. de Saussure n'a point osé invoquer ces formes et désigner les deux voyelles indo-européennes par les lettres e, o; il recourt à des notations algébriques qui ne préjugent point la prononciation primitive, a marqué de l'indice 1 et a marqué de l'indice 2. Ici, ne fût-ce que pour simplifier le discours, je trancherai la question, et j'emploierai couramment dans cet article les notations e, o.

On vient de voir, d'abord que l'a des aoristes grecs comme edrakon ne vient pas d'un a indo-européen, ensuite que l'a indo-européen n'est pas non plus l'origine de l'e de derkomai, ni de l'o de dedorka. On demandera sans doute: Où donc trouver cet a?

#### IV

Cette question nous amène enfin à la trouvaille fondamentale de M. Ferdinand de Saussure.

Voici comment on peut formuler ce qu'il a d'abord découvert. Outre l'r, l'n et l'm voyelles, outre les sons qui correspondent aux quatre voyelles i, u, e, o, du grec et du latin, la langue mère indo-européenne avait une huitième voyelle, qui a donné l'a des langues classiques. Celle-là seule (ajoutons ce point à ce que M. de Saussure a dit) mérite le nom d'a indo-européen. Elle existait par exemple dans le nom qui voulait dire père: grec pater, latin pater. Les linguistes, en général, ont confondu jusqu'ici cet a avec le faux a indo-européen, qui n'est au fond qu'une désignation erronée de l'e et de l'o. — m. de Saussure, par réserve, note l'a vrai par un signe algébrique qui ne préjuge pas la prononciation; ici je substituerai systématiquement la lettre a.

Le vrai a reste a en grec et en latin. En sanskrit aussi il donne parfois un a, mais cette forme est assez difficile à observer. En effet, quand l'a est accentué, il est presque toujours accompagné d'une autre voyelle; il se contracte avec elle, et cesse d'être apparent. Quand, au contraire, il ne porte pas l'accent, il s'altère d'ordinaire; il se change en i. Le mot sanskrit qui correspond au grec  $pat\hat{e}r$  et au latin pater est  $pit\hat{a}$  (père), accentué sur la seconde syllabe. Les pluriels neutres en a, tels que le latin corda (cœurs), l'osque petora (quatre), le grec tettara (quatre), prennent en sanskrit la désinence i: catvâri (quatre).

Ainsi, à prendre les choses en gros, on peut dire que l'a primitif n'est plus a en sanskrit; et, dans cette même langue, l'e primitif et parfois l'o primitif deviennent a. Voilà une complication assez incommode. L'enchevêtrement est d'autant plus malaisé à débrouiller que, dans la langue mère indo-européenne, il semble y avoir eu, pour l'a non accentué, deux variétés de prononciation. L'une aurait été un a franc; l'autre un son affaibli, quelque chose comme l'e du français prenant. Par-dessus le marché, M. de Saussure, d'après quelques indices, soupçonne une troi-

sième variété d'a. On comprend que la vérité se soit dérobée aux regards de Bopp et de tant d'autres linguistes, et que, pour apercevoir un peu distinctement l'a indo-européen authentique, il ait fallu attendre le Mémoire de M. de Saussure.

Si ce dernier avait simplement reconnu l'existence de l'a proprement dit, il n'aurait fait que ce qu'un autre pouvait faire (j'entends avec beaucoup d'instruction et d'application), et il ne serait point nécessaire d'analyser, en dehors des revues spéciales, un travail qui ne dépasserait pas les capacités communes. Mais M. de Saussure ne s'en est point tenu à ce que j'appelais tout à l'heure sa trouvaille fondamentale.

Grâce à cette trouvaille, il était le premier linguiste qui eût une vision claire de l'ancien système des voyelles indo-européennes, composé des sept voyelles antérieurement connues, r, n, m, i, u, e, o, et de la nouvelle vovelle a. Profitant de cette circonstance favorable, mais usant en outre d'un don de représentation semblable à celui qui fait que les géomètres voient des figures idéales dans l'espace, il a ressuscité au dedans de lui-même la vieille langue éteinte des Indo-européens tout entière; il en a embrassé d'ensemble toute la structure, et il y a démêlé, ou plutôt il y a vu par intuition soudaine, quelques principes larges et généraux, au sein desquels viennent se fondre une foule de lois particulières petites ou grandes, déjà connues pour la plupart, mais jusqu'ici imparfaitement formulées et imparfaitement raccordées. Dans le domaine encore vierge de l'a, ces principes trouvent une application aussi constante que dans les domaines précédemment explorés; aussi de petites découvertes toutes neuves en sortent-elles à foison comme des graines d'un sac. Elles tombent dru comme grêle sur le lecteur, au risque de l'aveugler; M. de Saussure y voit clair pour deux, et, imperturbablement, il conduit son homme droit au but sur lequel il a l'œil fixé. Cet esprit de suite, cette puissance de généralisation, cette méthode large et féconde, voilà ce qui fait de son livre un ouvrage supérieur.

C'est aussi, malheureusement, ce qu'il est le moins aisé de montrer ici au public. Je me bornerai à signaler deux ou trois des vues de M. de Saussure.

V

On a vu dans ce qui précède des exemples d'un phénomène très fréquent des langues indo-européennes, l'alternance, dans des formes d'un

même mot, d'une voyelle simple et d'une diphthongue. Ainsi un même verbe grec présente la voyelle simple i dans l'aoriste elipon (je laissai), et la diphthongue ei dans le présent leipô (je laisse). Cette alternance a lieu, en sanskrit aussi, selon certaines règles fixes; elle était connue des Hindous, qui ont très subtilement analysé les formes de leur langue. Ils avaient créé, pour la désigner, un terme technique: considérant la voyelle simple comme l'élément fondamental, et la diphthongue comme une sorte de renforcement et d'ennoblissement de la voyelle, ils appelaient ce renforcement un gouna, c'est-à-dire une vertu. De la grammaire hindoue, la notion du gouna passa dans la linguistique européenne, après avoir été adoptée par Bopp. Les savants d'Occident s'habituèrent à admettre que la voyelle simple était antérieure à la diphtongue, que la diphtongue en était sortie par une sorte d'épanouissement. Le mot même de gouna passa dans les livres; il paraissait si indispensable, que les érudits allemands crurent devoir en tirer des dérivés: gunieren, affecter du gouna, gunierung, acte d'affecter du gouna. Même dans certains livres écrits en français on rencontre parfois le substantif gounation, et le verbe je goune, tu gounes, il goune. Sans gouner, semblait-il, et sans afficher qu'elle gounait, la science du langage ne pouvait vivre. C'est ainsi qu'il y a cent ans les chimistes phlogistiquaient, déphlogistiquaient et rephlogistiquaient.

La théorie du *phlogistique*, en chimie, exprimait une vérité exactement à rebours. Il en a été de même, en linguistique, de la théorie du gouna.

En réalité, la diphthongue ei de  $leip\hat{o}$  n'est point un renforcement de la voyelle i d'elipon; tout au contraire l'i d'elipon est un affaiblissement de la diphthongue ei. Le verbe  $leip\hat{o}$  perd son e à l'aoriste, exactement comme les verbes cités plus haut (par exemple petomai, qui fait  $eptom\hat{e}n$ ). Qu'on démontre cette proposition, et le gouna cesse d'avoir une existence; or M. de Saussure l'a démontrée. Le gouna est mort. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui un seul linguiste qui n'ait cru au gouna; mais tous les linguistes n'ont plus qu'à brûler de bonne grâce ce qu'ils ont adoré.

M. de Saussure n'a point conçu la première idée de la théorie de la chute de l'e, dans elipon ou dans eptomên, mais il l'a faite sienne, car il l'a développée et généralisée avec une ampleur sans précédents.

Ce phénomène, la chute de l'e, n'est nullement spécial aux aoristes: il se manifeste dans une foule de circonstances. Eimi (je vais) perd son e dans le pluriel imen (nous allons); le rapport est le même entre phêmi (je dis) et phamen (nous disons), car phêmi est une contraction d'un ancien

pheami; on voit ici une application de la théorie toute nouvelle de l'a indo-européen proprement dit. Le grec gignomai et le latin gignor (je nais) sont pour qiqenomai, qiqenor; l'e se retrouve dans le futur grec genesomai, dans le parfait latin genui, et dans le substantif qui veut dire: naissance (grec genos, latin genus). Le même verbe perd son e dans le composé latin privianus (beau-fils), et de même le verbe grec pherô (je porte) perd son e dans le composé diphros (char). Le nom grec du dieu Jupiter, Zeus (cette forme provient d'un ancien Dieus, sanskrit Dyaus), perd son e dans le génitif Dios (qui provient d'un ancien Diuos). Le verbe latin esse (être), 2e personne es, 3e personne est, futur ero et plus anciennement eso, perd son e dans le subjonctif sim ou siem (pour esiem), et de même, à l'indicatif, dans sum, sumus, sunt; l'e en effet peut se perdre quand il commence le mot aussi bien que quand il est à l'intérieur. Rien de plus varié que ces exemples: M. de Saussure a admirablement démêlé le lien qui les unit tous. Il est arrivé à formuler cette règle, qu'à une certaine époque très reculée, avant que les ancêtres des Grecs, des Romains et des Hindous eussent cessé de former un peuple unique, tous les e qui, dans un mot de quelque espèce que ce fût, précédaient la syllabe accentuée, ont disparu dans la prononciation. Jamais jusqu'ici, en matière d'altération des sons du langage, on n'avait trouvé une loi qui, tout à la fois, fût d'une portée aussi générale et s'appliquât à un âge aussi lointain. Grâce à M. de Saussure, on peut aujourd'hui suivre, jusqu'à trois ou quatre mille ans en arrière, la raison qui fait que le français a un e dans il est, et n'en a point dans ils sont.

Le Mémoire de M. de Saussure a pour objet non pas les voyelles, considérées chacune isolément, mais le système des voyelles. La présence dans le titre du mot: Système, est parfaitement justifiée. En effet, les diverses voyelles sont en corrélation les unes avec les autres. Tantôt elles sont liées par des rapports de symétrie: ainsi les cinq voyelles r, n, m, i, u, se substituent aux consonnes correspondantes, ou au contraire se changent en consonnes, dans des conditions pareilles; et, toujours dans des conditions pareilles, toutes cinq sont susceptibles de se contracter, avec une voyelle qui les suit, en r long, n long, m long, m long, m long. Tantôt les voyelles sont liées par des rapports d'alternance: ainsi l'é et l'o s'échangent dans des formes telles que le présent leipô et le parfait leloipa. Ces rapports d'alternance ont une importance particulière. L'échange des voyelles e, o (comme l'exemple leipô leloipa le montre) joue un rôle dans la conjugaison. Il joue un rôle aussi dans la formation des noms: on a l'e dans le verbe

pherô (je porte) et l'o dans le nom féminin phora (l'acte de porter). Ce même échange des voyelles e, o, est l'origine du fameux phénomène de l'ablaut, clé de toutes les grammaires germaniques. L'o grec étant représenté en allemand par un a (huit est en grec oktô, en allemand acht), le présent ich gebe (je donne) est, avec son parfait ich gab, dans le même rapport que leipô avec leloipa, et, avec le nom féminin gabe (don), dans le même rapport que pherô avec phora.

Ainsi, à propos du Système des voyelles, on est conduit à traiter de la conjugaison, puis à s'occuper des liens qui unissent les noms aux verbes. La déclinaison, à son tour, on le concevra sans peine, passe facilement dans l'engrenage. De fait, sous ce titre modeste de Système des voyelles, M. Ferdinand de Saussure a traité des questions fort générales, qui intéressent la langue mère indo-européenne dans son organisation entière.

#### VI

De ces questions générales, la plus importante est la question de la forme que les *racines verbales* avaient dans la langue mère indo-euro-péenne.

Une racine verbale est l'élément constant qui, dans la conjugaison d'un verbe non dérivé, sert de base commune à toutes les formes. Les racines dites verbales produisent d'ailleurs non seulement des verbes, mais des noms: les substantifs et les adjectifs, en majorité immense, ont des racines de cette espèce. L'épithète de verbales sert à distinguer ces racines de celles des pronoms, ainsi que de celles des suffixes et des désinences.

Une même racine verbale présente trois variétés d'aspect. La racine du verbe grec  $leip\hat{o}$  (je laisse) est, sous son aspect normal, leip; mais leip se réduit à lip dans l'aoriste elipon, et d'autre part se change en loip dans le parfait leloipa, et aussi dans l'adjectif loipos (restant). Le verbe  $pher\hat{o}$  (je porte) a pour racine pher, mais aussi phr et phor: diphros, char; phora, acte de porter. Petomai (je vole) a pour racine pet, et pt, pot:  $eptom\hat{e}n$ , je volai;  $pot\hat{e}nos$ , ailé. Le verbe  $rh\hat{e}gnumi$  pour rheagnumi (je brise) a pour racine rheag, et rhag, rhoag: futur  $rh\hat{e}x\hat{o}$  pour  $rheax\hat{o}$ ,  $rheags\hat{o}$ , aoriste passif  $errhag\hat{e}n$ , parfait  $errh\hat{o}ga$  pour errhoaga (comparez le futur  $leips\hat{o}$ , l'aoriste actif elipon, et le parfait leloipa). Des trois variétés d'une racine, l'une présente un e (leip, pher, pet, rheag); c'est l'aspect normal; la seconde perd l'e (lip, phr, pt, rhag); la troisième change l'e en o (loip, phor, pot, rhoag).

Les sons autres que l'e ne sont sujets ni à se perdre ni à s'altérer ainsi: il y a donc, dans chaque racine, une portion immuable, composée de diverses consonnes ou voyelles, et une portion variable qui est l'e; l'e est, dans la racine, l'élément ou l'organe sensible, quelque chose comme l'aiguille dans une boussole. Cette différence entre le rôle de l'e et le rôle des autres sons est d'autant plus remarquable, qu'elle est accompagnée d'une autre différence: l'e est le seul son qui ne termine jamais la racine. Les autres voyelles sont parfaitement admises à cette place. L'i est le son final de la racine ei, i, oi, laquelle est contenue sous ses trois aspects dans eimi (je vais), imen (nous allons), oimos (route). L'a est le son final de la racine phea, pha, phoa, laquelle est contenue dans phêmi pour pheami (je dis), dans phamen (nous disons), et dans phônê pour phoanê (parole).

Les formations où se présente la voyelle o sont très peu nombreuses, aussi ne peut-on pas toujours citer d'exemples de cette variété de la racine. Mais toutes les racines que l'on connaît par des échantillons suffisamment abondants présentent au moins les deux autres variétés. On a vu plus haut que la racine du verbe être, en latin, est es dans est (il est), s dans sunt (ils sont).

Ce qu'on vient de lire est un résumé du système de M. de Saussure, qui, pour la première fois, établit dans la structure intérieure des racines un principe uniforme. Ce principe est-il d'une rigueur absolue? il serait téméraire de l'affirmer sans plus attendre. Mais du moins on n'en a pas trouvé jusqu'ici qui rende compte, d'une façon si simple et si régulière, d'une incroyable multitude de formes verbales et nominales de tout genre.

M. Ferdinand de Saussure a fait une découverte qui sera peut-être encore plus féconde, et qui en tout cas était plus inattendue. Il a trouvé, dans la langue mère indo-européenne, des racines verbales constituées par deux syllabes.

Jusqu'ici ç'a été en linguistique une sorte d'axiome, que les racines étaient nécessairement des monosyllabes. On envisageait volontiers ces monosyllabes comme des éléments tout à fait primitifs, nés avec le langage lui-même, n'ayant pas d'histoire derrière eux. Quelques sceptiques disaient bien que peut-être ils avaient pour origine des formes plus longues, que le temps et les révolutions du langage avaient mutilées; mais ceux-là même ne songeaient point à rechercher si ces formes plus longues existaient encore quelque part, et, dans la pratique de l'étymologie, ils faisaient comme tous les autres linguistes; ils découpaient tous

les mots indo-européens en petits morceaux uniformes, d'une syllabe chacun. On va voir qu'ils se trompaient.

La théorie des racines de plus d'une syllabe est liée à l'étude de l'infixe.

Les racines monosyllabiques, seules admises jusqu'à ce jour, sont, dans la conjugaison de certains verbes, le siège d'un phénomène bizarre: elles s'ouvrent en quelque sorte, et, à l'intérieur, il vient se loger un élément grammatical étranger à la racine même. C'est là ce qu'on appelle un infixe, par opposition aux préfixes, ou éléments placés avant la racine, et aux suffixes, ou éléments placés après la racine. L'infixe s'est conservé par exemple dans la conjugaison latine; il y a la forme d'une consonne nasale. La racine scid, conservée dans scidi (j'ai fendu), fait, avec l'infixe, scind: scindo, je fends. La racine rap, conservée dans ruptus (rompu), fait rump: rumpo, je romps. La racine jug, conservée dans jugum (joug), conjux, conjugis (conjoint), fait jung: jungo, je joins. Si l'on cherche des analogies en sanskrit, on trouve facilement le même infixe; la racine yuj (la même que le latin jug) fait yunj: yunjmas, nous joignons. Mais il y a en sanskrit des formes où l'infixe, au lieu de se réduire à une simple consonne nasale, est une syllabe entière, na. La racine yuj devient alors yunaj: yunajmi, je joins.

L'a bref du sanskrit représente ordinairement, on l'a vu, un e de la langue mère: c'est donc un e qui est la voyelle primitive de l'infixe. Cet e se conserve (sous la forme d'un a) dans le singulier yunajmi, et il se perd dans le pluriel yunjmas: c'est-à-dire qu'il est traité exactement comme en grec l'e de la racine ei, qui subsiste dans le singulier eimi et disparaît dans le pluriel imen. D'après cela, les Latins ont dû dire, à l'origine, quelque chose comme junego, je joins, pluriel jungimus; scinedo, je fends, pluriel scindimus; runepo, je romps, pluriel rumpimus pour runpimus. Il n'est guère étonnant que la conjugaison latine se soit débarrassée d'un procédé si bizarre et si incommode, en étendant au singulier, au lieu des radicaux juneg, scined et runep, les radicaux du pluriel, jung, scind et rump. De quelque façon, et à quelque date, que cette réforme ait pu être exécutée, il est certain que la langue mère indo-européenne possédait un élément ne (ou, sous forme réduite, n), lequel présentait cette particularité, tout à fait unique, de s'intercaler entre les sons qui composaient une racine verbale.

Or, en sanskrit et en grec, on retrouve un élément tout semblable, qui, dans certains verbes, s'insère après la racine monosyllabique, à la façon d'un suffixe, et non d'un infixe. Il a aussi, M. de Saussure l'a reconnu et l'a démontré, la forme pleine ne au singulier, la forme n au pluriel. En grec, par exemple, la racine per, jointe à ce suffixe, engendre les formes pernêmi pour perneami, je vends, et pernamen, nous vendons. La forme primitive du singulier, perneami, est, au pluriel pernamen, exactement comme eimi est à imen. Perneami est aussi, à pernamen, exactement comme le singulier sanskrit yunajmi est au pluriel yunjmas. Seulement, dans les formes tirées de la racine per, l'élément ne ou n est suffixe, tandis que, dans les formes tirées de la racine yui, il est infixe.

M. de Saussure (il opérait sur des exemples sanskrits, auxquels j'ai cru devoir substituer ici l'exemple grec de pernêmi) a été frappé de cette différence; et il en a été choqué. Pour la faire disparaître, il a imaginé d'admettre pour racine non pas le monosyllabe per, mais le disyllabe pera. Aussitôt la régularité la plus parfaite s'établit. La racine pera, prenant pour infixe au singulier ne et au pluriel n, exactement comme en sanskrit la racine yuj prend na et n, donne des radicaux pernea et perna, de tous points comparables à *yunaj* et *yunj*, et des formes verbales *perne*ami (pernêmi) et pernamen, de tous points comparables à yunajmi et yunimas. Les vérifications se présentent d'elles-mêmes. La racine leip faisant au futur leipsô, la racine pera doit faire perasô: c'est précisément la forme qui existe. Les racines ordinaires étant sujettes à perdre leur e, pera doit se réduire parfois à pra: le parfait est pepraka. Les racines pet, gen perdent leur e dans les présents redoublés pipto, je tombe, gignomai, je deviens; la racine pera perd le sien dans le présent redoublé pipraskô, je vends. Dans la conjugaison sanskrite, l'hypothèse des racines disyllabiques fait évanouir une multitude d'anomalies apparentes; deux des classes de verbes établies par les Hindous se réduisent à une; les règles diminuent en nombre et gagnent en généralité; dans la déclinaison même, les racines sanskrites étant aptes à former certains noms composés, M. de Saussure trouve des exemples éclatants des formes que sa théorie aurait permis de prévoir.

Je prie le lecteur de s'arrêter un instant, et de réfléchir sur les circonstances singulières qui se présentent ici. Jamais aucun linguiste n'a su voir la racine pera dans le futur perasô, où elle crève les yeux. M. de Saussure, avec une sagacité extraordinaire, la découvre dans pernêmi, où l'a est obscurci par une contraction, et où la racine est disjointe par l'infixe. Il cherche alors seulement s'il y a quelque part des confirmations de son hypothèse subtile et savante, et il se trouve expliquer, pour la

première fois, des formes dont l'analyse est d'une simplicité enfantine. Il y a à tirer de là deux conclusions. L'une, c'est que M. de Saussure fait des trouvailles comme n'en font pas les linguistes de second ordre; et celle-là est une des plus originales qui aient jamais été faites. L'autre conclusion, c'est que, contrairement au précepte des logiciens, la science va parfois du compliqué au simple. Cela arrive, en mathématiques, lorsque, après avoir achevé quelque grand calcul, on fait une petite opération qui en est la preuve. L'explication du perasô, venant après celle de pernêmi, est une «preuve» de la linguistique.

Si la façon dont se sont révélées les racines disyllabiques donne à penser, cette découverte elle-même a un grand intérêt, et elle exercera à coup sûr une heureuse influence sur l'esprit de la science européenne. On s'est trop habitué, à l'exemple de Bopp, à raisonner sur les «racines», comme si l'on avait quelque idée de ce qu'elles sont. On a trop cru qu'on avait mis la main sur les premiers éléments de la parole humaine. En réalité, ainsi que l'a dit, dans le Journal des Savants, M. Michel Bréal, «il n'y a aucune information directe à tirer des racines pour la question de l'origine du langage.» Une racine comme pera, qui a deux syllabes et qui reçoit dans son sein un infixe, n'est probablement pas plus un élément primitif qu'un grain de farine n'est un atome. En méditant sur ce que ce petit corps peut renfermer de mystères, on s'apercevra de plus en plus que la linguistique n'est pas la science des origines, mais simplement la science du passé.

Je m'aperçois que j'ai laissé de côté, pour disserter, l'étude du *Mémoire* de M. Ferdinand de Saussure. C'est qu'il y a dans ce livre un levain de réflexion.

#### VII.

Le Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes contient encore bien des choses intéressantes et neuves, mais qui ne sauraient être exposées ici. Négligeons ces détails et revenons sur l'ensemble. Ce qui a été dit plus haut ne sera pas long à résumer.

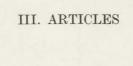
M. de Saussure a fait plusieurs découvertes d'une importance générale. Il a trouvé à quels caractères on reconnaît l'a indo-européen authentique. Il a trouvé la loi de la chute de l'e dans les syllabes qui précèdent l'accent. Il a trouvé une règle fixe dans la structure interne des racines monosyllabiques. Ce ne sont point là seulement trois faits acquis à la

science, ce sont trois instruments de précision mis à la disposition des chercheurs futurs. Outre les trouvailles secondaires que M. de Saussure lui-même a faites, au moyen de ces instruments, on peut compter légitimement sur celles que d'autres feront grâce à lui.

Une découverte bien plus importante encore est celle des racines verbales disyllabiques. Elle conduira nécessairement à une révision de toute l'Etymologie indo-européenne.

Le livre de M. de Saussure est l'un des ouvrages linguistiques les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps, non pas seulement par ce qu'il donne de résultats, mais par ce qu'il renferme de promesses. Il en sortira, on peut le prédire, le renouvellement d'une partie de la science. Mais ce qu'il y a de plus précieux, dans cet écrit d'une valeur si haute, c'est ce qu'il fait attendre de son auteur. M. Ferdinand de Saussure est âgé de vingt-et-un ans.

Louis Havet



### ROBERT GODEL

# LES LIMITES DE L'ANALYSE SEGMENTALE ET LA RÉALITÉ DU MOT \*

Dans cette étude il sera beaucoup question de rapports associatifs. Le sujet n'est pas à la mode. Depuis plusieurs décennies, l'intérêt des linguistes se concentre plutôt sur la syntaxe; et il faut bien reconnaître que dans le passé la syntaxe a été souvent traitée de façon routinière et superficielle. Il est frappant que l'article si suggestif d'Henri Frei, Ramification des signes dans la mémoire (CFS 2, 1942) n'ait pas eu de suite, alors que l'auteur a publié dès 1948 toute une série d'études sur les problèmes de la syntaxe. Mais justement, dans cette situation, il n'est peut-être pas inutile de revenir à un sujet qui, loin d'être épuisé ou dépassé, me paraît mériter un nouvel examen.

1. Georges Mounin a écrit: « Peut-être la valeur théorique essentielle de la thèse saussurienne sur la sémiologie était-elle d'inciter à chercher [...] une définition du langage plus satisfaisante que celle que Saussure lui-même en donnait. Quand il définissait la langue, en effet, comme 'un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes' (Crs. p. 26), il rétablissait l'indistinction entre la linguistique et la sémiologie, qu'il désirait tellement bien marquer [sic] par ailleurs: cette défi-

\* Abréviations:

CFS Cahiers F. de Saussure, Genève 1941-

CLG <sup>2</sup> F. de Saussure, Cours de linguistique générale, 2<sup>e</sup> éd. Payot, Paris 1922.

CLG cr. F. de Saussure, Cours de linguistique générale. Edition critique par Rudolf Engler. O. Harrassowitz, Wiesbaden 1969–1974.

CLG it. F. de Saussure, Corso di linguistica generale. Introduzione, traduzione e commento di Tullio De Mauro, 2a ed. Laterza, Bari 1968.

SM Robert Godel, Les sources manuscrites du Cours de linguistique

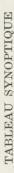
générale de F. de Saussure, Libr. Droz, Genève 1957; 2º tirage 1969. St. sauss. Studi saussuriani per Robert Godel, a cura di René Amacker, Tullio De Mauro, Luis J. Prieto. Ed. Il Mulino, Bologna 1974. nition pouvant aussi bien couvrir la nature de tous les systèmes sémiologiques non linguistiques ».¹ C'est vrai. A cela près que la définition citée n'est pas de Saussure: elle a été insérée par les éditeurs du Cours (CLG cr. 181). En réalité, Saussure avait bien indiqué un trait qui distingue les langues des autres systèmes sémiologiques: c'est le caractère unispatial du signe linguistique (Ib. 3318.1-3), ce qu'il a appelé plus tard le caractère linéaire du signifiant (CFS 15, 1957, p. 36; CLG ² p. 103). De ce caractère, il résulte que la première question qui se pose à propos d'un état de langue quelconque est celle des « unités concrètes » et de leur délimitation. Ces unités sont celles de la première articulation, les unités significatives: on sait que Saussure, à la grande déception des phonologues, ne s'est guère occupé de la seconde articulation et de la question des unités distinctives.

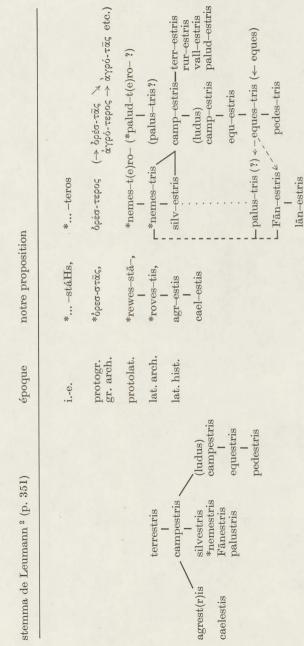
J'ai dit ailleurs (CFS 22, 1966, p. 53; 29, 1974–1975, p. 77-78), et je continue à penser, que la délimitation des unités n'est qu'une première démarche en vue de résoudre un problème plus important et plus complexe: celui des termes qui composent le système d'une langue et des rapports qui en assurent le fonctionnement ou le « mécanisme » (CLG ², p. 176-188). Le problème serait plus simple si, les termes étant donnés, on n'avait qu'à en étudier les rapports. Or dans une langue, les termes eux-mêmes ne se définissent que par des rapports (SM, p. 221; 228, citation de D 268-269).

1.1. Le mot terme ne fait pas partie du vocabulaire des phonologues. Et pourtant le problème qu'ils ont eu à résoudre est analogue à celui que Saussure proposait aux linguistes dans la perspective synchronique. Ce qui distingue la phonologie d'une théorie quelconque des sons du langage – Lautlehre ou Lautphysiologie –, c'est précisément la notion de système. Les phonèmes d'une langue à un moment donné forment un ensemble organisé, et leurs traits pertinents sont définis par des oppositions. Les phonèmes sont donc bien, à leur niveau, les termes d'un système au sens saussurien. Toutefois, les données du problème phonologique étaient plus simples que celles du problème linguistique. En effet, le nombre des phonèmes d'une langue est toujours très limité. En outre, l'analyse phonologique s'exerce sur des signifiants et ne se réfère aux signifiés que pour vérifier la fonction distinctive: pour prouver, par exemple, que la durée des voyelles est un trait pertinent en allemand, du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ferdinand de Saussure (Seeghers, Paris 1968) p. 34.

Feuillet rectificatif (FS 31 (1977)





moins en syllabe tonique (*Mitte: Miete*), mais non en italien (*mite*).<sup>2</sup> Cela ne veut pas dire que la description d'un système phonologique soit aisée. Bien moins encore, par conséquent, celle d'un système grammaticolexical, qui est l'objet immédiat de la linguistique synchronique.

- 1.2. Saussure n'a donc pas seulement mis en évidence le caractère sémiologique de l'institution linguistique (CFS 15, p. 14-19): il a aussi indiqué un caractère spécifique du langage oral, qui fait des langues un type particulier de systèmes sémiologiques. Particulier en ce sens surtout que les unités significatives n'y sont pas délimitées une fois pour toutes: l'histoire des langues montre que la délimitation varie au cours du temps (CLG<sup>2</sup>, p. 246-248); et même dans un état de langue, elle n'est pas toujours nette (Ib., p. 147-149). Il en résulte que le problème des termes se pose ici dans des conditions tout autres que dans d'autres systèmes sémiologiques, de ceux notamment qui ont été fixés par une convention explicite. C'est le cas de l'alphabet Morse (D. Gambarara, dans St. sauss., p. 138-139) ou du code de signalisation routière: chacun peut se procurer le tableau complet des signaux et en étudier le système. Il est vrai que, à la rigueur, on pourrait aussi apprendre le code routier en observant les signaux placés le long des routes, à l'entrée des rues, aux carrefours: c'est ainsi qu'un enfant apprend sa langue maternelle par la parole (Ib., p. 136-137). Mais la relation parole-langue est bien plus simple dans le cas du code de la route, car celui-ci ne prévoit pas, et surtout n'admet pas de variations individuelles. En somme, la connaissance d'un code de ce genre, dans le cerveau d'un automobiliste par exemple, correspond assez bien à la compétence chomskyenne, telle qu'elle est décrite dans Aspects of the Theory of Syntax (Cambridge, Mass. 1965), p. 3, sous réserve, bien entendu, de l'aspect créatif : l'automobiliste n'a pas à former lui-même des messages.
- 2. Le système d'une langue ne se présente pas comme l'alphabet Morse ou le tableau des signaux de circulation. Il doit être dégagé, empiriquement ou scientifiquement, des actes de parole, ou de ce que Hjelmslev a appelé « texte » ou « procès ». Le passage des actes de parole à la structure du système réclame deux opérations d'abstraction: il s'agit d'abord de reconnaître, dans l'acte sémique oral, l'entité purement

 <sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J'emprunte cet exemple à Tullio De Mauro (CLG it. p. XII).
 <sup>3</sup> Louis Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, trad. par Una Canger (Editions de Minuit, Paris [1971]) p. 27, 55.

linguistique que Buyssens et Prieto ont nommée sème; puis d'identifier les éléments constitutifs des sèmes et leur agencement.4 En fait, de tout temps, les grammairiens ont raisonné sur des sèmes, des phrases « en mention », en négligeant d'instinct les facteurs non linguistiques de la communication. Mais, la longue histoire de la grammaire montre qu'il n'a pas été facile de dégager des textes les termes d'un système. Et pourtant les anciens n'ont pas été arrêtés par la question préalable de la délimitation: en latin comme en grec, les mots se présentaient comme des divisions logiques et quasi naturelles du discours (μέρη λόγου. partes orationis). Au siècle dernier, le développement des études comparatives et diachroniques, avec l'exemple des grammairiens indous, a amené les linguistes à reconnaître et à délimiter des unités significatives élémentaires: racines, suffixes, désinences, etc. Saussure les dénommait sous-unités. Aujourd'hui, on les désigne en général par les termes de morphème, surtout chez les bloomfieldiens, ou de monème, ce dernier créé par Henri Frei (CFS 1, 1941, p. 51). Ces éléments, d'abord définis comme des « unités concrètes », sont devenus chez les linguistes contemporains des unités de contenu, analogues - mais non identiques, comme on verra - à ce que Saussure appelait des valeurs : ainsi le morphème distingué de ses allomorphes, ou le monème de Martinet, par contraste avec le monème de Frei (A. Martinet, dans St. sauss., p. 230).

2.1. La notion de morphème, avec la notion complémentaire d'arrangement, occupe une place importante dans les modèles de description élaborés par les structuralistes américains. A ces linguistes, André Martinet a reproché de ne s'intéresser qu'aux rapports syntagmatiques. C'est bien ce que désigne, en effet, le mot arrangement, et on sait avec quelle ténacité ils y ramènent des phénomènes d'une tout autre nature, comme l'alternance vocalique. C'este attitude s'explique peut-être par l'histoire de la linguistique aux USA et par l'influence des travaux consacrés aux langues amérindiennes: dans ces langues, en effet, la délimitation des unités significatives présentait des difficultés inconnues

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> R. Godel, Théorie de la phrase, dans SLI La sintassi (Bulzoni, Roma [1969]) p. 36-39.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Charles F. Hockett, Two Models of Grammatical Description. Word 10, 1954, p. 210-234.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique (A. Francke, Berne 1955), p. 22.

<sup>7</sup> Zellig S. Harris, Morpheme alternants. Language 18, 1942.

des indo-européanistes. Mais la critique de Martinet est justifiée. Il semble bien que, selon les linguistes en question, on doive analyser wait—ed parce qu'une forme de passé se compose nécessairement de deux morphèmes: wait + past. Eette vue conduit à pousser très loin l'analyse segmentale, qu'on prétend appliquer à des passés comme took, met, drew, etc. En réalité, si waited est un mot analysable, c'est uniquement en vertu des rapports in absentia qui l'associent à wait, waiting, et d'autre part à painted, started, dressed, etc. Ces mêmes linguistes en ont probablement conscience, mais jugent inutile de le dire.

C'est pourtant la considération de ces rapports qui motive la distinction entre analyse objective et analyse subjective (CLG2, p. 251-253). Dans la perspective synchronique, c'est cette dernière qui importe: faite spontanément par les sujets parlants, elle se manifeste dans les créations analogiques. Elle ne coïncide donc pas – ou pas nécessairement – avec l'analyse objective, opérée par le grammairien ou le linguiste, et qui est « fondée sur l'histoire » (CLG², p. 251; cf. SM, p. 41, § 4). Celle-ci n'est pas fausse en soi: elle risque seulement d'être anachronique par rapport à l'état de langue considéré; en d'autres termes, de ne pas s'accorder avec les rapports associatifs propres à cet état. Or toute analyse vivante, apte à produire des formes analogiques, repose sur des associations. C'est ce que Saussure n'a cessé de démontrer. Certes, l'analyse segmentale des structuralistes post-bloomfieldiens se veut objective (c'est ce qu'on entend par « structurale »), et bien entendu elle n'est pas fondée sur l'histoire. Mais au vu des résultats, on se demande sur quoi elle est fondée.

2.2. Quel est le sens et l'intérêt de cette analyse, de quelque façon qu'on la pratique? C'est qu'elle permet de marquer, dans la chaîne du signifiant, des divisions qui ne sont pas artificielles: « Une délimitation correcte exige que les divisions établies dans la chaîne acoustique [...] correspondent à celles de la chaîne des concepts » (CLG², p. 146). Ou plutôt, il faut « que le sens autorise cette délimitation » (Ib., p. 147). C'est cette dernière formule — due d'ailleurs aux éditeurs — qui est à retenir. C'est en tout cas la seule qui justifie l'analyse du mot: si on délimite quatre segments dans leg-e-ba-m, ce n'est pas parce que chacun correspondrait à un « concept », mais parce que le système des formes du verbe latin prescrit ou permet cette division-là.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Noam Chomsky, Syntactic Structures (S'Gravenhage 1957), p. 58.

On doit regretter – je l'ai déjà noté ailleurs (CFS 29, p. 85) – que Saussure ait traité séparément la question de l'analyse de la chaîne parlée et celle de l'analyse du mot. Celle-ci a été longuement étudiée dans le premier cours (SM, p. 58-61); celle-là fait l'objet d'un bref chapitre du troisième (Ib., p. 83). Saussure n'a pas précisé ce que ces deux opérations ont de commun et en quoi elles diffèrent. Dans le Cours, la méthode de délimitation des unités dans la phrase est décrite dans la 2e partie (p. 146-147); celle de l'analyse du mot, touchée en passant p. 148, 176-177, est développée beaucoup plus loin, dans un appendice (p. 251-258). Cette disposition n'engage pas le lecteur à faire de lui-même un rapprochement que Saussure n'avait pas suggéré et à se demander, par exemple, si la phrase est susceptible, comme le mot, d'une analyse subjective et d'une analyse objective.

2.3. En appliquant la méthode indiquée par Bloomfield,<sup>9</sup> qui semble la plus adéquate en grammaire non transformationnelle, on passe sans rupture de l'analyse de la phrase à celle du mot: à chaque étape, on obtient des unités concrètes dont la délimitation est autorisée par le sens, et qui sont les termes de rapports syntagmatiques, ainsi:

nous | avons couru avons | couru av-|-ons cour-|-u

Mais au niveau inférieur, celui des *ultimate constituents*, l'analyse rencontre des limites (SM, p. 217 et n. 297; CLG², p. 258 [dictatorem]). On n'arrivera jamais, par exemple, à ramener à un même schéma les signifiants des passés réguliers et irréguliers de l'anglais, ou les pluriels italiens gatti, donne (sg. gatto, donna) et re, città (sg. re, città), à moins de recourir à des artifices tels que signes zéro ou « formes sous-jacentes ».

En revanche, quand on considère aussi les rapports associatifs, la question des unités, et plus précisément, des termes, se présente sous un autre aspect. Dans l'exemple utilisé ci-dessus, non seulement les unités nous, avons et couru appartiennent à des séries différentes, mais le syntagme nous avons couru apparaît lui-même comme un terme du

<sup>10</sup> V. aussi Ch. E. Bazell, *Note on Contradictory Analyses*. CFS 8, 1949, p. 15-20;
R. Godel, CFS 22, 1966, p. 61.

 $<sup>^9</sup>$  Language (London 1935), p. 160-161. V. aussi Rulon S. Wells,  $Immediate\ Constituents.$  Language 23, 1947, p. 81-117.

paradigme verbal, au même titre que nous courons, il courait, courons! etc. Qu'en est-il des sous-unités! Prenons, pour simplifier, un paradigme à deux termes seulement, celui des noms du type gatto, pl. gatti. Ce paradigme n'est pas réductible à l'opposition -o/-i, puisque celle-ci se rencontre, avec une tout autre fonction, dans la conjugaison (parlo: parli; vedevo: vedevi, etc.). Donc les termes réels du rapport singulier: pluriel sont:

## Radical nominal x - o: radical nominal x - i

C'est sans doute dans ce sens qu'il faut comprendre la remarque d'Henri Frei: « La racine lup— que l'historien extrait de la série lupus,  $lup\bar{\imath}$ ,  $lup\bar{\imath}$ ,  $lup\bar{\imath}$ ,  $lup\bar{\imath}$ , lupum n'était pas, pour le sentiment des Latins, une réalité linguistique » (CFS 2, 1942, p. 24). Assertion surprenante. à première vue, puisque lup— est un monème selon la définition de Frei lui-même (CFS 1, p. 51): les monèmes seraient-ils privés de réalité linguistique ! Le contexte ne fait pas allusion aux rapports associatifs; mais Frei a sans doute pensé que les Latins n'auraient pas associé lup— aux désinences -us, -i, -o, etc. ni aux radicaux equ—, domin—, etc. Ils pouvaient en revanche associer lupus, lupi, lupo... et d'autre part lupus, equus, dominus, etc.

3. Ceci pourrait contribuer à éclaircir la notion de mot, qui reste si imprécise en dépit du rôle qu'elle a joué et joue encore dans les théories du langage. Ce que nous appelons un mot n'a d'ailleurs reçu qu'assez tard une dénomination spécifique: chez Platon, voire chez Aristote, les mots sont des noms (ὀνόματα). Les Stoïciens ont utilisé λέξις, qui comporte aussi d'autres acceptions. C'est pourtant sur cette notion que se fonde, dans la grammaire traditionnelle, la théorie des parties du discours et de leurs « accidents ». La linguistique moderne, même structurale, ne l'a pas rejetée: on admet qu'une langue se compose au moins d'un lexique et d'une syntaxe; et ces notions, comme aussi celle de morphologie, se définissent par référence au mot. En phonologie, on compare des mots pour discerner les oppositions distinctives: la seule raison linguistique qu'on a de réunir en une classe des signifiants comme Rahm. lahm, kam. 11 c'est que ceux-ci correspondent à des mots d'une même langue (Cf. SM. p. 234). André Martinet, qui par ailleurs voudrait éliminer mot au profit de « monème » et de « syntagme autonome »,12

N. S. Troubetzkoy, Principes de phonologie, trad. par J. Cantineau (Paris 1949), p. 44.
 Eléments de linguistique générale<sup>2</sup>, Paris 1967, 4.15-17.

reconnaît que, au niveau de la deuxième articulation, « il convient [.] de pratiquer l'analyse à partir de segments de l'énoncé non susceptibles d'être interrompus par une pause, c'est-à-dire, en pratique, ce qu'on nomme les mots » (Ouvr. cité, 3.5). Il y a là quelque chose de paradoxal: tous les linguistes, quel que soit leur souci d'une terminologie rigoureuse, se résignent à utiliser une notion tout intuitive, que beaucoup d'entre eux ne jugent pas susceptible d'une définition scientifique.

Saussure, à cet égard, ne fait pas exception. Mais s'il a reconnu dans le mot une unité centrale, fondamentale (SM, p. 209, n. 268), il n'est pas vrai que ces épithètes ne fassent que « refléter l'enseignement traditionnel où tout, effectivement, tourne autour du mot » (Martinet, dans St. sauss., p. 228): une série de notes manuscrites, qui remontent au moins à 1897, témoigne de réflexions originales sur la question (CLG cr. 3323. 1-5). Et si on peut, au moins provisoirement, prendre les mots comme les termes du système (CLG², p. 158), il faut bien penser que le mot occupe une certaine place dans une hiérarchie qui va des sous-unités à des unités aussi complexes que nous avons couru ou il va pleuvoir.

3.1. Des tentatives sérieuses pour définir le mot ont été faites jusqu'à ces dernières années. On cite encore parfois celle de Meillet: «Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptible d'un emploi grammatical donné». 13 Définition moins claire qu'elle ne paraît (est-ce l'ensemble de sons qui est susceptible d'un emploi grammatical?), et qui, valable peut-être pour l'unité significative en général, ne permet pas de distinguer le mot du monème ou du groupe phraséologique. Selon Jakobson, le mot «peut être défini comme la plus haute parmi les unités linguistiques obligatoirement codées »14 donc comme une unité supérieure au phonème et au morphème. Mais ailleurs (Ouvr. cité p. 80) il constate que ce critère s'applique également au «groupe de mots idiomatique». En effet, des locutions comme tenir tête ou tête à tête sont «codées» au même titre que les mots dont elles sont formées. J.W.F. Mulder a proposé la définition suivante: «A bundle of distinctive features between which there are no syntagmatic relations » 15. Telle quelle, cette définition pourrait être aussi bien celle du phonème. Il faudrait préciser qu'elle concerne la première articulation et que les « dis-

<sup>15</sup> Sets and Relations in Phonology (Oxford 1968), p. 25.

Linguistique historique et linguistique générale, I (Paris 1921), p. 30.
 Essais de linguistique générale (Editions de Minuit, Paris 1963), p. 57.

tinctive features» sont des traits sémantiques. En outre, pour une raison qu'on verra plus loin, je traduirais *syntagmatic* par «syntaxique».

Dans cette rapide revue, il convient de citer aussi Benveniste. Se référant à sa division radicale de la langue en sémiotique et sémantique, il conclut: «On a vu que l'unité sémiotique est le signe. Que sera l'unité sémantique? — Simplement le mot. Après tant de débats et de définitions sur la nature du mot (on en a rempli un livre entier), le mot retrouverait ainsi sa fonction naturelle, étant l'unité minimale du message et l'unité nécessaire du codage de la pensée». Le Cela veut dire que le signe (il faut entendre par-là le morphème ou le monème) est l'unité normale de l'ordre paradigmatique, et le mot, celle de l'ordre syntaxique; car ce que Benveniste oppose au paradigme, ce n'est pas le syntagme saussurien, mais la phrase, l'assemblage de mots et un message.

- 3.2. Albert Sechehaye avait pourtant constaté il y a longtemps que l'impuissance des grammairiens à définir une notion celle de mot qu'ils utilisent constamment résulte de ce que cette notion a toujours été envisagée du seul point de vue syntagmatique. Tet c'est à une vue tout autre que celle de Benveniste que conduit l'observation faite plus haut (2.3): le mot, pour autant qu'on puisse le définir, apparaît d'abord comme l'unité normale de l'ordre associatif, plus précisément comme l'unité minimum; car des unités supérieures au mot entrent aussi comme termes dans les groupes d'association, ainsi nous avons couru dans le paradigme courir, je cours, etc. comme dans la classe fonctionnelle nous avons couru, nous avons marché, nous sommes partis, etc. Dans l'article que je viens de citer, Sechehaye construit (p. 349) un paradigme dont les termes sont des phrases françaises. Une quarantaine d'années plus tôt, G. von der Gabelentz avait construit pour le chinois un paradigme de ce genre. 18
- 4. En opposant paradigme à classe fonctionnelle, je me réfère, pour le premier de ces termes, à l'acception originelle, celle de *modèle*. Il faut le préciser, car paradigme est aujourd'hui un mot ambigu. Hjelmslev, tout en reprenant la conception saussurienne des deux ordres de rapports

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Problèmes de linguistique générale, II (Gallimard, Paris 1974), p. 225.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Les mirages linguistiques, JPs 1930, p. 337-366. Sur la phrase et le mot: p. 346-349.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse (Leipzig 1891), p. 123-124. Îl est curieux que ces pages où sont distingués si clairement les deux ordres de rapports n'aient pas été citées dans le débat concernant l'influence présumée de Gabelentz sur Saussure.

(ou de solidarités), a conservé «syntagmatique»; mais à «associatif» il a substitué «paradigmatique» 19. D'ailleurs, le paradigme hjelmslevien ne correspond pas à tout ce que Saussure appelait «groupes d'association» ou «familles, séries associatives» (CLG 2 p. 173-175). En adoptant un terme de la tradition grammaticale (en France, paradigme est en usage depuis le XVIIIe siècle), Hjelmslev a peut-être pensé que le concept traditionnel de paradigme, lié à un type particulier de langues – le type flexionnel - ne méritait pas une place dans une théorie générale du langage. En revanche, ce qu'on trouve sans doute dans toutes les langues, ce sont des classes de mots, ou en tout cas d'unités, y compris les phonèmes. Il appelle donc paradigme toute classe d'unités linguistiques dont les membres sont commutables, c'est-à-dire peuvent être substitués l'un à l'autre dans des contextes analogues. Commutabilité revient donc à identité fonctionnelle: Hjelmslev ne semble pas avoir considéré la cohérence sémantique. C'est la commutabilité ainsi conçue qui permet de former des syntagmes comme colourless green ideas sur le modèle de interesting new ideas, etc.

4.1. On ne peut donc plus parler de paradigmes sans donner une définition. Pour ma part, j'appelle paradigme tout groupement associatif qui se trouve réalisé dans plusieurs groupes concrets, de sorte qu'il peut être représenté par l'un quelconque de ceux-ci. C'est une entité abstraite, un système – ou sous-système – de valeurs; et c'est en ce sens qu'on peut dire, avec von der Gabelentz, que amare représente l'ensemble des verbes latins, ou  $\pi\alpha\iota\delta\varepsilon\circ\omega$  l'ensemble des verbes grecs. Dans la pratique, il peut être utile, voire nécessaire, de représenter un même paradigme par plusieurs groupes concrets en tenant compte des variétés de l'expression: c'est ce qu'on fait dans les grammaires pour les différentes déclinaisons et conjugaisons, sans parler des mots irréguliers. Et on peut sans inconvénient admettre l'usage du mot paradiau sens d'exemple pour désigner aussi ces groupes: le paradigme du verbe ferre, par exemple, sera l'ensemble des formes de ce verbe en tant que représentant le paradigme abstrait du verbe latin.

La notion de classe est donc liée à celle de fonction, la notion de paradigme, telle qu'elle a été définie, à celle de transformation (CFS 22, 1966, p. 66). Elle s'applique logiquement à tous les cas d'opposition sémantique régulière: à la transposition fonctionnelle – dirigée ou libre –par

<sup>19</sup> Ouvr. cité (v. n. 3), p. 55.

exemple de l'adjectif en substantif (riche: le/un riche; blanc: le blanc), du nom en verbe (angl. iron: to iron) ou inversement (to kiss: a kiss); et. même, à l'alternance sémantique, quand elle a le caractère d'un procédé (Cf. CFS 7, 1948, p. 14).

4.2. Le mot paradigme ne fait pas proprement partie de la terminologie saussurienne: aux syntagmes, Saussure opposait, comme on vient de le rappeler, les groupes d'association. Les exemples qu'il en donne sont aussi bien des classes (ou sous-classes) de mots que des paradigmes flexionnels.20 Bien avant lui, des linguistes qu'il estimait, comme Hermann Paul et Nikolay Kruszewski, avaient observé la diversité des groupements associatifs. Dans ses Prinzipien, Paul donne un tableau très détaillé de ce qu'il appelle Vorstellungsgruppen. 21 Il est remarquable que Saussure, qui connaissait bien cet ouvrage, n'ait pas repris la classification de Paul, et en particulier sa théorie des « groupes proportionnels ». Il note seulement, dans son premier cours, que les rapports associatifs impliquent toujours au moins deux séries qui se croisent: «Tout mot se trouvera au point d'intersection de plusieurs séries d'analogues. [Ici, le dessin d'une étoile] Cette étoile variera, mais s'imposera toujours pour l'analyse du mot» (CLG cr. 2036). L'image a été reprise dans le troisième cours (Ib. 2035). Les groupements associatifs sont donc différents et complémentaires. Mais la figure de l'étoile en donne une idée très sommaire: on voit bien que sur chaque rayon la solidarité des termes doit être déterminée par des rapports différents; la structure des divers groupements, en revanche, n'est pas précisée.

On a opposé plus haut paradigme à classe fonctionnelle, et il semble bien que ce soient là deux formes fondamentales du groupement associatif, celles en tout cas qui peuvent être définies et décrites en termes généraux.

4.2.1. Les classes correspondent aux groupes formels de Herm. Paul, aux «paradigmes» de Hjelmslev. Les grammairiens grecs ont distingué et défini des classes de mots, dont le nom même de parties du discours indique bien le caractère fonctionnel. Mais en latin comme en grec et dans bien d'autres langues, des différences morphologiques ou séman-

 <sup>&</sup>lt;sup>20</sup> CLG<sup>2</sup>, p. 173-175. Voir les remarques d'Henri Frei, CFS 2, 1942, p. 15-16.
 On ne doit en tout cas pas tenir compte de la quatrième série (enseignement, clément...): v. ci-après, 4.7.
 <sup>21</sup> Prinzipien der Sprachgeschichte, 8° éd. (Tübingen 1968), p. 27; 106-109.

tiques portent à définir des classes plus restreintes, ainsi en allemand: verbes forts et verbes faibles; substantifs masculins, féminins et neutres. etc. Dans les systèmes organisés en paradigmes, comme Herm. Paul l'a montré, les sous-classes se multiplient. Les membres d'une classe étant commutables, il s'ensuit que leur nombre est indéfini et leur ordre indéterminé (CLG<sup>2</sup> p. 174; CLG cr 2033-2034)<sup>22</sup>.Ils s'alignent en une série unique, en vertu d'une certaine identité fonctionnelle qui n'est pas définie à priori: en allemand, par exemple, on peut envisager comme une classe toutes les formes du génitif ou celles du génitif singulier seulement. selon le critère d'identité choisi. Dans ce cas, les deux classes sont en relation d'inclusion. Mais d'autre part, Henri Frei réunit en une même « classe de substitution » les pronoms et adverbes interrogatifs du francais (St. sauss. p. 125, n. 10) – ou plutôt d'une langue quelconque: car le critère d'identité fonctionnelle qu'il utilise semble bien être celui qu'il désigne plus loin (p. 128) comme un « trait de parenté élémentaire »: la faculté, pour le mot interrogatif, de « remplacer la phrase entière ». Dans les phrases ainsi réduites (Qui? Quand? etc.), pronoms et adverbes deviennent en effet commutables.

4.2.2. Les paradigmes, selon la définition proposée, correspondent aux groupes matériels (stofflich) de Herm. Paul. Pourvu que les conditions spécifiées (4.1) soient remplies, le nombre des termes n'importe pas: il v a des paradigmes à deux termes, comme celui du singulier et du pluriel des noms en italien (2.3). Dans le système des corrélatifs, en latin ou en grec, on peut reconnaître un paradigme ternaire: interrogatif, déictique (ou anaphorique), relatif (Quis? Is, qui = Qualis? Talis, qualis; Quando? Tum, cum, etc.). Dans les paradigmes de flexion, les termes constituent des séries coordonnées, comme celles du singulier et du pluriel dans la déclinaison latine, de l'actif et du passif, de l'infectum et du perfectum dans la conjugaison, etc. Les termes ne sont pas essentiellement commutables: ils sont complémentaires, de sorte que chacun implique la présence, autour de lui, de tous les autres, et que les termes des séries coordonnées se trouvent reliés par des rapports identiques: lupus: lupum = lupi: lupos; mitto: mittis = misi: misisti = mittor: mitteris,etc., et cela dans tous les groupes qui réalisent le même paradigme:

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Ces deux caractères ne se vérifient pas toujours: il y a des séries ordonnées, comme celles des numéraux (cardinaux, ordinaux); finies, comme celle des pronoms personnels sujets, ou ordonnées et finies, comme les noms des mois, des jours de la semaine.

lupus: lupum = homo: hominem; capio: capis: captus = amo: amas: amatus, etc. C'est ce que Saussure appelait «unité de la distance de sens» (SM p. 140), et Hansjakob Seiler, dans un article dont il va être question (4.5), «das Prinzip der konstanten Proporzionalität» (1966, p. 197). En effet, pour reprendre une expression de Paul, le groupement paradigmatique se réalise en groupes proportionnels, et c'est en cela qu'il est régulier: la régularité n'est autre chose que l'identité du réseau de rapports. Elle se vérifie donc sur le plan du signifié, alors que l'expression du même rapport peut varier notablement, comme on le constate dans les langues flexionnelles: entre les groupes concrets où la forme d'un terme peut faire prévoir celle de tous les autres, et les groupes anomaux (fero, fers, tuli...), il y a des types intermédiaires. Mais l'anomalie n'affaiblit pas la solidarité des termes: celle-ci est aussi forte dans capio: cepi ou fero: tuli que dans amo: amaui, comme les anciens grammairiens l'avaient déjà remarqué.<sup>23</sup>

4.3. De la structure même du groupement paradigmatique, il résulte que le nombre des termes doit être fini, bien qu'il ne soit pas toujours facile de le déterminer. On sait que les grammairiens romains, au temps de Quintilien, discutaient sur le nombre des cas; tous du moins pensaient qu'il n'y en avait pas moins de six et pas plus de sept. Un problème analogue divise aujourd'hui les grammairiens arméniens: les «formalistes» reconnaissent cinq cas, les «sémantistes» en distinguent sept. Le débat porte au fond sur la question de savoir si on doit considérer comme deux systèmes différents la déclinaison nominale et celle des pronoms personnels. L'indétermination s'accroît à raison de la complexité du paradigme: un paradigme verbal est sujet à s'étendre par la formation de temps composés, qui ne sont pas toujours enregistrés dans les grammaires. Ainsi, en latin, si l'infinitif futur actif n'est jamais omis dans les tableaux de conjugaison, les futurs périphrastiques (facturus sum, eram, sim...), dont il est inséparable, ne jouissent pas de ce privilège. Mais il faut bien voir que ces exemples se rapportent aux inventaires dressés par les grammairiens: on n'en peut pas conclure que le nombre des termes d'un paradigme soit indéfini. Et pas davantage, que l'ordre de ces termes soit déterminé. Dans les grammaires, il est certes fixé par une tradition; et les grammairiens qui ont choisi, par exemple, de placer en tête de la

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>« Priscien, GLK VIII 10.57-58.

déclinaison le nominatif suivi du génitif (ou de l'accusatif) ne l'ont pas fait «par un acte purement arbitraire» (CLG <sup>2</sup> p. 175), pas plus que les phonologues quand ils dressent l'inventaire des phonèmes d'une langue. Mais les raisons qu'ils ont eues de le faire intéressent-elles les sujets parlants? Saussure disait que le nominatif n'est pas le *premier* cas de la déclinaison (Ib.; CFS 15, p. 81). A quoi Jakobson a répliqué que le nominatif étant le «cas zéro», est sans aucun doute le cas initial.<sup>24</sup> Saussure avait pourtant précisé: «pour la conscience des sujets parlants»: il ne pensait pas aux tableaux de déclinaison, mais au «trésor de langue individuel» et à l'usage qui en est fait dans la *parole*.<sup>25</sup>

4.4 On retrouve ici le contraste entre deux modes de connaissance de la langue, qu'on a déjà rencontré plus haut (2.1) à l'occasion des deux analyses. Qu'il s'agisse de grammaire traditionnelle ou de linguistique structurale, la représentation «objective» de la langue ne saurait coïncider exactement avec cette conscience linguistique que Saussure, à la différence des grammairiens et de bien des linguistes, ne perdait jamais de vue. 26 C'est elle qui rend possible, pour chaque individu, l'exercice de la faculté du langage au moyen d'un certain code de langue. Mais il faut aussi qu'elle soit «le lien social qui constitue la langue» (CLG 2 p. 30; CLG cr. 234), c'est-à-dire la connaissance intersubjective (con-scientia) sans laquelle la communication linguistique serait impossible, et qui toutefois n'implique pas une vision précise des inventaires.

En effet, les rapports in absentia, n'étant pas directement observables comme le sont les rapports syntagmatiques, se révèlent uniquement dans le fonctionnement du système – dont la création analogique n'est qu'une manifestation particulière –, c'est-à-dire dans les variations possibles des énoncés. Quelqu'un dit, par exemple: Le train va partir. Dans d'autres situations comparables, il dirait: L'autobus va partir, ou Le train part, le train est parti, ou encore: Le train arrive, le train s'arrête, etc. Au besoin, il transformerait la proposition en syntagme nominal et dirait: J'attends le départ (ou l'arrivée, l'arrêt) du train. Il est indispensable, aux fins de

di Tristano Bolelli' [Pacini, Pisa 1974] p. 88).

<sup>26</sup> Luisa Muraro-Vaiani, *La nozione di coscienza linguistica in Saussure*, Riv. di filosofia neo-scolastica (Milano 1968), p. 640-648.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ouvr. cité (v. n. 15), p. 71.
<sup>25</sup> Ceci a été bien vu par Walter Belardi, qui écrit: « Evidentemente, R. Jakobson non ha operato la dovuta distinzione, tenuta presente invece dal Saussure, tra 'sistema funzionale' dei casi e 'inventario' dei medesimi » (L'ordinamento dei casi nella grammatica tradizionale greca e latina, dans 'Studi linguistici in onore

la communication, que tous les sujets de langue française s'accordent sur les substitutions et transformations possibles, et par conséquent sur les rapports associatifs qui relient va partir à part, est parti..., partir à arriver, s'arrêter..., départ à partir, etc. En revanche ils n'ont pas besoin d'être d'accord sur la manière d'analyser chaque terme.<sup>27</sup> C'est peutêtre ce que Saussure voulait montrer en donnant comme exemple de solidarité associative: plaire, plu (SM, p. 92). Ce n'est pas, en effet, par l'analyse (pl-u) que tout Français distingue deux unités différentes dans Il a plu à tout le monde et Il a plu toute la matinée, mais parce que les rapports plaire: plu et pleuvoir: plu font partie de sa conscience linguistique. La preuve, c'est qu'à il a plu il substitue, selon le cas, il plaît, il plaira... ou il pleut, il pleuvra...

Cette preuve, bien sûr, ne révèle pas la nature intime du phénomène. On n'oserait plus parler, comme Paul, de « groupes de représentation »; et on comprend bien que Hjelmslev ait rejeté « association, associatif », qui évoquent les théories associationnistes auxquelles Kruszewski, par exemple, se réfère explicitement. Mais il faut bien admettre qu'il y a, dans le système des rapports in absentia quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle « structures profondes » de la syntaxe.

4.5. Il y a quelques années, H. Seiler 28 a entrepris de remettre en valeur la notion traditionnelle de paradigme, trop négligée par les structuralistes américains.<sup>29</sup> Pour distinguer les unités qui font partie d'un paradigme (par exemple fero, tuli) de celles qui n'y sont pas comprises (fertilis, bien qu'associé à tero, n'est pas membre du paradigme verbal), il recourt à une analyse du signifié en traits pertinents (distinktive Merkmale): c'est le nombre des traits qu'ils possèdent en commun qui définit les termes d'un groupe paradigmatique. Ainsi amo et amat ou amo et amatur ne diffèrent que par un seul trait pertinent, [personne] dans le premier exemple, [diathèse] dans le second. De même, le participe amans est membre du paradigme amo, amas... en vertu des traits «aimer» (trait lexical), [actif], [singulier]. 30 En revanche, amo et amator appartiennent à des para-

Luis J. Prieto, Messages et signaux (P.U.F., Paris 1966), p. 115-116.
 Das Paradigma in alter und neuer Sicht, Kratylos 11 (1966), p. 190-205.
 V. aussi, du même auteur: On Paradigmatic and Syntagmatic Similarity, Lingua 18

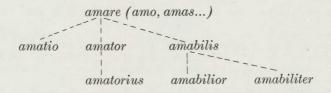
<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Parfois avec un peu de remords: dans l'article cité plus haut (n. 5), p. 210, Hockett s'excuse de n'avoir pas fait entrer dans son étude le modèle WP (Word and Paradigm).

<sup>30</sup> Je dirais plutôt [infectum].

digmes différents, l'un verbal, l'autre nominal: dans chacun de ceux-ci, les termes ont plus de traits communs qu'ils n'en ont avec les termes de l'autre (1966, p. 200). Il semble pourtant qu'il en soit de même dans le cas de amo: amans (ou amatus). Dans un article ultérieur, Seiler a essayé de préciser la différence: les participes, dit-il, sont intégrés (incorporated) au paradigme verbal et au paradigme nominal. Quant au nom d'agent, malgré son rapport systématique avec le verbe (amare: amator; regere: rector, etc.), il ne possède aucune des caractéristiques du verbe (1967, p. 59). Il faut entendre par-là, sans doute, les propriétés syntaxiques des formes verbales. Mais si les participes sont «incorporés» à la conjugaison, comment peuvent-ils l'être à la déclinaison, qu'ils embrassent tout entière?

Certes, la solidarité des termes varie à l'intérieur même d'un paradigme: les formes personnelles du verbe sont plus étroitement liées (enger verbunden) entre elles qu'avec l'infinitif et le participe (1966, p. 200; 1967, p. 59-60). Mais si la solidarité des termes se mesure au nombre des traits pertinents qu'ils ont en commun, il faut alors réunir non seulement amo, amas, amaui, amans..., mais aussi, d'autre part: amo, canto, uideo, capio..., puisque ces formes ne diffèrent que par un seul trait pertinent, le «trait lexical». La démonstration manque ainsi son but: Seiler justifie malgré lui la conception hjelmslevienne du paradigme, qu'il avait expressément rejetée au début de son article (1966, p. 191).

4.6. Le problème est, en somme, de distinguer les paradigmes de flexion des ensembles plus larges que sont les familles de mots. Celles-ci se constituent par le procédé de la dérivation: procédé syntagmatique, et qui comme tel contribue à la limitation de l'arbitraire et à l'économie du système. L'inventaire d'une famille de mots ne ressemblerait pas à celui d'un paradigme: au lieu de séries coordonnées, on aurait un système de ramifications, par exemple:



<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> CLG², p. 182-183. L. Prieto, ouvr. cité (v. n. 27), p. 86-107. J. Kuryłowicz distingue avec raison, de la dérivation proprement dite (corrélation directe),

Sauf l'adverbe amabiliter, chaque terme représente son propre paradigme: les paradigmes de flexion sont contenus dans la famille de mots, ce qui constitue une première différence. La composition de la famille est théoriquement prévisible: un verbe, par exemple, fait attendre un nom d'action, un nom d'agent, des adjectifs verbaux, avec des dérivés secondaires. Mais - et c'est une seconde différence par rapport aux paradigmes de flexion - on ne peut pas dire d'avance quels seront les dérivés effectifs de tel ou tel verbe. Les termes se groupent en effet deux à deux: amare, amabilis; amabilis, amabiliter. Ces groupes binaires réalisent bien des paradigmes au sens défini plus haut: le rapport des termes est constant, le même entre bonus et bene qu'entre amabilis et amabiliter. Mais le système que représente une famille de mots est beaucoup moins stable que celui d'un paradigme de flexion. Non seulement le nombre des termes varie, mais les rapports sont sujets à des fluctuations. L'histoire du latin permet de reconnaître les groupes binaires cena, cenare; cenare, cenaculum (Cf. currere, curriculum); mais cenaculum pouvait être associé directement à cena (Cf. tabernaculum, taberna). Il arrive aussi que les termes se dissocient: au temps de Cicéron, oraculum n'était plus associé à orare, et le rapport originel de orator à orare n'était plus guère connu que des érudits. Enfin, la variété de formes, moins réglée que dans la flexion, est parfois utilisée pour différencier des valeurs lexicales: fr. justesse/ justice: grosseur/ grossesse, etc.

Cette instabilité relative invite à considérer aussi la perspective diachronique. On constate alors que le passage de la dérivation à la flexion est un phénomène assez fréquent. Ainsi l'arménien classique avait des adjectifs verbaux (ou noms d'agent) en -ol. Le rapport paradigmatique sirel: sirol était alors comparable à celui de amare: amator. Dans la langue moderne, l'adjectif est devenu un participe  $(siro\gamma = amans)$ , qui comporte aussi la fonction de verbe relatif  $(zis\ siro\gamma\ gin\vartheta\ «la\ femme\ qui\ m'aime»)$ . C'est un terme du paradigme verbal.

On aperçoit mieux maintenant la solution du problème débattu par Seiler. Les termes d'un paradigme flexionnel sont des unités obligatoires, associées par des rapports réversibles: étant donné amo, amas..., on a nécessairement aussi amare, amans, amatus... et vice versa. Les mots dérivés, en revanche, sont des unités potentielles, comme Seiler l'a d'ail-

ce qu'il appelle « corrélation indirecte »: regina, regius sont dérivés de rex, mais entre rex et regere, il n'y a que « simple parenté morphologique », limitée à la racine ( $Etudes\ indo-européennes$ , Cracovie 1935, p. 181).

leurs remarqué en passant (1967, p. 59–60). Leur rapport avec les mots de base est certes proportionnel (amare: amator = regere: rector, etc.); mais si un nom d'agent suppose l'existence d'un verbe correspondant, la réciproque n'est pas vraie: la formation des mots dérivés dépend de facteurs extralinguistiques; elle est soumise à des restrictions sémantiques analogues à celles que les générativistes ont signalées dans la formation des phrases. Un dérivé comme \*aegrotator ou \*uapulator, s'il existait «en puissance» dans la langue latine (CLG², p. 227), avait peu de chance de se réaliser dans la parole.

Il est vrai que le même fait peut être constaté aussi dans des groupes flexionnels. Dans son livre De causis linguae Latinae (Lyon, 1540), p. 138, J. C. Scaliger en faisait la remarque à propos du verbe arare. Au passif, la première personne du singulier ne pourrait être employée qu'à la faveur d'une figure, d'une prosopopée par exemple, où le poète ferait parler la terre: là seulement pourrait apparaître une forme comme aror ou arata sum. Certes. Mais il faut compter aussi avec une très vieille pratique scolaire qui témoigne, à sa façon, de l'étroite solidarité des termes dans les paradigmes de flexion. Les grammaires présentent toujours des séries complètes, sans tenir compte des chances d'emploi de telle ou telle forme, et les élèves sont invités à décliner des noms et à conjuguer des verbes. Dans les grammaires arméniennes, l'exemple traditionnel des verbes en -am est alam «je mouds», et les écoliers récitent sans sourciller toutes les formes du passif: «je suis moulu, tu es moulu», etc.

4.7. En raison de cette différence, on ne s'intéresse guère aux paradigmes de dérivation, et on préfère grouper les mots dérivés en classes (ou sous-classes) fonctionnelles.<sup>32</sup> Saussure cite volontiers des séries comme désireux, chaleureux, peureux... ou enseignement, armement, changement... (CLG<sup>2</sup> p. 174–175). Or ces séries ne peuvent être établies qu'en considération du rapport paradigmatique qui relie désireux à désir, enseignement à enseigner, et confère à la série enseignement, armement... l'unité fonctionnelle qui manque à la série factice enseignement, justement... ajoutée au tableau par les éditeurs du Cours.

Hermann Paul avait bien vu que les groupes formels et les groupes matériels, c'est-à-dire les classes et les paradigmes, se recoupent et que,

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> A preuve la vogue persistante des études sur telle ou telle formation dérivée: diminutifs dans les langues romanes; dérivés latins en *-men* et *-mentum*, etc., études dont je ne nie pas l'utilité et l'intérêt.

par conséquent, les deux modes de groupement sont solidaires. Une classe de dérivés (enseignement, armement...) est fondée sur un paradigme (enseigner: enseignement). Réciproquement, chaque terme d'un paradigme, verbal par exemple, entre dans une classe fonctionnelle avec les formes analogues: amo, video, sum...; amauit, vidit, fuit... C'est cette perspective que préfèrent, pour des raisons d'ordre pédagogique, les auteurs de certains manuels modernes: ils pensent qu'il faut présenter ensemble aux élèves des formes revêtues de la même fonction, donc, d'abord: lupus, aquila, leo..., puis lupi, aquilae, leonis, etc. L'intersection (Paul dit Durchkreuzung) 33 des deux groupements détermine des entités abstraites: Saussure, dans son troisième cours, a reconnu que dans la série domini, regis, rosarum, ces formes de génitif «sont pourtant rattachées par le sentiment d'une valeur commune qui dicte un emploi identique; cela suffit pour créer l'association, en l'absence de tout support matériel, et c'est ainsi que la notion de génitif en soi prend place dans la langue» (CLG<sup>2</sup> p. 190; cf. CLG cr. 2177). Comme on vient de le voir, l'identité fonctionnelle, la «valeur commune» repose ici aussi sur des rapports paradigmatiques (dominus: domini = rex: regis, etc.).

5. C'est ce genre d'entités abstraites que H. Seiler dénote par l'expression: distinktive Merkmale (4.5). Mais il s'est lui-même rendu compte que son analyse rencontrait des difficultés: «Schon die Wurzelform, das 'Lexem' am- mit seinem Inhalt 'lieben' bietet Schwierigkeiten: zu welchem anderen Lexem ist es in Opposition zu setzen? Zu (di)lig- in diligo? Das wäre ein distinktives Merkmal. Auch zu (con)cup- in concupisco? Das wäre ein weiteres distinktives Merkmal usw.» (1966, p. 201). La discussion n'est pas poussée plus loin. On pourrait en effet trouver bien d'autres traits pertinents: pourquoi opposer amare à diligere, concupiscere plutôt qu'à d'autres verbes? Et pourquoi ne pas l'opposer d'abord à son antonyme odisse?

Ainsi se trouve posée une question générale: celle de la place qui revient aux valeurs lexicales dans le système d'une langue et dans la description de ce système. La question présuppose qu'il doit être possible de distinguer par des critères précis ces valeurs-là des valeurs grammaticales. Ce qu'on appelle aujourd'hui lexème, Saussure l'avait décrit comme le «mot abstrait = unité abstraite formée par un ensemble de

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Ouvr. cité (v. n. 21), p. 106.

formes flexionnelles échangeables» (CLG cr. 2798; cf. SM p. 209). <sup>34</sup> La valeur d'un radical comme  $\dot{\rho}\eta\tau\sigma\rho$ – ou  $\lambda\epsilon\gamma$ – est donc une entité non moins abstraite que celle du génitif latin sous ses diverses formes.

5.1. A la question qu'on vient de poser, Saussure a donné, dans son deuxième cours, une réponse négative (CFS 15, p. 77-78; CLG<sup>2</sup> p. 186-187). Les exemples qu'il a cités pour montrer qu'il n'y a pas lieu de séparer grammaire et lexique ne sont pas tous convaincants; et les éditeurs n'ont pas hésité à faire ici quelques retouches, par exemple au sujet de l'expression des aspects dans les langues slaves. Saussure compare aussi le gr. πείθω: πείθομαι avec la traduction française usuelle, persuader: obéir, et les éditeurs commentent: «on voit que l'opposition est rendue grammaticalement dans le premier cas et lexicologiquement dans le second». Or il ne s'agit pas de la même opposition: on peut et on doit souvent traduire πείθω par d'autres verbes (engager à, conseiller), πείθομαι par céder, se rendre à (un argument), etc. En revanche, il y a dans les deux cas un lien grammatical: si πείθω, πείθομαι sont unis par un rapport paradigmatique (Cf. φαίνω: φαίνομαι; κινῶ: κινοῦμαι etc.), persuader et obéir sont membres d'une même classe fonctionnelle: condition nécessaire, semble-t-il, de tout rapprochement lexical.35 Pour reprendre l'exemple de Seiler, le lexème am- «aimer» n'est opposable qu'à des lexèmes verbaux; les termes de la série saussurienne enseignement, apprentissage... sont des substantifs, etc. La solidarité des membres d'une classe fonctionnelle se reflète dans la syntaxe - donc dans les rapports in praesentia – sous la forme de la coordination:

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé et de tous les côtés au soleil exposé...
L'attelage suait, soufflait, était rendu...

5.2. Plutôt que d'opposer d'emblée lexical à grammatical, il serait peut-être avantageux de recourir à la notion de limitation de l'arbitraire et à cette définition dont Saussure n'a pas tiré toutes les conséquences: «La langue est un système dont toutes les parties sont plus ou moins solidaires» (SM p. 227). Si la limitation permet de distinguer des «degrés

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> « Echangeable », bien entendu, n'est pas synonyme de « commutable ».
<sup>35</sup> H. Frei, Le mythe de l'arbitraire absolu (St. sauss., p. 121-131), remarque, à propos de l'exemple bœuf, Ochs (CLG², p. 100), que « Saussure n'aurait pas eu l'idée de donner comme exemple des mots appartenant à des classes différentes », (p. 127).

d'arbitraire», il est légitime d'envisager la contrepartie positive et de chercher à discerner plutôt des degrés de solidarité. Or la solidarité des termes s'établit dans les deux ordres de rapports; et dans l'ordre syntagmatique, en tout cas, une distinction objective apparaît possible: la solidarité est plus étroite dans le mot complexe que dans le groupe syntaxique ou la phrase; plus étroite entre verbe et complément d'objet qu'entre verbe et complément circonstantiel, etc. Dans l'ordre des rapports in absentia, il est certes moins facile de déterminer des degrés: la figure de l'étoile (4.2) fait même douter qu'il y en ait. Pourtant H. Seiler a voulu démontrer qu'à l'intérieur d'un paradigme la solidarité des termes est plus forte que dans une famille de mots. Cela doit tenir au caractère proportionnel des rapports et à la stabilité du groupement. Dans une classe, la solidarité repose sur l'identité fonctionnelle; or celleci, comme on a vu (4.2.1), doit être définie, et elle peut se réduire à la catégorie la plus générale: celle de la «partie du discours». Mais on a vu aussi que les deux modes de groupement sont interdépendants et complémentaires (4.7): ensemble, ils constituent le cadre dans lequel trouvent place tous les lexèmes possibles, avec les rapports sémantiques auxquels ils se prêtent et qu'on peut résumer par les termes de synonymie (toujours approximative) et d'antonymie 36.

5.3. Dans bien des langues, l'antonyme négatif d'un mot peut être formé par un procédé de dérivation: préfixe, comme en français (désaccord, injuste, non violence, etc.) ou suffixe, comme en turc (terbiye-li « poli », terbiye-siz « impoli », dérivés l'un et l'autre de terbiye « éducation, bonnes manières »). L'opposition est alors conforme à un paradigme binaire (ou ternaire, comme en turc). En est-il de même dans le cas de beau: laid; vrai: faux? Avant de le nier, il faut prendre garde que la dissemblance des signifiants ne fait pas difficulté: on la constate aussi dans les termes d'un groupe paradigmatique anomal (bon: meilleur; je suis: j'étais...), et on sait que la régularité d'un paradigme ne se situe pas sur le plan de l'expression (4.3). Mais justement vrai et faux ne sont pas liés par un rapport paradigmatique, pas plus que persuader

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Ces rapports restent à la base des recherches sur les structures lexicales, auxquelles s'intéressent aujourd'hui un grand nombre de linguistes. V. par exemple Eugenio Coseriu, *Vers une typologie des champs lexicaux* (Cahiers de lexicologie 27, 1975, p. 31-51). Je ne partage pas l'opinion selon laquelle « le choix lexical s'opère – du moins en ce qui concerne le lexique structuré – à l'intérieur de paradigmes limités et délimitables, comme ceux de la grammaire », (p. 31-32). Ces prétendus paradigmes sont des groupes concrets, non des modèles.

et obéir dans l'exemple discuté plus haut (5.1): ils sont membres de la même classe fonctionnelle, ce qui permet de les opposer; mais leurs valeurs, comme celles de tous les lexèmes, se déterminent à l'intérieur de groupes concrets aux limites imprécises (vrai, véritable, juste, authentique...; faux, erroné, douteux, mensonger...) et de plus instables: à tout moment, leur composition peut être modifiée du fait d'emplois nouveaux, métaphoriques ou métonymiques.

Est-il possible de déterminer objectivement, à l'intérieur d'une classe de mots, des degrés de solidarité sémantique? On pourrait utiliser l'analyse componentielle, bien que celle-ci vise plutôt, semble-t-il, à rendre compte d'incompatibilités sur le plan de la syntaxe. On pourrait aussi s'inspirer de la méthode appliquée par Charles Bally à l'étude stylistique du vocabulaire.<sup>37</sup> Fondée sur les notions logiques de genre et d'espèce, elle consiste à rechercher d'abord, dans une série synonymique, le terme d'identification, celui qui sert communément à définir les autres (§§ 109-119), donc le plus général. L'étude des caractères expressifs n'est possible en effet qu'à partir de ces mots qui en sont dépourvus. Dans cette recherche, l'existence d'un antonyme est un indice particulièrement révélateur (§§ 127-129; 162). De ce point de vue, il apparaît que la solidarité n'est pas moins étroite entre vrai et faux, par exemple, qu'entre exact et inexact, et n'est par conséquent pas subordonnée à l'existence d'un rapport paradigmatique. Mais on pourrait dire aussi que la conscience du rapport antonymique est renforcée par les paradigmes binaires comme exact : inexact, etc. qui rendent possibles de nouvelles créations. L'antonymie purement lexicale (vrai/ faux) est ainsi comparable jusqu'à un certain point à la flexion irrégulière, qui se maintient grâce au voisinage des types réguliers.

Il semble en revanche qu'un nouveau terme qui s'introduit dans une série synonymique ne soit jamais créé selon un modèle: ainsi, dans le français contemporain, des mots comme *impact*, qui se fait une place aux dépens de *effet*, *influence*, *contre-coup*... ou *consensus*, concurrent de *accord*, *entente*, *unanimité*...

6. C'est justement par des exemples de ce genre que Saussure, dans son deuxième cours, a voulu illustrer « la détermination réciproque

 $<sup>^{37}\,</sup> Trait\'e$  de stylistique française (Heidelberg-Paris 1909; 4e éd. Genève 1963), vol. I, 2e et 3e parties.

des valeurs de la langue par leur coexistence même » (CFS 15, p. 20-21; cf. CLG<sup>2</sup>, p. 160). Il faut donc revenir sur la notion de valeur, que j'ai essayé de préciser naguère (SM, p. 236-248; cf. CFS 25, 1969, p. 126) et que René Amacker a analysée depuis plus à fond (St. sauss., p. 7-43). Une valeur est une unité de contenu qui doit être représentée, de manière directe ou indirecte, sur le plan de l'expression – donc une entité abstraite, mais qui ne peut être reconnue que dans des unités concrètes, c'est-à-dire délimitées. La notion ainsi définie rappelle celle de trait pertinent (distinktives Merkmal) du signifié, celle de monème dans la conception actuelle de Martinet (Cf. ci-dessus, 2). Saussure n'a toutefois jamais dit que la valeur fût par définition un élément irréductible comme la « figure de contenu » hjelmslevienne. 38 Car s'il est normal que l'analyse sémantique tende à déterminer des valeurs simples, il n'est pas moins important de reconnaître les valeurs complexes qui résultent de la combinaison des valeurs élémentaires, telle qu'elle se réalise, par exemple, dans un mot analysable comme désireux: « c'est un produit, une combinaison de deux éléments solidaires, qui n'ont de valeur que par leur action réciproque dans une unité supérieure (désir × eux) » (CLG<sup>2</sup>, p. 176; cf. SM, p. 173 en bas: «\*bhrāter-es n'est pas frère + plusieurs »). Cette constatation s'étend aux unités plus étendues que le mot et qui constituent des termes dans des groupes d'association. C'est le cas, notamment, des formes verbales composées. Benveniste a fait, de celles du français, une analyse rigoureuse; 39 il en résulte que, dans il a chanté, « seule la somme de l'auxiliant et de l'auxilié [...] assure la fonction de temporalité et produit la valeur de parfait » (p. 184). En termes saussuriens, il a chanté est, plutôt qu'une somme, un produit dont il a et chanté sont les facteurs.

6.1. Tout ceci confirme l'opinion exprimée plus haut (2.2) sur la portée de l'analyse délimitative ou segmentale. En fait, à partir du niveau des mots, on a toujours affaire à des valeurs complexes, quelle que soit la structure du signifiant dans lequel elles se reflètent. Les langues flexionnelles présentent une foule d'exemples du phénomène que Martinet nomme amalgame, 40 c'est-à-dire du fait qu'à une combinaison de valeurs correspond, sur le plan de l'expression, un segment

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> L. Hjelmslev, ouvr. cité (v. n. 3), p. 58-64; 90-91.

<sup>33</sup> Structure des relations d'auxiliarité, ouvr. cité (v. n. 16), p. 177-193. Cf. R. Godel, CFS 25, 1969, p. 125-126.

<sup>40</sup> Ouvr. cité (v. n. 12), 4.2.

non décomposable - sinon artificiellement. Dans la déclinaison de type indo-européen, les valeurs [nombre] et [cas] sont toujours amalgamées. De même, dans les verbes irréguliers de l'anglais, la valeur [temps] et la valeur lexicale. Dans le premier exemple, toutefois, le phénomène peut passer inaperçu, du fait même qu'il est sans exception:41 il n'y a pas une forme de singulier ou de pluriel qui ne soit en même temps une forme casuelle, ni une forme casuelle qui ne soit caractérisée comme singulier ou pluriel. 42 Dans le second exemple, en revanche, l'amalgame n'est pas constant: à côté des formes de passé indécomposables (met, saw, took, sold, etc.) il y a, et en bien plus grand nombre, des formes analysables (wait-ed, lov-ed, etc.), qui créent l'illusion d'une séquence de valeurs correspondant à une séquence de segments. En réalité, les formes du premier type donnent une idée plus juste de ce qu'est le signifié d'un mot, à savoir une combinaison de valeurs simultanées. A cet égard, il n'y a aucune différence entre formes de présent (wait) et formes de passé (waited): dans celles-là comme dans celles-ci, une valeur [temps] est combinée avec une valeur lexicale. C'est apparemment ce que Mulder avait en vue en définissant le mot comme un faisceau de traits distinctifs entre lesquels il n'y a pas de rapports syntagmatiques (3.1). Mais cette définition vaut pour l'unité d'association en général: la valeur d'une forme verbale composée comme amatus est est de même nature que celle d'une forme simple comme amauit: le trait [passif] y correspond au trait [actif], tous les autres étant communs. On voit ici l'arbitraire d'une distinction entre morphologie et syntaxe telle que la conçoit encore un structuraliste comme Hockett. 43

6.2. Saussure, au contraire, faisait entrer dans la syntagmatique les mots analysables aussi bien que les groupes de mots (CFS 15, p. 85-86). Les uns et les autres sont en effet des « combinaisons qui ont pour support l'étendue » (CLG ², p. 170), donc des syntagmes au sens saussurien. On peut toutefois se demander si, en réunissant sous ce nom des

<sup>42</sup> Cf. L. Prieto, *Principes de noologie* (Mouton et Co., La Haye 1964), ch. 5.3 (le noème).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> En latin, les formes du pronom réfléchi (se, sui, sibi), étant communes au singulier et au pluriel, donnent l'illusion de valeurs casuelles pures.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ch. F. Hockett, A Course in Modern Linguistics, (New York 1958), 22.4 et 27.8. Un linguiste arménien impressionné par le structuralisme américain, G. B. Jahukyan, sépare radicalement, dans sa description du verbe arménien, les formes «analytiques» des formes «synthétiques». V. mon compte rendu de son ouvrage dans REArm VIII (1971), p. 440-445.

assemblages aussi différents que désir-eux et Que vous dit-il?, il n'a pas négligé, au nom d'un caractère formel – la linéarité du signifiant – une différence importante sur le plan du signifié. Car le rapport entre les unités délimitables dans un mot complexe ou dans une forme verbale composée n'est pas vraiment comparable à celui qui unit une épithète à un nom, un sujet ou un complément à un verbe, etc., bref, à ce qu'on appelle traditionnellement rapports syntaxiques. La différence n'est pas seulement celle des degrés de solidarité entre les termes (5.2); c'est une différence dans la nature même des rapports.<sup>44</sup>

On pourrait simplement constater qu'une valeur complexe ne comporte qu'un seul lexème, alors qu'il en faut au moins deux pour que s'établisse un rapport syntaxique. Mais la notion même de lexème n'est pas clairement définie. Martinet a proposé un critère: « Les monèmes lexicaux sont ceux qui appartiennent à des inventaires illimités ».45 Par inventaire, il entend l'ensemble des « unités susceptibles d'apparaître à un point déterminé dans le cadre du syntagme autonome », donc ce qu'on a appelé plus haut (4.2.1) classe fonctionnelle. Il y a en effet des classes indéfiniment extensibles, comme celle des substantifs masculins du français, et des classes finies, comme celle des pronoms personnels sujets. Mais ce critère s'applique-t-il sans difficulté à la classe des prépositions, par exemple, comme le pense Martinet? Ou à celle des préfixes verbaux? Le préfixe re- (relire, etc.) est-il un monème fonctionnel ou un lexème? D'autre part, c'est dans les inventaires illimités que trouvent place les emprunts à d'autres systèmes. On pourrait dire alors : est lexicale toute unité à laquelle un sujet parlant peut, à tout instant, substituer une unité empruntée à une langue étrangère ou à un autre dialecte, par exemple lift à ascenseur, attractif à attrayant.46

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Je dois dire à ce propos que la notion de catène, introduite par Henri Frei dans son article L'unité linguistique complexe (Lingua 11, 1962, p. 128-140), n'est pas parfaitement claire pour moi. Je ne vois donc pas bien comment et dans quelle mesure elle pourrait servir à distinguer les deux genres de rapports. Frei dit simplement que le caténé (= rapport syntagmatique) « est tantôt morphologique, p. ex. la dépendance entre poir— et—ier, tantôt syntaxique, comme dans le cas de la coordination cent-trois » (Syntaxe et méthode en linguistique synchronique, dans 'Enzyklopädie der Geisteswissenschaftlichen Methoden', München-Wien, 4. Lieferung, 1968, p. 42).

Wien, 4. Lieferung, 1968, p. 42).

<sup>45</sup> Ouvr. cité (v. n. 12) 4.19.

<sup>46</sup> Mais s'agit-il simplement de substitution? Dans ce dernier exemple, je soupçonne une différence: attrayant reste associé à séduisant, plaisant... agréable; attractif semble affecté d'une connotation commerciale: « qui attire le consommateur, la clientèle ».

Il semble que la «technique des substitutions »<sup>47</sup> devrait fournir le moyen de réunir, d'une part, tous les syntagmes - mots analysables et groupes - dont la valeur résulte d'une combinaison de traits simultanés, et d'autre part tous ceux qui comportent un rapport syntaxique: seuls ces derniers seraient susceptibles de réduction. Ce critère a été utilisé pour distinguer des syntagmes libres, où chacun des termes peut être remplacé par une unité de la même classe, les syntagmes figés, qui n'admettent en règle générale que la substitution globale.48 Mais il se prête à une application plus large. Il y a par exemple des noms composés (tatpurusa) réductibles à leur terme principal: machine (à coudre, à laver); all. (See)(nacht)fest. Les formes verbales composées, en revanche, n'admettent pas de réduction: à il a chanté on ne peut substituer ni \*il a ni \*chanté. Il est vrai que les règles de la coordination permettent l'ellipse de l'auxiliaire: Il a chanté, dansé, récité des vers. En anglais, inversement, on peut dire, en réplique à I won't go: You say you won't, but you will. Mais en pareil cas la réduction n'est qu'apparente: les unités non répétées sont présentes dans le contexte.

6.3. Les syntagmes figés montrent que deux ou plusieurs valeurs lexicales peuvent se fondre en une valeur unique, et ceci ramène à la question laissée en suspens par Seiler: quelle est la nature de ces valeurs? A la rigueur, on peut les considérer comme des valeurs élémentaires. ce qui simplifie l'analyse. Mais si on les envisage comme des combinaisons de traits pertinents, tout ce qu'on a constaté à propos des mots dérivés et des formes verbales composées se trouve vrai, à plus forte raison, des mots simples et des lexèmes verbaux ou nominaux. Pour reprendre un exemple banal, on reconnaît communément dans le signifié de jument la présence de deux valeurs présumées élémentaires: «femelle» et « cheval ». C'est que, en français, jument s'oppose d'une part à cheval, étalon; d'autre part, à vache, brebis etc. Chacune de ces oppositions détermine un trait pertinent, ou susceptible d'être pris pour tel à l'occasion de la parole. 49 La combinaison de ces deux traits est-elle syntag-

 <sup>&</sup>lt;sup>47</sup> H. Frei, Syntaxe et méthode... (v. n. 44), p. 44 sqq.
 <sup>48</sup> E. H. Sturtevant, An Introduction to Linguistic Science (Yale University Press, New York 1960), p. 129; E. Buyssens, *Le structuralisme et l'arbitraire du signe* (Studii și cercetâri linguistice 11/3 București 1960), p. 406. Et déjà Ch. Bally, Linguistique générale et linguistique française 2 (A. Francke, Berne 1944), §§ 217-224. <sup>49</sup> Cf. L. Prieto, La double pertinence sur le plan du contenu, dans 'Etudes de linguistique et de sémiologie générales' (Droz, Genève et Paris 1975), p. 169-177.

matique? C'était l'opinion de Bally: le mot jument « unit implicitement deux notions lexicales reliées entre elles par un lien syntagmatique »; et plus bas « jument = 'femelle de cheval' ». De même Hjelmslev: « 'jument' n'équivaut pas à 'cheval' plus 'femelle', mais au syntagme 'cheval femelle', constitué par la relation spécifique entre terme primaire et terme secondaire ». Seulement, le syntagme de Hjelmslev et celui de Bally n'appartiennent pas à la même classe: ce qui est terme primaire dans l'un est terme secondaire dans l'autre, et la réduction aboutirait à des résultats différents. Il est toujours possible d'expliciter le signifié d'un mot par une périphrase ou une définition; mais celle-ci ne peut pas être identifiée au mot lui-même, et la notion de syntagme implicite, qui d'ailleurs contredit la définition saussurienne du syntagme, ne mérite pas de trouver place dans la description grammaticale. Se

7. Conclusion. On a essayé de montrer que la notion de mot peut devenir plus claire quand on considère les rapports in absentia: le mot se définit alors comme l'unité minimum de l'ordre associatif (3.2). Les termes des rapports associatifs sont des mots ou des groupes de mots dont le signifié, en règle générale, unit à une valeur lexicale une ou plus d'une valeur grammaticale. Les valeurs grammaticales sont le produit des deux modes de groupement qu'on a désignés par les mots de classes et de paradigmes. Elles sont arbitraires en ce sens qu'elles ne correspondent pas – ou pas nécessairement – à des concepts définissables, mais sont déterminées par leurs oppositions: ainsi la valeur [génitif], qui n'est pas la même en latin, en grec, en allemand. Les oppositions, à leur tour, se manifestent dans des différences de signifiants; et ces différences sont toujours le résultat – provisoire – d'une évolution. En latin, par exemple, une valeur [ablatif] s'est constituée par la fusion de valeurs antérieurement distinctes (ablatif, instrumental et en partie

Pour certains locuteurs, le trait [femelle] n'est pas toujours pertinent: A. Meillet, Sur la valeur du mot français jument. 'Linguistique historique et linguistique générale', II (Paris 1951), p. 128-131.

50 Ouvr. cité (v. n. 48), §§ 207-208.

51 Cité par Giorgio Graffi, Struttura, forma e sostanza in Hjelmslev (II Mulino,

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Cité par Giorgio Graffi, Struttura, forma e sostanza in Hjelmslev (Il Mulino, Bologna 1974), p. 10, avec une référence incomplète (BCLC, p. 72) que je n'ai pas pu vérifier, la BPU ne possédant pas les six volumes (1934–1941) du Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> L'interprétation syntagmatique du monème *jument* est expressément rejetée par Martinet (St. sauss., p. 232).

locatif). Dans les plus anciens textes turcs, il n'y a pas d'opposition singulier/pluriel. Pour qu'une valeur [pluriel] s'établît dans le système, il a fallu que s'étende et se généralise l'usage d'un suffixe collectif -lAr, limité d'abord à un petit nombre de dérivés désignant des personnes (bäglär «l'ensemble des seigneurs, la noblesse»; kälinlär «les brus»). On pourrait étudier de même l'évolution qui a fixé, en français moderne, la place et la valeur très particulière de on dans la classe des pronoms personnels sujets.

La distinction, assez généralement admise, entre lexique et grammaire a été mise en question par Saussure dans son deuxième cours (Cf. 5.1). Son raisonnement se fonde sur les moyens d'expression. Pris à la rigueur, il conduirait à attribuer au lexique tous les cas de supplétion (je suis, j'étais, je serai...). En réalité, la distinction est justifiée quand on envisage la langue comme un système de valeurs, comme R. Amacker l'a montré dans l'article cité plus haut (6). Dans ce système, les valeurs grammaticales occupent une place centrale: l'apprentissage de la langue maternelle consiste essentiellement, pour l'enfant, à s'approprier ces valeurs-là. Un enfant francophone sait sa langue lorsque, dans les énoncés qu'il forme, il distingue masculin et féminin, singulier et pluriel, emploie correctement les pronoms personnels, 54 etc., quelle que soit, à ce momentlà, l'étendue de son vocabulaire. L'acquisition des valeurs lexicales, au contraire, se poursuit tout au long de la vie. Il arrive à n'importe quel adulte de lire ou d'entendre des mots qui lui sont inconnus, ou dont il n'a qu'une idée vague et qu'il serait incapable d'employer avec propriété. 55 Ainsi la connaissance subjective des valeurs grammaticales doit être sensiblement la même chez tous les membres d'une communauté linguistique, alors que celle des valeurs lexicales peut varier considérablement de l'un à l'autre. Ceci revient à dire que le côté social de l'institution linguistique réside essentiellement dans la grammaire, le lexique étant beaucoup plus livré à l'initiative ou à la paresse des individus, à leur degré de culture (Cf. SM, p. 156).

On rappellera à ce propos une remarque faite plus haut (6.2) sur les emprunts de vocabulaire. L'emprunt n'est en effet qu'un cas particulier

<sup>53</sup> Dans les grammaires, les emplois de l'ablatif sont généralement classés sous les rubriques: ablatif proprement dit, ablatif instrumental (Cf. Quintilien, Inst. or. I 4.26), ablatif locatif. Mais ce classement ne rend pas compte de tous les emplois.

Jakobson, ouvr. cité (v. n. 14), p. 180.
 Cf. Ch. Bally, ouvr. cité (v. n. 37) I, p. 206.

du phénomène que constitue l'introduction, dans une langue, d'un nouveau lexème. Ce phénomène n'affecte pas le système, en ce sens que le nouveau venu - emprunt ou création - entre dans une des classes existantes, ce qui fixe sa valeur grammaticale. Sa valeur lexicale, d'autre part, se détermine par rapport à celles des termes coexistants. Ce principe de la « détermination réciproque des valeurs de la langue par leur coexistence même », Saussure l'a illustré par deux exemples, dont le second a dû effaroucher les éditeurs du Cours: « Même allons plus loin: chien désignera le loup tant que le mot loup n'existera pas » (CFS 15, p. 20-21; cf. CLG<sup>2</sup>, p. 160). On voit l'objection naïve qui ne peut manquer de surgir: comment le mot loup n'existerait-il pas, puisqu'il y a dans la nature des animaux qui sont des loups et qu'il serait dangereux de confondre avec les chiens? Or précisément, dans le cas banal de l'emprunt et de la création lexicale, on constate l'apparition de mots qui n'existaient pas auparavant; et ces innovations répondent bien, semble-t-il, au bescin, ressenti à un certain moment, de désigner distinctement des choses ou des aspects de la réalité pour lesquels la langue n'avait pas d'expression particulière. Il est donc bien vrai que certaines valeurs lexicales ne sont pas fixées uniquement par des rapports et des oppositions, mais aussi par une référence implicite à la réalité extralinguistique: un slip n'a pas les mêmes caractères matériels qu'un caleçon ou une culotte; le comportement d'un automobiliste qui stoppe est différent de celui d'un piéton qui s'arrête, etc. Ce rapport du mot à la chose, Saussure l'a toujours minimisé (CLG, cr. 404-407; 3312.1). A-t-il eu tort? Il faut répondre ceci: les caractères substantiels qui motivent l'innovation lexicale ne sont pas, en eux-mêmes et dans la réalité, des traits pertinents.<sup>56</sup> On ne peut parler de pertinence qu'au sujet des traits sémantiques par lesquels les mots nouveaux s'associent et s'opposent aux mots déjà existants. Ces traits ne sont pas toujours faciles à décrire ou à définir, puisque les groupes concrets à l'intérieur desquels se délimitent les valeurs lexicales n'ont pas la consistance des groupements paradigmatiques (5.3). De toute façon, la référence à la réalité, qui peut entrer en jeu dans l'emprunt ou la création d'un mot nouveau, n'en détermine pas la destinée ultérieure et n'empêche

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Les traits pertinents des phonèmes ne se révèlent pas comme tels dans les sons concrets de la parole: L. Prieto, La découverte du phonème. Interprétation épistémologique. La Pensée, No. 148 (1969), p. 35-53.

pas le déplacement des valeurs (par extension ou spécialisation, emploi figuré, sans parler de l'extinction pure et simple d'un mot), qui fait de la « structure du vocabulaire » une structure toujours précaire. <sup>57</sup>

[Décembre 1976]

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> C'est ce que Rudolf Engler a bien montré dans les dernières pages (49-52) de son article: *Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne*, CFS 28, 1973.

#### CHRISTIAN PEETERS

### LA MÉTHODE COMPARATIVE ET LA CONCEPTION SAUSSURIENNE DU PHONÈME

Dans son livre Les sources manuscrites du cours de linguistique générale<sup>1</sup>, R. Godel fait une remarque intéressante, susceptible d'éclaircir un point particulier de la doctrine de Saussure en linguistique synchronique. Voici le passage en question: «Jusqu'aux dernières années, dans ses cours sur les langues indo-européennes, il ne s'est servi de ses principes qu'à des fins toutes pratiques: dans son introduction à la grammaire historique de l'allemand et de l'anglais (1910-1911), par exemple, il a repris l'idée, développée dans le premier cours de linguistique générale, qu'en raison du caractère purement différentiel des éléments phoniques d'une langue, on pourrait se contenter de les désigner par des numéros; et il en a fait l'application conséquente à l'étude de l'évolution des voyelles, du germanique commun à l'allemand et à l'anglais moderne » (op. cit. 27). Godel fait ici allusion au principe que Saussure a énoncé de la manière suivante: «La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons avant une valeur absolue, mais avec une valeur purement appositive, relative, négative... Dans cette constatation il faudrait aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive, et non comme positive, absolue... » (op. cit. 65).

On sait que certaines écoles ou certains linguistes ont reproché à Saussure sa conception purement négative des éléments phoniques. L'école de Prague notamment considérait qu'il avait eu tort de ne pas donner au phonème (dans l'acception de l'école de Prague, et non

 $<sup>^1</sup>$  Godel, Robert. 1957. Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure, Droz-Minard, Genève-Paris. (Société de publications romanes et françaises LXI.)

dans celle de Saussure, toute différente) une valeur plus positive, c'està-dire en fin de compte plus ancrée dans la substance phonique à laquelle Saussure accordait peu d'importance. Il a même dit que la phonologie (= phonétique descriptive et expérimentale; ce que les Allemands appelaient ,Lautphysiologie' au temps de Saussure) n'était, après tout et tout au plus, qu'une science auxiliaire de la linguistique: « la phonologie n'est qu'une auxiliaire de la linguistique. La langue est un système de signaux: ce qui fait la langue, c'est le rapport que l'esprit établit entre ces signaux. La matière, en elle-même, de ces signaux, peut être considérée comme indifférente ». (op. cit. 54). Ces citations font aussi comprendre comment un linguiste comme L. Hjelmslev à qui on a parfois reproché d'avoir constitué une doctrine algébrique dégagée de toute substance et, selon certains, de toute réalité, a pu répondre à ses détracteurs que sa glossématique était en réalité une application conséquente et poussée à l'extrême de principes saussuriens 2. Le but de cette note n'est pas de discuter ces principes mais d'essayer d'en expliquer l'origine chez Saussure. Le livre, déjà cité, de R. Godel nous donne sur la carrière de Saussure des renseignements très intéressants qui n'ont pas toujours été exploités. La liste de tous les cours professés par Saussure à Genève de 1891 à sa mort, nous montre que le maître genevois s'est occupé toute sa vie de linguistique diachronique, plus spécialement de grammaire comparée. Parmi ses cours de linguistique diachronique au sens le plus général du terme, ceux qui reviennent le plus fréquemment sont des cours de grammaire comparée du grec et du latin et de grammaire comparée des langues germaniques. Il n'est donc pas exact de parler, comme on l'a fait parfois, de la première formation de diachronicien de Saussure, ou de dire qu'à la fin de sa carrière il s'est mis à enseigner la linguistique générale. Cela fait sousentendre qu'à un moment donné Saussure a abandonné la linguistique diachronique et comparative pour se consacrer à la linguistique générale. Il n'en est rien. Au contraire, R. Godel montre bien que Saussure qui dit s'être occupé activement de linguistique synchronique de 1894 à 1900 n'a jamais sollicité l'enseignement que la mort de J. Wertheimer lui a attribué. Bien plus, il n'a pas profité des deux heures supplémentaires que l'Université lui accordait pour ce nouvel enseignement.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Témoignage oral de A. Martinet lors d'une conférence faite à l'Université Libre de Bruxelles.

(Godel, 23-35). Il a seulement intégré ce nouveau cours dans ses activités habituelles, partageant ainsi son temps d'enseignement (en principe quatre heures par semaine) entre le sanskrit, un cours de grammaire comparée (dans les dernières années plus souvent des langues germaniques que du grec et du latin) et la linguistique générale. Même dans ce dernier cours, la partie diachronique reste quantitativement la plus importante. Tout cela semble indiquer que Saussure tout en étant conscient depuis longtemps du caractère double de la linguistique (c'està-dire l'opposition synchronie/diachronie) est resté toute sa vie un fervent diachronicien, probablement parce que cette partie de la linguistique était la seule à être arrivée à des résultats définitifs, comme le dira plus tard L. Hjelmslev, alors qu'en linguistique synchronique tout devait être encore mûri et élaboré. Ceci étant dit, nous pensons pouvoir établir que c'est la pratique de la méthode comparative qui a influencé la conception essentiellement oppositive et négative qu'avait Saussure des éléments phoniques, nous dirions aujourd'hui des phonèmes. Ce qui en grammaire comparée est une nécessité parce que le matériel et les faits sont réduits a été appliqué à l'étude synchronique des langues vivantes où nous n'avons pas ces mêmes limitations. Les reconstructions auxquelles procède le comparatiste sont à la fois absolument exactes et très loin de la réalité. Elles sont exactes dans la mesure où le nombre d'éléments phoniques reconstruits par la comparaison ainsi que la distribution de ces derniers dans les mots ou les monèmes de la langue commune peuvent être établis avec certitude alors que leur réalisation phonétique est inconnue et, probablement, perdue pour toujours. Personne n'a jamais entendu parler la langue commune que le comparatiste s'efforce de reconstruire et il n'en existe, par définition, aucun document écrit. La seule réalité dont on dispose sont les équations phonétiques, les séries de correspondances régulières qui assurent l'existence d'un phonème déterminé dont on ne connaît pas la réalisation phonétique, mais dont on sait qu'il s'opposait à tel ou tel autre phonème dont l'existence est établie par d'autres séries de correspondances régulières, etc. En somme on n'est sûr que des différences et des oppositions. Pour donner une définition plus positive de ces unités, il faudrait connaître la substance phonique de la langue commune, ce qui est impossible. L'important est que dans une reconstruction, seule la définition oppositive et négative du phonème (ou, pour être tout à fait prudent, de l'élément non significatif) est exacte; le reste ne pouvant être l'objet

que d'hypothèses incontrôlables. Voici un exemple concret emprunté aux langues germaniques. Les langues germaniques anciennes présentent toutes un  $\bar{u}$  long comme voyelle dans les exemples suivants:

- 1. got.  $-h\bar{u}s = v.-a$ .  $h\bar{u}s = v.-s$ .  $h\bar{u}s = v.-h.-a$ .  $h\bar{u}s = v.-isl$ .  $h\acute{u}s$
- 2. got.  $\bar{u}t = v.-a$ .  $\bar{u}t = v.-s$ .  $\bar{u}t = v.-h.-a$ .  $\bar{u}z = v.-isl$ .  $\acute{u}t$ .

Nous avons dans les séries 1 et 2 un même phonème vocalique de la langue commune qui était différent de celui qui est assuré par les séries suivantes:

- 3. got. hlaupan = v.-a.  $hl\bar{e}\bar{a}pan = v.-s$ .  $-hl\bar{o}pan = v.-h$ .-a. (h)loufan = v.-isl. hlaupa
- 4. got. auk= v.-a.  $\bar{e}\bar{a}c=$  v.-s.  $\bar{o}k=$  v.-h.-a. ouh= v.-isl. auk.

Si nous ne connaissions comme langues germaniques que l'anglais et l'allemand modernes, un comparatiste au courant de la technique pourrait poser avec certitude que les séries 5 et 6 (qui suivent) représentent un phonème et les séries 7 et 8 en représentent un autre qui s'opposait clairement au précédent:

- 5. angl. house / haus / = all. Haus
- 6. angl. out / aut / = all. aus
- 7. angl. leap / li:p / = all. laufen
- 8. angl. dream / dri:m / = all. Traum

Il en conclurait que angl. / au / dans mouse et louse = all. Maus et Laus, remonte au même phonème d'origine que / au / dans house et out, mais que dans le phonème allemand / au / deux phonèmes d'origine se sont confondus. Il pourrait établir aussi que les monèmes signifiant ,souris' et ,pou' avaient au moins trois phonèmes, que chacun des monèmes commençait par un phonème différent, mais que le deuxième phonème était le même dans chacun des monèmes, etc.

Ces conclusions seraient parfaitement exactes et sont d'ailleurs confirmées par l'étude des langues germaniques anciennes que nous avons supposées inconnues. Par contre, si notre comparatiste hypothétique tente de donner une définition phonétique du phonème assuré par les équations 5 et 6 en anglais et en allemand modernes, il ne pourra jamais établir qu'il s'agissait d'une voyelle longue comme le montrent les langues anciennes dans les séries de correspondances 1 et 2. Cet

exemple nous montre bien que la méthode comparative permet de déterminer le nombre d'éléments phoniques de la langue commune, définis simplement comme s'opposant à d'autres et réciproquement, et d'établir leur distribution dans les monèmes de la langue commune qu'ils composent. Ce sont les seuls résultats absolument exacts de la méthode comparative, mais ils sont appréciables puisqu'il s'agit d'une langue inconnue. Par contre, une définition positive c'est-à-dire nécessairement liée à la substance phonique, ne peut jamais être donnée avec certitude. On ne peut faire que des hypothèses dont l'exactitude dépend des hasards de l'histoire et ne peut jamais être contrôlée. Le passage cité au début de cette note montre que Saussure était bien conscient de la nature des phonèmes reconstruits puisque dans son cours de 1911 il a clairement représenté les phonèmes du proto-germanique comme des entités oppositives et négatives, dégagées de toute substance phonique. Il avait, au fond, déjà procédé de la même façon dans son « Mémoire » où les fameux , coefficients sonantiques' sont des entités purement abstraites, posées par l'auteur pour expliquer le plus rigoureusement possible des phénomènes d'alternances régulières entre des éléments qui n'étaient eux-mêmes que des unités oppositives définies par des correspondances régulières. La conclusion intéressante qui découle de ce qui précède est que Saussure a appliqué à l'étude synchronique des langues (vivantes) une conception du phonème qui est directement héritée de la méthode reconstructive en grammaire comparée.

La différence essentielle étant, bien entendu, que ce qui est une limitation imposée par les faits eux-mêmes dans le premier cas (la substance phonique de la langue commune n'étant pas connue) est une limitation volontaire dans le second. En procédant de la sorte, Saussure pensait peut-être donner un caractère plus abstrait, donc plus général, à sa définition. L'influence de la méthode comparative est, en tout cas, indéniable.

#### PUBLICATIONS ADRESSÉES AUX CAHIERS

Bennett, T.J.A. The 2000 sentences (South-East England) collected by T.J.A.B'. Genève, Droz, 1978. 6, 86 p.

Biere, Bernd Ulrich. Kommunikation unter Kindern. Methodische Reflexion und exemplarische Beschreibung. Tübingen, Niemeyer, 1978 (Linguistische Arbeiten, 65). 258 p.

BJÖRKMANN, Sven. Le type 'avoir besoin'. Étude sur la coalescence verbonominale en français. Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1978 (Acta Universitatis Upsaliensis: Studia Romanica Upsaliensia, 21). 252 p.

Droixhe, Daniel. La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes. Genève-Paris, Droz, 1978 (Langue et cultures, 10). 455 p.

Forsgren, Mats. La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique. Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1978 (Acta Universitatis Upsaliensis: Studia Romanica Upsaliensia, 20). 231 p.

Garza Cuarón, Beatriz. La conotación: problemas del significado. México, El Colegio de México, 1978 (Estudios de lingüística, 6). 9, 236 p.

GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline. Les nominalisations en français. L'opérateur 'faire' dans le lexique. Genève-Paris, Droz, 1977. 354 p. et Annexe: Tables, 62 p.

Harras, Gisela. Kommunikative Handlungskonzepte, oder Eine Möglichkeit, Handlungsabfolgen als Zusammenhänge zu erklären, exemplarisch an Theatertexten. Tübingen, Niemeyer, 1978 (Reihe Germanistische Linguistik, 16). 8, 160, 18 p.

Harris, Martin. The evolution of French syntax: a comparative approach. London and New York, Longman, 1978. 9, 268 p.

Patte, Daniel et Aline. *Pour une exégèse structurale*. Paris, Editions du Seuil, 1978 (Parole de Dieu). 255 p.

Picabia, Lélia. Les constructions adjectivales en français. Systématique transformationnelle. Genève-Paris, Droz, 1978. 198 p.

RICKEN, Ulrich. Grammaire et philosophie au siècle des lumières. Controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français. Lille, Publications de l'Université de Lille, 1978. 241 p.

RIJLAARSDAM, Jetske C. Platon über die Sprache. Ein Kommentar zum 'Kratylos'. Mit einem Anhang über die Quelle der Zeichentheorie Ferdinand de Saussures. Utrecht; Bohn, Scheltema & Holkema, 1978. 8, 350 p.

Signos (Biblioteca Martí, Santa Clara, Cuba) 20, 1977. 588 p.

Togeby, Knud. *Choix d'articles 1943-1974*, édité par Michael Herslund. Copenhague, Akademisk Forlag, 1978 (=Revue romane, Études romanes de l'Université de Copenhague, 15). 268 p.

Travaux de linguistique (Gand) 5, 1977. 136 p.

WINGÅRD, Kristina. Les problèmes des couples mariés dans 'La Comédie humaine' d'Honoré de Balzac. Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1978 (Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia, 19). 272 p.

## TABLE DES MATIÈRES

DE F. DE SAUSSURE	
† Jerzy Kuryłowicz, Lecture du «Mémoire» en 1978: un commentaire	7
Georges Redard, Deux Saussure?	27
Cristina Vallini, Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de F. de Saussure	43
Calvert Watkins, Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste	59
II. DOCUMENTS	
F. de Saussure, Essai pour réduire les mots du grec, du latin et de l'allemand à un petit nombre de racines (Boyd Davis)	73
Louis Havet et le <i>Mémoire</i> (Georges Redard)	103
III. Articles	
Robert Godel, Les limites de l'analyse segmentale et la réalité du mot	125
Christian Peeters, La méthode comparative et la conception saus- surienne du phonème	155
Publications adressées aux Cahiers	161

#### ADRESSES DES COLLABORATEURS DU CAHIER 32

Boyd Davis University of North Carolina, UNCC Station,

Charlotte NC 28223 USA

Robert Godel 1, rue de l'Aubépine, 1205 Genève

† Jerzy Kuryłowicz ul. Podwale 1, PL 31-118 Kraków

Christian Peeters 45, boulevard Charlemagne, boîte 27, B 1040

Bruxelles

Georges Redard Jetzikofenstrasse 4, CH 3038 Kirchlindach

Cristina Vallini Seminario di Glottologia, Istituto Universi-

tario Orientale, I 80134 Napoli

Calvert Watkins Dpt. of Linguistics, Science Center 223, Har-

vard University, Cambridge, Mass. 02138

## PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

		Fr.s.
114.	Gaatone, D., Etude descriptive du système de la négation en	0.4
110	français contemporain, 1971, 240 p	24.— 30.—
	Moignet, G., Les signes de l'exception dans l'histoire du fran-	30.—
124.	cais. Nouvelle édition entièrement refaite, 1973, x-214 p	36.—
127.	Burger, A., Lexique complet de la langue de Villon, 2e éd., 1974,	
	124 p	16.—
131.	DUMONCEAUX, P., Langue et sensibilité au XVIIe siècle. L'évolution du vocabulaire affectif, 1975, x-512 p	62.—
136.	Fennell, T. G., La morphologie du futur en moyen français,	02.
	1975, 180 p	45.—
145.	Burger, A., Turold, poète de la fidélité. Essai d'explication	
	de la Chanson de Roland, 1977, 174 p	45.—
	LANGUE ET CULTURES	
	Etudes et documents	
1.	E. Ferreiro, Les relations temporelles dans le langage de	
	l'enfant, 1971, xvi-390 p	50.—
2.	Maupertuis, Turgot et Maine de Biran, Sur l'origine du langage. Trois textes présentés et publiés par R. Grimsley,	
	1971, 120 p	14.—
3.	A. MARTINET, La prononciation du français contemporain,	200
	avec une préface au nouveau tirage, 1971, 256 p	20.—
4.	J. Harris, Hermès, ou recherches philosophiques sur la gram- maire universelle. Texte présenté dans la traduction française	
	de Thurot, et précédé d'une importante étude par A. Joly,	
	1972, 146+470 p	50.—
5.	L. J. Prieto, Etudes de linguistique et de sémiologie générales, 1974, 196 p.	30.—
6.	R. AMACKER, Linguistique saussurienne. Pour une interpréta-	00.
	tion de la pensée de Ferdinand de Saussure, sur la base des docu-	
7	ments manuscrits publiés, 1975, 256 p	45.—
7.	1976, 348 p	80.—
8.	JP. Boons, A. Guillet et Ch. Leclerf. La structure des	
	phrases simples en français (constructives non complétives).	15
9.	<ul><li>I.: Les verbes intransitifs, 1976, 378 p</li></ul>	45.—
ð.	dans le lexique, 1978, 356 p	40.—

# Editions DROZ —

# Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Nos 1-31 1941-1977

		Fr.s.		Fr.s.
Nº 1, 1941,	104 p.	15.—	Nº 17, 1960, 74	p. 15.—
Nº 2, 1942,	64 p.	15.—	Nº 18, 1961, 96	_
Nº 3, 1943,	72 p.	15.—	Nº 19, 1962, 124	-
Nº 4, 1944,	72 p.	15.—	Nº 20, 1963, 84	-
Nº 5, 1945,	56 p.	15.—	Nº 21, 1964, 164	_
Nº 6, 1946-4	7, 80 p.	15.—	N° 22, 1966, 74	1
Nº 7, 1948,	56 p.	15.—	Nº 23, 1966, 188	
Nº 8, 1949,	84 p.	15.—	No 24, 1968, 120	_
Nº 9, 1950,	104 p.	15.—	No 25, 1969, 152	1
Nº 10, 1952,	64 p.	15.—	Nº 26, 1969, 192	_
Nº 11, 1953,	60 p.	15.—	Nº 27, 1970-72, 132	-
Nº 12, 1954,	88 p.	15.—		-
Nº 13, 1955,	72 p.	15.—		-
Nº 14, 1956,	64 p.	15.—	Nº 29, 1974-75, 220	1
Nº 15, 1957,	138 p.	15.—	Nº 30, 1976, 198	-
Nº 16, 1958-59	-	15.—	N° 31, 1977, 316	p. 53.—
71 70, 1000-00	, TOO D.	10.		

Un Index des articles et des documents publiés figure dans les Cahiers 11 et 24

Editions DROZ-